

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1937. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique  
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant: M A EHRMANN

Abonnement (10 N°s) FRANCE un an 4 F  
1er oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5.50 F  
LE NUMERO 0.50 F

Compte Chèque Postal 4638-85 PARIS  
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE  
121, rue La Fayette, PARIS-10<sup>e</sup> Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN: Octobre — Novembre  
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril  
Mai — Juin Juillet — Août Septembre.

# journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 221 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSIENS FÉDÉRÉS

MARS 1969

IL Y A CENT ANS  
LE 8 MARS 1869, S'ÉTEIGNAIT A PARIS

## HECTOR BERLIOZ

l'illustre musicien romantique français.

Hector Berlioz, ce grand Français qui devait laisser un nom glorieux dans l'histoire de la musique, était né en Dauphiné, à la Côte Saint-André, le 11 décembre 1803. Après un peu plus de soixante-cinq ans d'une existence particulièrement tourmentée, après avoir livré d'incessants combats pour parvenir enfin à affirmer au monde le génie musical qu'il portait en lui, après avoir connu les pires épreuves mais aussi les succès les plus exaltants, lui redonnant courage après certains échecs, ce fut le 8 mars 1869, à midi et demi, qu'il s'éteignit dans la triste solitude de son modeste appartement au quatrième étage du 4 de la rue de Calais, à Paris, non loin de la barrière de Clichy. Cet immeuble existe toujours, presque au coin de la rue Blanche, dans le 9ème arrondissement et une plaque commémorative atteste que le grand romantique termina ses jours en ce lieu. En expirant, le pauvre grand homme, ayant perdu toute illusion, pouvait croire que son œuvre ne lui survivrait pas car le

musicologue a écrit un livre remarquable sur toute la vie de l'auteur de La Damnation de Faust de l'Enfance du Christ, des Troyens et de maints autres chefs-d'œuvre. Ce livre est édité en un volume intitulé: Hector Berlioz, une vie romantique, et il contient tout l'essentiel de ce qu'il fallait dire. Pour les lecteurs disposant de plus de loisirs, Boschot a réalisé une autre édition beaucoup plus détaillée puisqu'elle comprend trois tomes répartis comme suit: 1. La jeunesse d'un romantique (1803-1831); 2. Un Romantique sous Louis-Philippe (1831-1842); 3. Le crépuscule d'un romantique (1842-1869), inutile d'ajouter que je possède, vieux berliozien que je suis, tous ces volumes dans ma bibliothèque et je ne saurais mieux faire que de conseiller à tous ceux des musiciens qui ne les connaissent pas de se les procurer, ou tout au moins le volume qui en forme le résumé déjà très substantiel puisqu'il contient 354 pages. Tous ces livres de Boschot ont été édités par Pion. Quant à la traduction, elle est faite en deux volumes, ils ont été publiés par Calmann-Lévy.

Suite page 4

## POUVOIR de la MUSIQUE

Au cours des « événements »... (de Mai) comme on dit maintenant, l'Orchestre Universitaire de Strasbourg va répéter. Il est formé exclusivement d'étudiants. Les cours s'impliment de façon inhabituelle de discussions. Le Palais Universitaire est maintenant ouvert jour et nuit, aucune porte ne résiste.

Les pupitres sont en place, les partitions aussi. Un peu anxieux des réactions à venir, j'ai frappé dans les mains pour amener chacun à sa place. Avant d'aborder la « Symphonie » n° 85 (dite la Reine de Haydn, inspectons les physiognomies des garçons et filles! Tous sont déjà plus calmes. Une certaine gravité se peint sur leur visage.

Pourtant quels seront leurs réflexes, tout à l'heure, quand j'arrêterai l'ensemble pour obtenir un la plus haut, un coup d'archet des ailes en tirant, ou faire laire le hautbois parti trop tôt. Somme toute, ce sont les mêmes qui, tout à l'heure, manifestaient, avec arrogance et conviction.

Cette répétition n'est pas placée dans le climat insouciant des autres soirées. Les exécutants sont des étudiants (espèce alors, peu recommandable), leur chef d'orchestre est un prof! oui, un professeur, « race » honnie s'il en fut, si traumatisée depuis, qu'elle n'ose plus dire son nom, en se voilant pudiquement derrière le terme syllabique: d'enseignant!

Rien ne se produit, rien n'est changé. Pas un instant, ne s'élève une réprimande, personne n'a « contesté », les arrêts nombreux. Tous sont engagés dans le travail d'équipe, le désintéressement qui unit les efforts. Le concert est proche...

Tout à l'heure, au « Winstub » voisin, on se retrouvera et les palabres, les discussions reprendront et j'aurai, moi aussi à me défendre. Les barrières se relèvent des que la musique a cessé.

Suite page 3

## 60<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

AJACCIO les 4, 5 et 6 avril 1969

- 1) Ordre du jour du congrès;
- 2) Appel des délégués;
- 3) Allocution du président;
- 4) Rapport du secrétaire général;
- 5) Compte rendu sur les nouvelles réalisations concernant l'enseignement musical;
- 6) Stages français et franco-allemand;
- 7) Vœux divers.

Tous les membres de la Confédération Musicale de France qui désirent assister aux travaux du Congrès seront les bienvenus.

### PROGRAMME

Programme du Congrès de la

Confédération Musicale de France et du Festival de Musique d'Ajaccio:

Vendredi 4 avril, 20 h., réunion du bureau de la C.M.F.

Samedi 5 avril, 9 h., congrès; 15 h., défilé des musiques dans les rues de la ville (répertoire: marches, P.R. usuels); 16 h. 30., Festival sur la place du Casone (Monument Napoléon). Prestation: 15 minutes environ pour chaque société. Répertoire: « Empire-Consulat » de préférence; 19 h. 30., « Final » exécution de « l'Ajaccienne » par toutes les sociétés réunies, dirigées par M. Rézoagli. « La Marseillaise », dirigée par M. Ehrmann,

président de la Confédération Musicale de France.

Dimanche 6 avril, 11 h. 30 défilé de gerbes au monument aux morts (une seule société musicale assurant l'exécution des sonneries traditionnelles); 11 h. 45, réception des délégations de sociétés (président, directeur, doyen) à l'Hôtel de Ville; visite du musée napoléonien, remise des récompenses, allocation vin d'honneur; 15 h., défilé des musiques dans les principales artères de la ville; 16 h., concert public, place Foch, durée: 20 minutes environ par société; 19 h. 30, morceaux d'ensemble: « Ajaccien » et « Marseillaise ».

### DERNIERE MINUTE

## La C.M.F. en deuil

Nous venons d'apprendre avec peine le décès de M. Hippolyte BLANC, vice-président de la Confédération Musicale de France, Président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, Président de la Lyre de Bonneville, décédé le 17 février 1969 à Marseille.

Né le 2 février 1894 à Marseille, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Instruction Publique, M. Hippolyte BLANC possédait des qualités exceptionnelles d'intelligence, de tact et de courage. Il se dévouait sans compter pour la Musique populaire. Travailleur infatigable, connaissant tous les problèmes, il fut un guide précieux pour la Confédération Musicale de France et sa Fédération. Il séduisait par son affabilité, son accueil, quels que fussent ses soucis et ses préoccupations.

Nous adressons nos condoléances émues à toute sa famille et à tous ses amis affligés.

Albert EHRMANN

## ALBERT ROUSSEL

UN GRAND MUSICIEN FRANÇAIS ALBERT ROUSSEL  
CENTENAIRE DE SA NAISSANCE 1869-1937

par André AMELLER

Fils et petit-fils d'industriels, Albert Roussel est né à Tourcoing le 5 avril 1869 et semblait destiné à la carrière familiale. Devant ce phéno, dès l'âge de sept ans, il est élevé jusqu'à 11 ans par son grand-père, maire de Tourcoing très absorbé par ses fonctions, puis par une tante qui, entre autre, lui fait donner des leçons de musique. Décidé à faire carrière dans la marine, il entre, en 1884, au Collège Stanislas à Paris afin de préparer l'École Navale. Stoïz, organiste de Saint-Ambroise, est professeur de piano au collège et donne des leçons au jeune Roussel. Les Sonates de Beethoven que lui fait travailler son maître ouvrent des horizons à cet adolescent doué sans le savoir et font éclore en lui l'attrait de la musique. Il est reçu, en 1887, à l'École Navale et va passer plusieurs années sur un bateau car, dès leur entrée, les jeunes aspirants vivaient à bord du Borda ancré en rade de Brest, avant de partir sur les chemins de la mer. Pendant leurs loisirs, faute de pouvoir descendre à terre, les futurs officiers de marine dansaient

entre eux au son d'un piano tenu par le jeune Roussel qui jouait pour la plus grande joie de ses camarades des airs à la mode, entre autre, une polka « Pimée de cigarette » dont il s'est souvent vanté sa vie tellement il l'avait jouée de fois! Malheureusement, lors de sa première croisière sur la frégate Iphigénie il n'y a pas de piano! il n'en sera pas de même sur les bâtiments qui le mèneront aux quatre coins du monde et l'aspirant Albert Roussel pourra, pendant ses heures de détente, se consacrer à la musique et même s'essayer à la composition. un Av. Maria pour violon, alto, violoncelle et orgue, une Fantaisie pour violon et piano, un opéra sur une légende indienne. Il est de retour en France en décembre 1893 et lors d'une permission montre ses essais à Kozul, directeur du Conservatoire de Roubaix et musicien de valeur qui découvre en lui les prémices d'un talent certain. L'engagement à continuer dans cette voie mais, d'abord d'apprendre les bases de toute création: l'harmonie, la fugue, le contrepoint enfin l'orchestre.

Suite page 2

## Éducation et responsabilité

par M. Jean MAHEU

Directeur de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports

La formation des jeunes à la responsabilité doit être conçue en prenant appui sur deux principes essentiels:

— Le refus de paternalisme, lequel tend à substituer, chez le jeune, une attitude d'identification passive et de providentialisme à l'esprit d'engagement et d'initiative.

— L'acceptation de l'affrontement, dans l'exacte mesure où les tensions, inhérentes à la condition d'homme, sont génératrices de dépassements positifs lorsque leur solution est recherchée au travers de procédures pacifiques adéquates, où chacun est pour autrui partenaire et non point adversaire. Encore faut-il que cette « paiteutique » de l'affrontement ne soit pas systématique, sans objet, verbale et pour finir naïve.

Si l'on veut cerner le comportement que devraient avoir, dans cette perspective de la formation des jeunes au sens et à l'exercice de la responsabilité, les éducateurs et les amateurs, ainsi d'ailleurs (si possible) que les adultes qui constituent l'environnement psychologique des jeunes, il convient de distinguer le domaine de l'attitude et celui de l'action:

— Le domaine de l'attitude: — accepter d'être enseigné par les jeunes (adolescents ou enfants);

— reconnaître concrètement aux jeunes une co-responsabilité dans la recherche et la définition des finalités de la société.

Il n'y a qu'un monde pour les adultes comme pour les jeunes et non un vrai monde des réalités amères et un faux monde des jeux irresponsables.

Nous vivons tous dans un seul et même monde.

— avoir le souci d'intégrer les jeunes dans la société, en ayant soin qu'ils puissent y apporter intacte leur capacité de renouvellement du monde;

— s'attacher à permettre et à provoquer de la part des jeunes l'exercice progressif de la responsabilité comme mode d'expression de leur liberté personnelle, comme facteur de leur relation à autrui enfin comme élément du développement communautaire et social. La participation peut et doit s'exercer à tous les niveaux, dans les gestes les plus humbles de la vie comme dans les actes qui engagent le plus de nous-mêmes.

— Le domaine de l'action: Il faut « faire » avec les jeunes — jeunes adultes, adolescents et enfants — et non pas « faire pour les jeunes », voire « faire à leur place ».

Dans le « faire avec les jeunes », la relation égalitaire — au travers de laquelle s'imposent de préférence la valeur, la compétence, le courage — tend à se substituer à la relation verticale et technocratique du « faire pour les jeunes ».

Mais cet appel à la responsabilité, que les adultes doivent lancer et les jeunes entendre, cette formation à la responsabilité qui est la responsabilité la plus noble des éducateurs et des animateurs comportent des risques par leurs exigences mêmes:

— pour les adultes, ces risques se présentent sous les espèces d'une

Suite page 1

## Pour le local de la C.M.F.

Montant des sommes déjà parues: 25.230,62 Frs

M. PATFOORT, Ostende (Belgique), 20 F; M. VOISIN André, directeur de l'École Municipale de Musique, Gannavilliers (Hauts-de-Seine), 26 F; M. HAEGY Louis-Richard, Kayserberg (Haut-Rhin), 6,00 F.

Total général à ce jour: 25.232,62 Frs

## LE MAITRE TONY AUBIN

ELU A L'ACADEMIE  
DES BEAUX-ARTS

DES LE 1<sup>er</sup> TOUR DE SCRUTIN

Le Maître Tony Aubin, né à Paris en 1907, a été l'élève de Paul Dukas, Noël Gallon, Samuel-Rousseau, il obtint le Prix de Rome en 1930.

Actuellement Professeur de composition au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, il a écrit des œuvres pour orgue, de la Musique de Chambre, des Pièces pour Piano, des Méliodrames sur des Poèmes de Verlaine, de nombreuses œuvres pour Orchestre, de la Musique de Ballet, un mélodrame: Cressida (sur un livret d'André Suarès), etc...

Lors du dernier Congrès, notre Ami, Monsieur Désiré Dondeyne avait inscrit au programme de notre concert de gala, une œuvre du nouvel académicien, la Suite Dannoise qui a obtenu un vif succès.

La Confédération Musicale de France se réjouit de cette élection et nous prions le Maître Tony Aubin de bien vouloir accepter nos bien vives félicitations.

MUSIQUE CHORALE

+ MESSIAEN, XENAKIS, PENDERECKI

Les « chants » étaient des refrains intercalés entre les différents couplets. Dans sa notice, Messiaen indique les sources formelles et spirituelles qui ont inspiré ses Chants; il traite des procédés qu'il utilise, rythmiques notamment. Le poème, du compositeur lui-même, comprend nombre de syllabes inventées, choisies essentiellement pour leur consonance d'attaque. L'idée générale est - la Bien-Aimée se tient au-dessus du Temps -.

La perfection technique des solistes des chœurs de l'ORTF s'affirme extraordinaire: sûreté de l'émission, conduite de la nuance, etc... Cette excellente version est dirigée par M. Couraud, spécialiste de l'œuvre.

Page récente (1968) dont c'est le premier enregistrement, Nuits s'adresse aussi à douze voix mixtes à cappella. Elle est dédiée aux détenus politiques. Elle comporte des difficultés terribles car, par les hardesses d'intonation, de registre, de glissements, les voix y sont souvent traitées comme des instruments. Elle utilise volontiers onomatopées et cris. Elle va de la pureté linéaire grégorienne au jappement nocturne des chacals (notice dixit). On se trouve en présence d'une musique fougueuse et puissante, toujours tendue, oppressante même.

Les prodigieuses qualités de la formation désignée se trouvent ici encore plus sollicitées.

Le Stabat Mater qui termine le disque fut incorporé par Penderick à sa passion selon Saint Luc. Le chœur mixte à cappella fournit un polyphonie à la fois capiteuse et fervente. Cette pièce, d'esprit plus traditionnel, est en somme romantiquement expressive. Le patrimoine grégorien se truffe des conquêtes de la nouvelle Ecole vocale.

Bénéficiaire d'une stéréo très étudiée, l'enregistrement conserve intacte la beauté des voix. Il s'orne d'une présentation particulièrement soignée. (1)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ BEETHOVEN: LE PIANO

En présentant ces trois-sonates pour piano, l'ordonnance de la gravure effectue une sorte de compte à rebours dans la production beethovenienne.

La 23ème Sonate opus 57 date de 1804/6 (l'époque de l'Héroïque). On ne connaît pas la signification exacte que l'auteur attribuait à cette œuvre, surnommée « L'apassionata ». Elle semble un drame en trois actes: le choc, la méditation, la décision de réagir. E. Heideck est un artiste qui a foi en son art, en sa mission, dont les convictions sont sincères et les conceptions mûres. Il impose avec autorité le premier mouvement, repense avec profondeur le second, propulse le troisième avec fougue.

(1 - traversé par divers états d'âme: mystère inquiétant, noblesse serène, révolte véhémente. 2 - L'andante, de forme « thème et variations », est marqué dans son ensemble par l'intériorité. Le thème est « stable » et grave, les variations d'un calme agissant. 3 - Se déchaîne comme une furieuse réponse au premier volet).

La 6ème Sonate, opus 10 n° 2 (1797/8) ne comporte pas de mouvement lent. L'artiste, qui en donne une version volontaire, se garde bien de la traiter comme une page mineure... erreur que certains commettent!

(1 - Allegro d'une verve assez débridée; le piano s'y fait orchestre. 2 - en mineur, l'Allegretto étourdi par sa liberté; mais le trio central est plus « détendu ». 3 - Le presto opère un retour à la gaillarde bonne humeur du début).

Notre pianiste joue ensuite avec un charme non aliéni la première sonate opus 2 n° 1, sachant « fixer » exactement la jeune personnalité de l'auteur. Cette œuvre (1795) respecte la structure classique (1 - Mais l'Allegro est développé et déjà personnel. 2 - Canzoni fraîcheur. 3 - menuet au ravissant trio. 4 - Finale dont la volubilité, ponctuée de forts accents, est rompue par un gracieux épisode central). Les sonorités sont puissamment reproduites, tout en conservant leur beauté. (2).

+ ARENSKY, ALBENIZ: LE PIANO

Du compositeur russe (1861-1906) voici une œuvre qui se situe à la fin du Romantisme et évoque Tchaïkovsky: le Concerto dit « russe », pour piano et orchestre.

(1 - L'orchestre entame dans un climat grandiose et passionné. Interrogateur comme le début de la Sonate de Liszt ou des « Préludes »: le premier thème, attaqué au piano, rappelle assez « Chopin »; développement animé. 2 - Aux plaintes nostalgiques du cor et des cordes, le soliste répond par des recitatifs puis une mélodie rêveuse. 3 - Le tutti donne un départ volontaire au motif de danse russe, sur lequel le piano brode brillamment; un moment, la musique prend un tour plus pastoral; enfin le ton initial reprend, conduisant à une coda forte).

Que la virtuosité est fine et légère chez Felicia Blumenthal! L'Orchestre de Brno la soutient, docile et discret.

Du compositeur espagnol, voici le Concerto fantaisie opus 78, sans doute plus attachant, moins académique, plus « trouvé ». Comparé à vingt-cinq ans, il comprend quatre mouvements. Beaucoup de fantaisie dans cette œuvre d'une inspiration sincère et d'une séduisante couleur. (Allegro). Marqué par une intéressante collaboration piano-orchestre, il ne manque pas de lyrisme - entendez la phrase centrale lancée par le piano, très belle et de teinte légèrement lyrique, ensuite équilibrée par les cordes -; l'ensemble, libre et riche, se situe tout à l'opposé d'un développement conventionnel. Andante ou tout chanté. Presto enchaîné: assez mélodiquement par sa vivacité aérienne. Allegro: peut-être inférieur aux précédents volets, il s'oriente vers un ton brillant).

La même artiste, dont on aimera la délicatesse d'expression, est maintenant accompagnée par le clair Orchestre de Turin.

Bonne prise de son, piano en avant, orchestre toujours distinct. La notice raconte (mais en anglais), la curieuse histoire du Concerto d'Albeniz (3).

+ L'ORGUE BAROQUE

Premier disque d'une collection intitulée « Chefs d'œuvre du Baroque ». Consacré à l'orgue, il se fixe donc un programme limité. Les trois principales Ecoles nationales sont représentées:

Italie - De Frescobaldi, le plus grand maître de l'orgue italien (première moitié du XVIIème) la « Toccata quinta », où de longues tenues au pédalier confortent d'amples arabesques mélodiques; mais nous lui préférons encore l'intimo « Partite sopra La Monicha », qui consiste en une série de délicates variations. De Gabrieli - il s'agit ici de l'oncle - (Vénitien du XVIème) la « Canzona » présentée est un arlose instrumental.

Espagne - De Santa Maria (XVIème) est moins connu; nous entendons quatre de ses « Fantasias »; ce sont des pièces brèves (la première est puissante; la suivante, en canon, sur un sujet modal; l'écriture horizontale règne également dans les deux dernières). De l'aveugle Cabezon, artiste génial, les « Diferencias sobre la gallerda milanese »; variations sur un thème de danse, ainsi que l'indique le titre. De Cabanilles (XVIIème) la « Passacalle II »: œuvre imposante par sa structure et ses proportions; brillante, riche et, ma foi, forte en couleurs, elle sait ménager ses effets; elle s'achève en robuste apothéose.

Allemagne - Muffat est connu comme élève de Lully. Dans sa « Toccata prima », qui possède une architecture puissante et une écriture ferme, entre en lice un élément dramatique qu'ignorait systématiquement les morceaux précédents. En ce qui concerne la « Toccata » suivante, surnommée Pachelbel - un précurseur de Bach - un rapprochement s'impose avec la toccata frescobaldienne citée plus haut. Voici enfin le « Præludium septimum » de Fischer (fin XVIIème, début XVIIIème) le prélude proprement dit, énergiquement vertébré, débouche sur une série d'épisodes fugés.

Exécution réalisée par un organiste autrichien, H. Tachezi, sur un orgue du XIXe (qu'aurait, paraît-il, touché Schubert) situé à Helligenkreuz, dont la couverture reproduit une photo du cloître. La première qualité du jeu est la netteté. Registration opportune, mais pas d'une variété extraordinaire.

Un enregistrement d'orgue pose toujours de graves problèmes: clarté et aération provoquent la réussite de celui-ci. La notice s'attarde plus sur les compositeurs eux-mêmes que sur leurs œuvres (4).

MUSIQUE SYMPHONIQUE

+ MAHLER

Nous ferons une analyse assez succincte de ces deux œuvres, d'abord parce que nous les avons déjà présentées, ensuite parce que nous les recevons en dernière minute, au moment d'envoyer notre article. Elles sont toutes deux admirables. Longues, elles ne comportent pas de longues.

Dans la 5ème Symphonie, on admire la beauté des thèmes et la transparence de l'orchestration. Elle renferme de grandes richesses éparses au sein de ses contrepoints capiteux, et brûle d'une chaleur humaine.

Cinq mouvements (1 - Commence par une marche funèbre. Parfois passionné, le climat général est résigné. 2 - Tourmenté, violent, déchiré. 3 - Le scherzo, qui subit l'influence de la musique populaire autrichienne, est pittoresque, dansant, fantasque. 4 - Elegie pour cordes seules et harpe. 5 - Né d'une ravissante proposition, le rondo final, décapité avec élégance, s'empare d'un franc optimisme; il aboutit sur un choral qui le couronne en somptueuse apothéose).

L'orchestre du Geyandhaus (Lopzid) s'adapte de remarquables chefs de pupitre, ce qui est essentiel dans cette symphonie. Dirigée par V. Noumann, cette version peut être considérée comme mahlienne. Le romantisme de l'interprétation n'a pas gêné la recherche de la pureté linéaire et de l'équilibre harmonique, ainsi que du coloris instrumental.

Mahler a songé à des éléments familiaux en écrivant sa 5ème Symphonie. L'orchestration en est très fournie, et il y a, on s'en souvient, un véritable « symbolisme » de la percussion.

(1 - le rythme de marche fait suite à une phrase passionnée - on pourrait même dire: passionnelle - qui constitue la nourriture essentielle du développement; très divers, celui-ci connaît de véhéments tensions. Scherzo placé en deuxième position: sa démarche est catégorique et parfois cocasse, sauf un épisode doux et gracieux: trio pastoral; reprise du scherzo, plus sarcastique, plus inquietant. 3 - quasi idyllique, cet andante est une suave élégie. 4 - le finale, dramatique au possible, est gigantesque (durée: une demi-heure) et soutenu. Il s'introduit sur une citation du second thème du premier volet; atmosphère mystérieuse et fluide. Mais l'Allegro s'éleva, saisissant, traduisant une lutte féroce et ardente). La traduction proposée offre sensiblement les mêmes caractéristiques que la précédente. Bien articulée, elle est éponamment lyrique. Le scherzo manque un peu de mordant. Par contre la dernière pièce est simple et colorante.

La réalisation technique, soignée, se

trouve limpide et bien définie. Un coffret, complété par une brochure trilingue, protège les trois disques (5).

+ « LE JEUNE BARTOK »

On comprend l'intérêt qui s'attache à entendre des œuvres de début, rarement exécutées, car on perçoit et apprécie mieux ainsi l'importance considérable de l'évolution que Bartok imprima ensuite à sa carrière.

Kossuth, poème symphonique (1903) évoque la Révolution de 1848 en Hongrie, en retraçant l'épopée de Kossuth, âme de la révolte. Il se déroule donc dans une atmosphère héroïque. L'auteur y subit encore l'influence du post-romantisme germanique (notamment en ce qui concerne la richesse de l'orchestration). On pense en particulier au Liszt de la Bataille des Huns et au Strauss de « la vie d'un héros ». On distingue dix courts épisodes enchaînés (après le portrait musical du héros, Bartok dépeint la servitude, puis le soulèvement de la nation en armes; ensuite la lutte, la défaite, enfin la dissolution).

Esthétiquelement belle, la version que propose G. Label est pondérée mais efficace.

Le Scherzo (1904) écrit pour grand orchestre, se situe dans la même obédience, mais on relève des recherches de sonorités personnelles; en outre, la facture est hardie. Il dure près d'une demi-heure, en un seul mouvement (introduction lente de l'orchestre, improvisation du piano, puis le scherzo part, extrêmement fantasque. Le trio, qui fait office de volet lent, est dévolu essentiellement au soliste, qui peut à loisir rêver. Reprise du Scherzo, où l'orchestre se déchaîne littéralement. Après un tendre enlacement du piano et du violon solo, vient la coda espiègle et vigoureuse). Dans l'ensemble, l'orchestre a un rôle plus important que le piano. L'ouvrage fut mal accueilli, puis oublié.

L'orchestre de la Télévision hongroise, conduit par le même chef, en donne une traduction bonne mais non exceptionnelle.

La Première suite pour orchestre (1905) possède encore une tendance expressionniste, encore une orchestration rutilante, l'une et l'autre due aux mêmes soumissions; mais une particularité importante: très nette tendance cyclique. (Allegro: de forme sonate, sur deux thèmes principaux très contrastants, l'un énergique, l'autre gracieux; le troisième, à la clarinette, sera élégiaque. Adagio: sur scansion lourde, un hautbois puis deux clarinettes se lamentent, alors les cordes se font douces, ensuite épisode mystérieux: déjà dans ce morceau, quelques éléments magyars.

Presto: très beau Scherzo, où la couleur de l'instrumentation ajoute à la variété thématique - exemple le deuxième thème aux cors - . Modérato: constitue l'épisode lyrique de l'ensemble... ce qui ne veut pas dire qu'il soit exempt de sarcasmes, Vivace: ce mouvement de danse termine l'œuvre en gaieté).

Cette fois, J. Ferencsik est à la tête de l'Orchestre d'Etat. Interprétation vigoureusement taillée, dans une étoffe fort riche.

Assez bonne reproduction. Présentation soignée, en album double, accompagné d'une notice en anglais et en hongrois (6).

+ MILHAUD

Il composa sa Symphonie n° 4 à l'occasion du centenaire de la Révolution de 1848. La « facilité » du compositeur parvient à camoufler le caractère conventionnel du programme. Il utilise les amalgames de sa « palette sonore » comme un peintre impressionniste dispose ses taches de couleurs.

(« L'insurrection »: caisse et cymbales ouvrent le feu, préparant une sorte de marche populaire guerrière. « Aux morts de la République »: gravité - mais clarté - et dépouillement caractérisent cette déploratoire; orchestre allégué au sein duquel on discerne la voix prenante du saxo alto. « Les joies paisibles de la liberté retrouvée »: tableau gai, animé mais avec sérénité. « Commémoration 1948 »: de nouveau la percussion amorce vigoureusement le morceau, puis, avec l'aide des cuivres, ponctue l'exaltation des cordes, enfin le conclut).

Sous la direction de l'auteur, l'orchestre philharmonique de l'ORTF - aux très remarquables solistes - offre des sonorités étudiées et des contours méthodiques bien cernés.

La Symphonie n° 8, dite « Rhodanienne » (1957) retrace l'histoire du fleuve. Elle n'est pourtant pas un démarquage de « la Moldau », car le thème n'y est pas « suivi » avec la même minutie. Plutôt, quatre de ses états successifs sont saisis, donnant prétexte à un très libre commentaire. Bien plus un jeu musical qu'une description. L'œuvre est rédigée avec moins de prétention et peut-être plus de bonheur que la précédente.

(1 - Dépoint la naissance du fleuve et sont torrentueux départ. 2 - la paisible traversée du Léman est maintenant évoquée. 3 - Représente la furieuse percée du couloir rhodanien, en un scherzo exultant; remarquer le divertissement central pour violon, harpe, flûte et clarinette basse, ainsi que l'élargissement « final ». 4 - Cette fois, pas de doute, nous sommes arrivés en Provence: ce qui prouve la danse des notes, folle et bigarrée).

Dans cette ravissante version, on apprécie autant la fraîcheur des tonalités que la vigueur des lignes.

Transparente et fidèle, disposant d'une belle largeur, la reproduction est très lisible (7).

+ FOSS, DENISOV, SCHULLER

C'est-à-dire un Russe entre deux Américains. Fossil ajoute à l'orchestre à cordes, orgue électronique et guitare électrique. L'œuvre part du prélude de la partition

n° 3 de Bach pour violon solo, dont il tire des conséquences « inattendues ». Imaginez un kaléidoscope sonore dans lequel les différents instruments se rejettent pour arracher un lambeau de phrase et le traiter à leur goût. Dans ces successions ininterrompues, chaque émergence s'efface bientôt, comme une vague de la mer s'estompée sous la suivante. Il résulte des effets assez extraordinaires de ces enchaînements continus. La fin, bruyante malheureusement, nous l'apprécions moins. Rares sont les œuvres soviétiques d'avant-garde.

Crescendo à diminuendo s'adresse à treize instruments (six violons, trois alti, deux violoncelles, contrebasse, clavecin). Le titre exprime la dynamique du morceau. Comme cela devient aujourd'hui fréquent, tout n'est pas noté dans la partition, qui accorde une marge de liberté aux exécutants, pour improvisations contrôlées par le chef.

Tout compte fait, Triplum n'est autre chose qu'une vaste étude de timbres, à la structure verticale très mobile et infiniment complexe. Le titre fait allusion aux trois groupes constitutifs essentiels du grand orchestre: cordes, bois, cuivres. Mais il faut, selon nous, amplifier l'explication, car tout ici va par trois: l'œuvre comprend trois parties enchaînées, la dernière peut elle-même se subdiviser en trois, chacune de ces sections étant réservée à trois instruments. (1 - caractérisée par prédominance des bois qui proposent une longue chaîne d'anneaux mélodiques embolés. 2 - l'orchestre devient brillant et volubile; la virtuosité de chaque groupe ou de chaque soliste est considérable, mais l'ensemble demeure fluide. 3 - Solo puis trio de bassons, solo puis trio de celli, solo puis trio de trombones; le tout débouche sur une augmentation généralisée de l'intensité).

Il va sans dire que l'exécution de tels ouvrages met à l'épreuve la maîtrise du chef, et la valeur de l'ensemble autant que les qualités individuelles des participants. En l'absence de points de comparaison, affirmons que tous nous ont paru à la hauteur de leur redoutable tâche.

Enregistrement très fouillé. Audition très recommandée (8).

FOLKLORE

+ LES COSAQUES DE LA MER NOIRE

Le programme proposé, intéressant et varié, présente une première face profane, une seconde religieuse. Nous rédisons une brève analyse de chaque exemple, car l'éditeur ne donne pas la moindre explication à ce sujet.

1. - « Boulevard des champs »: chant de plein air, déclamé à pleine voix par le ténor solo sur fond vocalisé en chœur, avec refrain à accélération progressive, ce qui est fréquent chez les Slaves. « Bandouira »: tel est le nom d'un vieux instrument à cordes pincées (dont certaines sur les basses) spécialement cosaque; dans ce long morceau, l'accompagnement du chœur en onomatopées l'imite pendant le magnifique solo de basse. « Entre les rives escarpées »: poétique évocation, richement harmonisée, ponctuée par le chant des oiseaux. « Le long de la Volga »: non pas le chant des héros, mais l'autre, presque aussi célèbre, d'ailleurs aussi beau et prenant.

2. - Cette face religieuse est plus étonnante encore que la précédente. « Sur les rives de Babylone »: on y retrouve la trace des antiques monodies liturgiques. Psaume 134. « Lavez le Seigneur »: dans une harmonisation généreuse et fervente. « Ektenie de prière et Notre-Père »: où le

chant est porté par le chœur. « Voici le fiancé »: en dépit du titre, nous pensons qu'il s'agit d'un hymne religieux égoïste. « Messe des morts »: en voici des extraits (malheureusement nous ne savons pas de quel rite) d'une émotion contenue, parfois au bord des sanglots.

Le chœur des cosaques de la Mer Noire, uniquement masculin, bien entendu, est donc forcément plus homogène qu'un chœur mixte. Profond et somptueux, il est en outre infiniment nuancé; enfin il présente de remarquables solistes.

Reproduction d'une tonalité clarté. Ce beau disque est d'un prix avantageux. Seule réserve: l'absence de notice (il n'y a même pas le résumé des textes, qui sont évidemment chantés en russe). (9)

GRANDS MUSICIENS (suite)

- DEBUSSY - Cinq pièces pour piano: D'un cahier d'esquisses; Soirée dans Grenade (des « Estampes »); Danse de Puck. Le vent dans la plaine, La fille aux cheveux de lin (des « Préludes »). Les quatre premières sont jouées par Debussy. L'éditeur indique que l'enregistrement remonte à 1911, sans autre précision; mais nous croyons savoir qu'il provient de rouleaux perforés, suivant un procédé spécial exploité en Allemagne avant la première guerre mondiale. Voilà un document émouvant et nous recevons directement la pensée de l'auteur. Mais, au point de vue sonorités, clarté, nuances (lesquelles sont très atténuées) il ne faut pas demander à cette restitution plus qu'elle ne peut donner.

La dernière page est jouée avec délicatesse par R. Ganz. En outre, un orchestre londonien interprète ce poème libre et sensuel qu'est Prélude à l'après-midi d'un faune, dont la brochure illustrée donne par ailleurs une analyse fouillée. (10)

- BERLIOZ - Pour le centenaire de sa mort, « Grands Musiciens » a consacré deux disques au grand Romantique français. D'abord la Symphonie fantastique, que nous n'avons plus à analyser! Le premier mouvement rendu avec une passion lucide, le second avec élégance (mais un léger manque de fantaisie) le troisième avec une indéfinissable poésie, le suivant avec la rutilance qui s'imposait, le dernier de façon pittoresque et assez saisissante, voilà ce qu'on peut dire de la version proposée par Perle à la tête de l'Orchestre de Bamberg. Elle s'en tient peut-être plus à la lettre qu'à l'esprit, mais ne manque cependant pas d'intérêt.

En complément, l'ouverture du Roi Lear, qui campe habilement les deux personnages shakespeariens et trahit l'influence de Beethoven; et enfin le plus illustre fragment de « la Damnation de Faust » la marche hongroise. A l'actif de l'enregistrement: clarté, relief et éclat. Les deux albums illustrés (notamment à l'aide de dessins de V. Hugo) offrent une lecture passionnante: les difficultés de la notation sont citées (attention à l'orthographe!) H. Smithson à l'origine de la symphonie, et ainsi que des généralités sur l'œuvre et l'analyse de chaque mouvement (par exemple: comment la marche au supplice est conçue en fonction du timbre). (10)

Roland CHAILLON.

(1) ERATO STU 70.457 (33/30)  
(2) VOIX DE SON MAITRE CVB 2132 (33/30)  
(3) AUDITORIUM (distribution IRAMAC) 101 (33/30)  
(4) GUILDE SMS 2555 (33/30)  
(5) PHILIPS 802.807 à 9 LY (33/30)  
(6) QUALITON (distribution ) LPX 1204/3 (33/30)  
(7) ERATO STU 70.452 (33/30)  
(8) B.C.S. 72.697 (33/30)  
(9) HARMONIA MUNDI 30.633 (33/30)  
(10) HACHETTE-FABRI 55; 56/7 (33/25)

ALBERT ROUSSEL

Suite de la page 1

lieu des pins, de la verdure et des fleurs qu'Albert Roussel passera de longs et fructueux jours entrecoupés de voyages en compagnie de sa femme. C'est au cours d'un de ces voyages qu'il meurt à Royan le 23 août 1937. Son corps repose dans le cimetière marin de Varengeville comme il l'avait désiré, près de la mer qui fut, avec la musique, sa passion.

De ses premières œuvres, il ne reste plus rien, Albert Roussel les ayant détruites, d'autres, jugées indignes sans doute, par lui ne figurent pas à son catalogue et la première œuvre que l'on y trouve est un recueil de pièces pour piano « Des heures passent » écrites en 1898. Les deux œuvres suivantes ont été également détruites. Dès 1902, le compositeur s'affirme, il écrit son premier trio en mi bémol pour violon, violoncelle et piano. Résurrection pour orchestre, 4 poèmes pour chant et piano. En 1904, il commence sa première symphonie, le pénétrant poème de la Forêt terminée en 1906, la même année, il compose un Divertissement pour flûte, hautbois, clarinette, basson, cor et piano, puis en 1908, sa première Sonate pour violon et piano, en 1911 ses pittoresques et pittoresques Evocations, vaste symphonie pour soli, chœur et orchestre inspirées par l'Inde et qui valent à son auteur ces mots de Gabriel Carraud « le plus précieux dans l'œuvre de M. Roussel », ce qui la rend non seulement belle mais bonne, c'est qu'elle nous affirme une évolution vers la clarté, la simplicité, l'ampleur forte et saine qui est le véritable mouvement

Albert Roussel passera de longs et fructueux jours entrecoupés de voyages en compagnie de sa femme. C'est au cours d'un de ces voyages qu'il meurt à Royan le 23 août 1937. Son corps repose dans le cimetière marin de Varengeville comme il l'avait désiré, près de la mer qui fut, avec la musique, sa passion.

De ses premières œuvres, il ne reste plus rien, Albert Roussel les ayant détruites, d'autres, jugées indignes sans doute, par lui ne figurent pas à son catalogue et la première œuvre que l'on y trouve est un recueil de pièces pour piano « Des heures passent » écrites en 1898. Les deux œuvres suivantes ont été également détruites. Dès 1902, le compositeur s'affirme, il écrit son premier trio en mi bémol pour violon, violoncelle et piano. Résurrection pour orchestre, 4 poèmes pour chant et piano. En 1904, il commence sa première symphonie, le pénétrant poème de la Forêt terminée en 1906, la même année, il compose un Divertissement pour flûte, hautbois, clarinette, basson, cor et piano, puis en 1908, sa première Sonate pour violon et piano, en 1911 ses pittoresques et pittoresques Evocations, vaste symphonie pour soli, chœur et orchestre inspirées par l'Inde et qui valent à son auteur ces mots de Gabriel Carraud « le plus précieux dans l'œuvre de M. Roussel », ce qui la rend non seulement belle mais bonne, c'est qu'elle nous affirme une évolution vers la clarté, la simplicité, l'ampleur forte et saine qui est le véritable mouvement

# WELTKLANG



fanfares  
harmonies



REPRÉSENTANT  
EXCLUSIF

## BUFFET-CRAMPON

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2<sup>e</sup> / Tél. : 231.88.78.

de l'art français sous tout ce bruit que mènent tant d'adroits serts-seurs de rien ». Pendant le dernier trimestre de 1912, Albert Roussel écrit son délicieux ouvrage « Le Festin de l'Araignée » ce ballet dont « La délicatesse, l'esprit, la grâce, la poésie séduisirent les foules à écrit Alfred Bruneau. Ce petit chef d'œuvre a contribué à lui seul à rendre Albert Roussel populaire. Créé au théâtre des Arts le 3 avril 1913 le Festin de l'Araignée revint au concert sous la forme d'une suite symphonique. En 1914 Albert Roussel commence son opéra-ballet Padmavati sur un texte dramatique de Louis Laloy, ce n'est qu'à son retour de la guerre, en 1918 qu'il l'achève. Padmavati fut donnée pour la première fois à l'Opéra le 1er juin 1923 sous la direction de Philippe Gaubert avec Lapeyrette dans le rôle de Padmavati. La critique fut presque unanime pour saluer la naissance de l'œuvre. « Padmavati est un bijou rare... une sorte de chef d'œuvre qui fait le plus grand honneur à l'école française contemporaine écrit à l'époque Raymond Charpentier. Cet opéra qui, malheureusement a disparu de la scène, a fait dire à Paul Dukas : « Je crois sincèrement que, dans la nouvelle génération de musiciens M. Albert Roussel est un de ceux qui donnent l'impression de la maîtrise la plus forte par l'alliance du métier traditionnel le plus sûr, le plus solide dans l'écriture des chœurs et de l'orchestre. En 1919 Roussel écrit sa seconde symphonie un des ouvrages les plus complets et les plus complexes de Roussel, a écrit J. Chailley. De 1922 à 1924, il travaille à « La naissance de la Lyre » un divertissement mythologique créé à l'Opéra le 1er juillet 1925. L'année 1924 voit la naissance de sa seconde Sonate pour violon et piano, des Joueurs de Flûte pour flûte et piano, 1925, sa Sérénade pour flûte, harpe, violon, alto et violoncelle.

Albert Roussel a dit que la dernière partie de son œuvre c'est-à-dire celle produite à partir de 1926 était la plus achevée. En effet, le compositeur est à l'apogée de son génie et dans tous les genres ses œuvres sont aussi remarquables. Il faut citer entre autres : la Suite en Fa (1926), le Concerto pour piano (1927) qui mériterait un meilleur sort et serait digne de figurer au répertoire pianistique, le concert pour petit orchestre (1927), le 2ème trio pour flûte alto et violoncelle (1929), de belles pages chorales le Bardit des Francs (1923), le Psalme LXXX comparable à celui de Florent Schmitt (1920), la Petite Suite (1929), la 3ème Symphonie (1930), un Quatuor à cordes (1931-1932), Bacchus et Araine, ballet créé le 11 mai 1931 à l'Opéra et dont Roussel a tiré deux suites symphoniques, Sinfonietta (1934), petite symphonie pour instruments à cordes, légère et enjouée, une opérette-farce amusante « Le Testament de la Tante Caroline (1933), sa 4ème Symphonie (1935), Aeneas Divertissement avec chœurs créé le 21 juillet 1935 à Bruxelles et inscrit au répertoire de l'Opéra mais

également abandonné, Concertino pour violoncelle et orchestre (1936), Rhapsodie Flamande pour orchestre (1936), enfin sa dernière œuvre achevée, son 3ème trio pour violon, alto et violoncelle (1937) qui est avec son quatuor le sommet de l'œuvre de musique de chambre de Roussel.

Albert Roussel a excellé dans tous les genres auxquels il a touché. Ses symphonies sont des monuments qui caractérisent son style orchestral. Il faut rendre hommage à Charles Munch qui s'en est fait le défenseur acharné et qui, dans ses concerts et par ses enregistrements les a révélés au monde. Utilisant les formes classiques Albert Roussel s'exprime dans un langage moderne. Son style est plein d'enthousiasme, de mouvement, de vigueur, de violence même par ses rythmes. Sa mélodie est pleine de sensibilité, d'émotion, elle devient même parfois bouleversante. Sa science des timbres joue toujours en vue de donner à la pâte sonore une plus grande richesse, une plus grande vérité. Etranger à toute musique descriptive, éloigné de tout impressionnisme, marqué par les musiques exotiques Albert Roussel a su se créer un style étonnamment personnel toujours empreint d'une grande sincérité. Pour le piano, Roussel a laissé quelques belles pages qu'il a marquées de sa griffe : « J'ai toujours poursuivi le dessin de la construction et du rythme ; la recherche de la forme, celle du développement ont été ma seule préoccupation ».

Pour compléter le tableau de ce merveilleux musicien, il faut dire qu'Albert Roussel était un homme modeste, simple dans son comportement, peu soucieux des honneurs, désintéressé, généreux et plein de délicatesse. Il pensait que « le culte des valeurs spirituelles est à la base de toute société qui se prétend civilisée et que la musique est, parmi les arts, l'expression la plus sensible et la plus élevée de ce culte ».

Je ne voudrais pas terminer sans exprimer le souhait de revoir sur notre scène de l'Opéra les chefs d'œuvre d'Albert Roussel car j'ai toujours souvenir, en particulier, de la reprise de Padmavati, à laquelle j'ai participé, dans des décors et avec des costumes merveilleux, avec Hélène Bouvier dans le rôle de Padmavati et Maurice Frank, ce fin musicien responsable de la partie musicale. J'aimerais également que fut montée une œuvre méconnue mais très belle : son Requiem.

Dijon rendra hommage au grand musicien français, à la fin de ce mois avec sa Sinfonietta jouée par l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire.

Dans le cadre des « Vendredis » du Conservatoire, Daniel Paquette évoquera la mémoire d'Albert Roussel et les professeurs de l'Ecole Nationale de Musique interpréteront le Divertissement pour Quintette à vent et piano Joueurs de flûte, la 2ème sonate pour violon et piano, le 2ème trio pour flûte, alto et violoncelle et le duo pour basson et violoncelle.

## POUVOIR de la MUSIQUE

Suite de la page 1

Qui a dit que la musique n'adoucissait pas les mœurs !  
Pouvoir de la musique.

Cette maman est arrivée au parloir du lycée, presque en pleurs. D'un emploi du temps très chargé, elle m'avait suppléé de distraire juste un instant.

Un drame se prépare à la maison dira-t-elle ?

Un peu éberlué j'écoute le récit. Son fils, jugé trop calme en début d'année, était entré à la chorale du lycée. Comme chaque année, un mois après la rentrée, un jury formé d'anciens et des deux professeurs d'éducation musicale a jugé les « postulants », sur les chœurs appris en commun. La sélection est rude, sur 120, il faut en garder 60 environ. Son fils a été rejeté sans rémission.

L'enfant à la maison ne manque de rien (sinon d'une mère plus ferme et d'un père toujours absent pour les affaires). Montrant son mépris du milieu familial, le « charmant » enfant casse des obiets « sans le faire exprès », voie de l'argent, et même par deux fois tente une fugue, sans... « sujet » et dont la cause reste sans « réponse ». Or, pendant le mois probatoire à la chorale, jamais aucun larcin ne fut commis. Le garçon transfiguré revient des répétitions, fort d'un optimisme qui l'amène jusqu'à la séance suivante sans rien malmené ou détruit.

Deux jours après son renvoi, il recommence à briser et à voler. Que faire ! Faut-il reprendre un mauvais choriste et sauver un enfant ? Les « Grands » de l'ensemble vocal, à qui avis est demandé à demi-mot (la « parité » dans notre chorale fut depuis longtemps acquise et le demeure), optent pour le sauvetage et sans jamais le laisser voir, encadrent le garçon avec camaraderie et confiance.

A-t-il jamais chanté vraiment juste notre graine de mauvais garçon ? Du moins ne chantait-il pas « apparemment » faux pour que... cela se remarque ! Une chorale, n'est-elle, pas (souvent) un ensemble de voix fausses donnant une impression... de justesse !

Mais pendant quatre ans, il s'épanouit, passe le cap de « l'âge ingrat ».

Pouvoir de la musique.

Ce soir, au théâtre, pour la première fois, deux chorales vont se mêler. Dijon et Mayence, se rencontrent. Les chorales ont chacune épuisé leur répertoire, puis ayant appris, la chorale allemande, un chant bourguignon, la chorale française un chant rhénan, elles échan-gent leurs chefs. Enfin tous les choristes se regroupent et sous une baguette unique entonnent le chant de la séparation : « Ce n'est qu'un au revoir ». Chaque chœur utilise sa propre langue, et pourtant rien ne choque. La musique est là qui fusionne, unifie et rend meilleure l'expression. Les visages sont graves, presque douloureux ; bientôt la distance, les conventions nationales reprendront ce bref moment de richesse intemporelle. Mais, la sensation de vivre un instant unique, étirent même les plus petits.

La communion musicale a effacé les haines et les rancœurs issues de la guerre, cette guerre encore si proche.

Une dame s'est approchée, ses yeux brillent de larmes... :

« Oh ! Monsieur, quel bien un tel concert peut causer à ces enfants, à nous aussi, les parents ! Avec de telles réunions, ils ne pourront pas revivre les horreurs que nous avons connues. Hommes, ils se connaîtront mieux et n'auront plus à se haïr. Je peux le dire, vous savez, mon mari est mort déporté ! »

Pouvoir de la Musique.

Bébé est assis par terre. Il a tout juste 18 mois. Il tripote de ses mains potelées, son joujou le plus cher : une pile de petits disques. Sur un électrophone à peine plus grand que son petit bras, il en dépose un sur le plateau et place le saphir sans (trop de) dommages. Ravi, les yeux aussi ouverts que les oreilles, il écoute « Frère Jacques » ou « Malbrough ». Parfois sa joie éclate, il bat des mains, ou alors hoche la tête gravement en battant d'un geste nerveux une mesure à un temps sans défaillance.

Au début, Maman en mettant le disque lui donnait le titre. Bébé, comme un « grand » a pris le réel. Un jour, maman, a dit en manière de jeu : — « Bébé,

HYMNES IMPOSES A TOUTES LES MANIFESTATIONS POPULAIRES ET OFFICIELLES COMMEMORANT LE BICENTENAIRE DE L'EMPEREUR NAPOLEON AINSI QU'AU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE QUI AURA LIEU A CETTE OCCASION A AJACCIO :

## LA MARSEILLAISE

HYMNE NATIONAL - ÉDITION OFFICIELLE  
APPROUVEE PAR M. LE MINISTRE DE LA GUERRE

## L'AJACCIENNE

Hymne napoléonien - Version officielle  
POUR HARMONIE OU FANFARE, 4 VOIX MIXTES AD LIB.

## ÉDITIONS MARGUERITAT

24, RUE RENÉ BOULANGER — PARIS X<sup>e</sup>

donne moi : « J'ai du bon tabac » — Bébé sans surveiller, a tendu le bon disque. Hasard ? Maman a demandé, redemandé. Jamais le petit bonhomme n'a commis d'erreur et ceci sur un choix d'une vingtaine de disques (à deux faces). Ses petits yeux tout neufs, ont « photographié » les caractères imprimés, et allient leur disposition aux enchantements des mélodies enfantines.

Un miracle ? Non, pouvoir de la musique.

Vienne, « L'Altesheim » (hospice de vieillards).

Notre chorale donne une aubade aux pensionnaires. Une scène en plein air ; une voûte formée des branches d'arbres centenaires tamise les sonorités.

Les enfants chantent... mais bientôt entre chaque couplet, un autre chœur s'élève. Les oiseaux reprennent à leur manière. Plus le chant déroule ses arabesques, plus les oiseaux gazouillent et en nombre croissant !

Une mélodie est entonnée ; nous sommes sûrs de faire plaisir à ces braves gens qui ne comprennent pourtant pas un mot de notre langue.

En français, nous commençons le « Tilleul » de Schubert. Mais quel murmure se joint à nos accents ? La rumeur grossit et très émus, la gorge serrée, s'arrêtent nos garçons. Un lourd silence remplace le crépitements habituels des applaudissements. Retrouvant leur enfance, les vieux Autrichiens ont repris d'une voix chevrotante, puis raffermie, le chœur dans leur propre langue. Qu'importe le sens des mots, la musique a fait converger au plus profond du cœur, là où vivent trop rares pour venir souvent à la surface, les émotions vraies. Trois générations, deux peuples ont pour un instant scellé un pacte fraternel. Le cœur parle toutes les langues ; c'est le pouvoir de la musique.

L'accordéoniste termine sa tournée. Après les cours de la vieille ville, où tant de dangers vous guettent (concierges, objets rarement sonnants mais parfois trébuchants entre quelques pavés), les grands ensembles sont là, accueillants.

La clientèle bondit aux fenêtres : les enfants écrasent leur nez contre les vitres. On a même coupé la déesse télé, pour mieux écouter le chanteur à l'accordéon. Humble, il salue, ramasse les piécettes éparpillées, et s'en va chargé de toute l'angoisse du monde.

Quelques instants plus tard, au restaurant, une table mène grand tapage. On refuse des bouchées à la reine, trop peu garnies aux yeux du client, la cotelette n'est pas cuite à point...

Cette voix, pourtant, où l'avons-nous entendue ? Oui, c'est bien lui. Notre mendiant de tout à l'heure ! Mais il a changé d'attitude. Il éblouit les convives, des invités peut-être, d'histoires où le « bourgeois » — je le suppose — en prend pour son grade.

Retour à la maison, notre fils aîné est songeur. Du haut de ses sept ans, il médite visiblement ! — Qu'y a-t-il, mon garçon ? — Dis, papa, tu te plains qu'on n'aie pas assez d'argent pour changer la voiture. Dis, si tu achetais un accordéon, on deviendrait riche ! Pouvoir de la musique !..

D. PAQUETTE.

## A temps nouveaux méthodes nouvelles

Chaque année, suivant une coutume établie :

Les Sociétés de Musique d'Amateurs fêtent leur patronne Sainte-Cécile, en Novembre ou décembre.

Elles organisent un concert en assistant à une messe locale ou la société de musique exécute quelques morceaux choisis. Beaucoup de sociétés font en plus un concert public.

Il en est ainsi depuis des années !... La tradition le veut cependant tout évolue en fonction des exigences de notre époque.

Résultat : Les concerts attirent peu d'auditeurs, autres que les assistants habituels de la Messe. La société ne peut exécuter que des œuvres courtes entrecoupées surtout depuis que les Messes dites en Français imposent un Dialogue à Haute voix entre l'Officiant et les Fidèles.

Avez-vous pensé à ce que vient de réaliser l'Harmonie Municipale de Vichy.

Son distingué directeur M. A. Rehn a innové d'une façon élegante, noble et digne de fêter Sainte Cécile, d'accord avec M. le curé Doyen de l'Eglise Saint-Louis.

Il a organisé à 15 h. de l'après-midi d'un dimanche, un grand concert de morceaux de choix, de style classique et même religieux pour certaines œuvres.

Comme il y a des Messes actuellement le Dimanche soir dans beaucoup d'églises à 17 h. ou à 18 h. il a choisi l'heure de 15 h., et M. le curé a accepté ce concert en son Eglise, présenté par un speaker et à même autorisé les auditeurs à applaudir s'ils le désirent pour marquer leur satisfaction.

Un succès grandiose — l'exécution d'œuvres complètes devant un auditoire attentif et très nombreux. La grande Nef de l'église était garnie. — La satisfaction du directeur et des musiciens était complète devant un tel résultat.

Le concert s'est terminé vers 16 h. 30, ce qui a permis à beaucoup d'auditeurs d'être sur place pour la messe de 17 h., alors qu'ils ne seraient probablement pas venus écouter la Musique à une Messe du matin.

C'est donc un public en partie nouveau qui a pu apprécier la Société de Musique, et qui sait, deviendra peut-être sympathisant.

Voilà donc une heureuse formule à pratiquer dans certains cas et qui peut-être conseillée, avantageusement pour le prestige des Sociétés Musicales qui honorent leur Patronne, dont la Légende dorée écrite par M. Charles Lhomme, a été contée dans le journal de la C. M. F. de janvier 1969.

H. HUGONNET.

Trésorier C.M.F.,  
Président Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France.

# HECTOR BERLIOZ

Suite de la page 1

Les œuvres de Berlioz sont trop connues pour que j'aie besoin de les commenter ici, même très succinctement, un article n'y suffirait pas d'ailleurs. Je me bornerai seulement à faire quelques remarques personnelles mais je tiens tout d'abord à rappeler quelques observations que Camille Saint-Saëns, qui s'y connaissait, a publiées sur son ami Berlioz, dans son ouvrage *Ecole buissonnière, notes et souvenirs* (Edition Pierre Lafitte). A propos du *Requiem*, par exemple, Saint-Saëns écrit franchement ceci pour excuser quelques fautes de justesse qu'il avait relevées dans l'exécution des choristes et même des solistes du chant : « Il faut faire la part, toutefois, de la façon peu avantageuse dont Berlioz traitait les voix ; comme Beethoven, il ne faisait pas une différence entre une voix et un instrument sans atteindre, sauf dans quelques rares passages, aux adroctés qui déparent la grandiose Messe en ré. La partie vocale du *Requiem* est gauchement écrite : les chanteurs y sont mal à l'aise, le timbre des voix, la justesse doivent fatalement s'en ressentir. Le solo du ténor est d'une telle nature que l'on peut féliciter l'interprète de s'en être tiré sans accident et ne rien lui demander de plus. Ah ! combien il est regrettable que Berlioz n'ait pas aimé une cantatrice italienne plutôt qu'une tragédienne anglaise. Eros aurait pu faire un miracle. L'auteur du *Requiem* n'y aurait perdu aucune de ses qualités ; si y aurait gagné ce que, faute de mieux, on appelle le doigté des voix. L'art de les traiter habilement et de leur faire donner sans effort le meilleur effet dont elles sont susceptibles. Mais Berlioz était un génie, ce n'était pas un érudit. Un génie cela dit tout ! Berlioz écrivait mal, il maltraitait les voix, il se permettait quelquefois d'étranges incartades. Il n'en est pas moins un des sommets de l'art musical. Ses grandes œuvres font songer à ces monts alpestres où l'on trouve des forêts, des glaciers, le soleil ardent, des cascades et des abîmes. Il y a des gens qui ne les alment pas : tant pis pour eux ».

On voit avec quelle impartialité Saint-Saëns savait juger son génial ami et il ne fut pas le seul. Mendelssohn, lui aussi, qui savait écrire la musique avec tant de pureté, ne manqua pas de faire ses pertinentes critiques ce qui ne l'empêchait pas d'admirer l'imagination et les inspirations très souvent sublimes de son ami qu'il avait connu à Rome quand celui-ci séjournait à la villa Médicis. De même qu'un grand poète peut faire quelques fautes de graphie sans nuire à son inspiration, et même quelques audacieuses licences, un compositeur peut commettre quelques négligences, peut enfreindre quelques règles d'écriture sans cesser d'être un admirable artiste. Mais cela n'est pas permis à tout le monde. Il faut au moins avoir du génie, comme disait Saint-Saëns. Or Berlioz en avait à revendre. A propos de génie, cela me rappelle avec quel esprit Saint-Saëns — oui n'en manquait pas — remit un jour à sa place un jeune prétentieux qui croyait précisément être génial alors que ses productions n'apportaient que la preuve éclatante d'une « ignorance encyclopédique, pourrait-on dire. « Ah ! je vois ce que c'est, mon ami — lui dit Saint-Saëns — vous avez du génie et c'est merveilleux. Seulement, permettez-moi de vous donner un bon conseil. Si jamais vous avez l'occasion, dans la vie, d'avoir du talent, gardez-vous bien de le laisser passer ». Mais Saint-Saëns savait bien qu'en ce qui concernait Hector Berlioz un authentique génie faisait bien vite oublier quelques imperfections de métier.

Que de fougue, de lyrisme, de révoltes, d'évocations, de visions tragiques, hallucinantes, sinistres même, renfermées les partitions de Berlioz. Nous savons tous comment ce romantique exaspéré se laissait emporter par la véhémence de ses transports, combien il donnait libre cours à ses épanchements, aussi bien dans la zébrure de ses sentiments d'amour que dans ses fulgurantes imprécations. Que de fois n'a-t-il pas été ravagé, anéanti, foudroyé ? Feux et tonnerres ! Enfer et damnation ! Mais que de fois aussi n'a-t-il pas été ravi au septième ciel ? Sa *Symphonie fantastique*, selon ses propres paroles, c'était « une coulée de lave ardente », une composition inouïe « propre à épouvanter les joueurs de dominos du Café de la Régence et les podagres de l'Institut », ces « cerveaux ossifiés ». Cet Institut de France qu'il vilipendait dans sa jeunesse et qui lui octroya pourtant le prix de Rome, Berlioz

devait en faire partie lui-même vingt-six ans plus tard. Comme on change ! Mais ne nous arrêtons pas à ces contradictions qui abondent dans la vie de cet impulsif. Ce qui importe, c'est qu'il ait eu du génie. Nous connaissons parfaitement les défauts de cet homme prodigieux qui a vécu dix existences dans sa vie terrestre, nous connaissons ses extravagances, son opportunisme, son immense orgueil mais disons-nous bien que tout cela, avec sa débordante imagination, fait partie de son génie. Quel artiste, d'ailleurs, n'est pas orgueilleux, plus ou moins ? L'humilité absolue n'existe pas en art, si ce n'est chez les mystiques, les anonymes bâtisseurs de temples et de cathédrales. Si un peintre était vraiment humble, il briserait ses broses et crèverait sa toile devant les merveilles de la divine Nature, l'écrivain renoncera à écrire et le musicien à composer. Le nécessaire orgueil qui anime l'artiste sincère, sans qu'il s'en doute, ce n'est pas l'envie, la vanité, ce n'est pas l'orgueil-péché, c'est simplement la conscience de ses possibilités, de ses moyens, de ce qu'il peut oser tenter pour s'élever vers la beauté, pour s'élever des laideurs qui l'entourent. Comme le prêtre qui ose communier après avoir dit *Non sum dignus*, l'artiste réalise tout de même son œuvre bien qu'il ait mesuré les difficultés à vaincre et la faiblesse de ses moyens. Il passe outre, il fait ce qu'il croit devoir faire. Il crée son œuvre, il la signe et la livre au jugement des hommes. Il y a de l'orgueil dans son acte mais aussi du courage car, souvent, ce créateur qui a conscience d'avoir fait œuvre de beauté est moqué, bafoué par le public et reste incompris ; mais, parfois aussi, c'est le triomphe. Depuis le légendaire Pygmalion, ce sculpteur qui aimait d'amour sa statue Galatée, tous les artistes ont connu l'orgueil de créer, même ceux qui se croyaient foncièrement modestes, comme Haydn et César Franck. Terriblement orgueilleux dans leur génie furent Beethoven et Wagner car ils en avaient le droit comme, après eux, un Debussy et bien d'autres, chez nous et ailleurs. Et Balzac, ne le fut-il pas en créant sa monumentale *Comédie humaine* ? et Hugo, Chateaubriand, Lamartine, Mistral ? Alors, ne reprochons pas à Berlioz d'avoir été aussi la proie de ce légitime orgueil. Disons au contraire : heureuse faute ! si c'en est une. Quel nouvel Erasme fera l'éloge de cet orgueil d'artiste qui enfante les chefs-d'œuvre ?

Berlioz tel qu'il fut et « tel qu'en lui-même l'éternité le change », reste pour nous un très grand artiste, malgré tous ses défauts. Ses œuvres, pour resplendir de toute leur beauté, sont très difficiles à interpréter. Pour bien les traduire, il faut avoir le cœur ardent et la tête froide. Si l'interprète se laisse emporter par le courant impétueux, si sa volonté ne parvient pas à dominer les forces qui l'entraînent, il est perdu. Et pourtant, en ordonnant le désordre, il faut laisser à l'auditeur l'impression que le torrent poursuit sa course folle en toute liberté. Voilà la terrible difficulté. Quand on conduit une œuvre de Berlioz, il ne faut pas être plus berliozien que lui car alors on tombe dans la caricature. J'en ai eu un exemple un jour en entendant l'un de nos grands orchestres jouer la Marche au supplice de la *Symphonie Fantastique* presque au pas de chasseurs. Le condamné ne marchait pas à l'échafaud, il y courait. Et tout cela parce que le chef d'orchestre, classé cependant parmi les grandes vedettes de la baguette, s'était laissé emballer.

Je disais tout à l'heure que le génie fait oublier bien des fautes. Ce qui est vrai pour un auteur l'est aussi pour un génial interprète. Il y eut par exemple, au XIX<sup>ème</sup> siècle, un prodigieux pianiste — et aussi compositeur — qui s'appelait Anton Rubinstein. Quand il exécutait les sonates de Beethoven, cet étonnant interprète tel un médium, envoûtait littéralement ses auditeurs en leur donnant l'illusion que l'auteur, revenu ici-bas, était lui-même au piano. Rubinstein était comme en état de transe. Il jouait en musicien inspiré et il s'élevait bien au-dessus du jeu d'un mécanicien virtuose. Dans le feu de l'action il lui arrivait parfois d'accrocher quelques notes à côté sans que le public s'en aperçût mais lui s'en rendait bien compte. Un soir qu'un auditeur lui disait au foyer combien il avait été émerveillé, enthousiasmé par la sublime interprétation de l'*Appassionata*, Rubinstein lui répondit avec un sourire « Et pourtant, cher monsieur, j'ai fait tant de fausses notes qu'avec elles on pourrait écrire tout un morceau de musique ! » Il exagérait,

à coup sûr, mais, en tout cas, s'il avait fait quelques fautes de frappe, il avait bien été le seul à s'en apercevoir.

Si j'ai tenu à rapporter ici cette anecdote sur le grand pianiste russe, c'est simplement pour montrer que, pareillement, un compositeur inspiré comme Berlioz pouvait fort bien commettre quelque gaucherie ou maladresse d'écriture. Cela pouvait évidemment agacer quelques impeccables stylistes sans que ceux-ci fussent assez sévères et intransigeants pour refuser à l'auteur leur sincère admiration pour la noblesse et la poésie de ses inspirations et, pour tout dire, de son génie d'orchestrateur qui revêtait ses idées musicales d'une richesse, d'une variété encore inégalées et d'ailleurs véritablement neuves. Son fameux « *Traité d'instrumentation* » fut une révélation et eut la plus heureuse influence non seulement sur les compositeurs de notre pays mais aussi sur les maîtres de l'étranger, notamment sur les musiciens de l'Ecole russe.

Berlioz se tint au courant de toutes les innovations, de tous les perfectionnements de la facture instrumentale et il fut l'un des premiers et des plus ardents défenseurs du facteur belge Adolphe Sax (1814-1894). Il fut surtout intéressé par les améliorations de justesse que Sax avait apportées à la famille des bugles et des tubas, instruments auxquels leur transformateur donna sans doute un peu abusivement son nom en leur donnant la désignation de « Saxhorns » alors que ces engins sonores existaient avant lui, si imparfaits qu'ils fussent. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que Sax les porta à un remarquable état de perfection. Mais il faut noter que la véritable invention d'Adolphe Sax, le « Saxophone », instrument d'une sonorité neuve mais encore assez bâtarde, épaisse et lourde lors de son invention, ne fit pas pressentir à Berlioz ce que ce timbre deviendrait plus tard après bien des perfectionnements qui aboutiraient aux merveilleux résultats que nous connaissons aujourd'hui. A cet égard, Georges Bizet et Massenet devaient être successivement meilleurs prophètes que Berlioz. Le premier, Bizet n'hésita pas à donner au saxophone un grand rôle de soliste dans *L'Arlésienne* et l'on sait ce que cela donne aujourd'hui, maintenant que cet instrument possède une sonorité si riche, si chaude, si pénétrante et caractéristique, allant de l'extrême douceur au fortissimo souverain. Si Berlioz avait eu le pressentiment de ce que deviendrait, après lui, cet instrument si souple, et s'il en avait eu l'audace, nul ne peut dire s'il n'aurait pas écrit la partie soliste de sa symphonie *Harold en Italie* pour le saxophone-alto à la place de l'alto à cordes, ou tout au moins s'il n'aurait pas écrit une transcription « à défaut » pour l'instrument de Sax ? Aujourd'hui il nous est permis de regretter qu'il ne l'ait pas fait. Certes, l'alto à archet est profondément émouvant dans *Harold* mais ne peut-on rêver au relief qu'aurait donné aux admirables phrases de Berlioz, en cette seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, un interprète comme Marcel Mule, ou ce qu'auraient obtenu après lui les meilleurs de ses nombreux disciples à commencer par celui qui est maintenant son successeur à la classe du Conservatoire, Daniel Defayot ? Il n'est pas défendu, n'est-ce pas, d'imaginer et de rêver ?

Quand on pense à toutes les grandes partitions que Berlioz a écrites, malgré toutes les difficultés qu'il a eu sans cesse à surmonter dans son existence, malgré toutes les embûches et les traquenards préparés par des rivaux bien décidés à faire tomber ses œuvres, on est heureux de constater que cet artiste intrépide ait réussi à triompher de tous ces obstacles et que toutes ces musiques où il avait mis tout son cœur, toute son âme se soient définitivement imposées au répertoire de nos concerts. Il a fini par conquérir ce grand public qu'il aimait tant et qui l'aime, lui aussi. Cela vaut mieux, finalement, que de ne plaire qu'à des mandarins ». Et Berlioz n'aurait pas à rougir, s'il vivait encore, de voir qu'il est devenu « populaire », bien au contraire. C'est un honneur qui n'est pas donné à tout le monde. Ses ouvrages symphoniques sont sans cesse acclamés. *La Damnation de Faust*, l'ouverture du *Carnaval Romain*, la *Symphonie Fantastique*, *Harold en Italie*, la suite de *Roméo et Juliette*, *L'Enfance du Christ*, le *Requiem*, et il faut soulever que *Les Troyens*, cette belle œuvre « désespérée », comme l'appelait Adolphe Boschot, deviennent aussi connus que tout le reste. Nous attendons que notre Radio fasse un très grand et permanent effort dans ce sens car, jusqu'à présent, cette immense partition n'a pas été diffusée comme elle le méritait et le public l'ignore encore presque entièrement.

Comme nous l'avons vu, Hector Berlioz a connu dans sa vie de nombreux adversaires et même d'implacables ennemis. Il faut dire aussi que ce bouillant musicien était loin d'avoir le caractère facile. S'il était un hypersensible sachant reconnaître les bienfaits qu'il reçoit de sincères amis et admirateurs, il savait aussi rendre coup pour coup, et même avec usure, quand on l'attaquait, et il faut lire dans ses *Mémoires* ou les livres de Boschot les « *entourloupettes* » que lui prodiguèrent Cherubini, Habeneck, Fétis et « tutti quanti ». Il savait se défendre unguibus et rostro et quand il devint critique au *Journal des Débats*, il sut, quand il le fallait, tremper sa plume dans le vitriol. Comme il disait, si Cherubini et bien d'autres réussissent à lui faire avaler des couleuvres, il parvint de son côté et à titre de réponse, à leur faire digérer des aspics, des vipères et même un boa constricteur. Que de combats dans sa vie ! Avec lui on trouvait toujours à qui parler et c'est lui, au bout du compte, qui a eu finalement le dernier mot.

Hector Berlioz était plus porté sur le lyrisme que sur les savantes et austères combinaisons du contrepoint. Il n'a jamais caché qu'il détestait la fugue, cette « raideuse », comme il la nommait. A ce sujet — ou contre-sujet —, comme on voudra — il ne s'inclinait guère que devant le prodigieux génie de Bach. Mais voilà ! tout le monde ne peut suivre un tel modèle et Berlioz savait bien que si l'on rencontre de rarissimes fugues géniales, il est extrêmement fréquent de subir des fugues qui distillent l'ennui et la monotonie depuis l'exposition jusqu'à la strette et la coda en passant par des divertissements pas toujours divertissants et plus souvent assommants. Berlioz n'était pas romantique pour rien et il s'était juré de tordre le col à la fugue comme devait le

faire plus tard Verlaive à l'égard de l'éloquence en matière de poésie. Berlioz ne fut d'ailleurs pas le seul, en musique, à ne pas aimer la fugue. Debussy était comme lui et s'il avait appris à écrire à l'école une fugue de façon parfaite, il s'était bien gardé d'en utiliser une seule dans son esthétique, cela était absolument contraire à sa nature. Berlioz lui, n'en écrivit que fort peu mais la plus fameuse est certainement celle qu'il composa pour la faire brailier par les ivrognes de la taverne d'Auerbach dans *La Damnation de Faust*. C'est une facétieuse et magistrale caricature qui ne manque jamais son effet.

Mais quels traits de génie nous découvrons dans les chefs d'œuvre de Berlioz. Si de grands musiciens ont pu très légitimement critiquer certaines faiblesses ou négligences d'écriture dans ses compositions tout en admirant la grandeur, la splendeur de ses conceptions, la richesse et la variété de son coloris orchestral, ce droit ne saurait être accordé aux sottis ignares et prétentieux, aux médiocres et aux envieux persifleurs qui ne sont guère que des Mirmydons sans importance ne voulant voir dans la noble criériste d'un lion que certains parasites qui ont trouvé le moyen de s'y nicher sans apercevoir la beauté et la majesté de tout le reste.

Le lion s'en moque éperdument. EGO NOMINOR LEO !

Et cela lui suffit.

André PETIOT

Nous sommes heureux d'annoncer l'ouverture à la Bibliothèque Nationale d'une grande exposition BERLIOZ qui aura lieu du 7 mars au 10 mai, 58, rue de Richelieu, tous les jours de 11 h. à 18 h.

Demi-tarif accordé sur présentation carte professionnelle ou journal C.M.F.

## EDUCATION ET RESPONSABILITÉ

(Suite de la page 1)

confusion entre la pédagogie de la responsabilité et soit l'enseignement d'un code social fixiste, soit une attitude de renoncement désireux déguisée en expérimentation de l'autonomie sans frontière ;

— pour les jeunes, le risque n'est pas l'appât de participation de responsabilité, mais la méfiance, l'indifférence, ou la fuite.

OUI, on revendique la responsabilité.

NON, on refuse de s'engager sur un point précis, une occasion concrète, un projet immédiat.

Chaque fois que prévaut cette attitude chez les jeunes, les responsabilités, risquent d'être assumées,

c'est-à-dire, d'une certaine manière, confisquées par une poignée d'entre-eux extrémistes de tous horizons, voire par des adultes désabusés.

En refusant de participer aux décisions, lorsqu'ils en ont l'occasion et la possibilité, dans un cadre légitime et équitable, les jeunes ne se mettent pas en réserve de responsabilité, ils abandonnent un moyen, une occasion, un moment de construction de leur propre personnalité et de leur rêve individuel ou collectif.

Mais, pour ma part, j'ai le sentiment que les jeunes perçoivent chaque fois que l'occasion leur est réellement donnée, qu'être responsable, c'est être libre, c'est être créateur.

## SACEM

La SACEM nous a fait part de son étonnement d'avoir pu constater que certains orphéons et fanfares, adhérents à la Confédération Musicale de France (C. M. F.), utilisent, lors des manifestations auxquelles ils prêtent leurs concours, des œuvres réputées sans droits d'auteur éditées par une maison étrangère.

Ces mêmes sociétés musicales n'hésitent pas lorsqu'elles organisent des bals à solliciter de la SACEM un don afin de leur permettre d'acheter instruments et partitions musicales, parmi lesquelles se trouvent souvent celles ci-dessus indiquées.

Le protocole d'accord que la C. M. F. a conclu avec la SACEM permet à nos associations de bénéficier d'avantages préférentiels ; lors des conversations qui ont précédé à sa conclusion pour obtenir des conditions privilégiées nous avons insisté sur le caractère éducatif culturel de notre rôle et sur notre participation à la promotion des œuvres symphoniques contemporaines.

Il est évident que le comportement de ces associations, heureusement rares, paraît être en contradiction avec l'esprit de collaboration qui régit nos accords et les relations que nous entretenons avec la société qui groupe et représente les auteurs et compositeurs musiciens de notre pays.

Nous pensons utile d'attirer l'attention de nos associations sur ce point, sachant qu'elles sauront comprendre le sens de notre recommandation et s'efforcer de l'appliquer.

## RÉPARATIONS

### REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE NOIS  
Nickelage - Argenture - Vernis  
FABRICATION — OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE  
R. MAZERAU  
39, rue N.-D.-de-Lorette  
— PARIS - 9<sup>e</sup> —  
Fournisseur  
de la Garde Républicaine

## NÉCROLOGIE

M. Vincent MARTINEZ N'EST PLUS

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de M. Vincent Martinez qui fut pendant de longues années président de la société « Les Trompettes de la Branche » d'Oran et vice-président de l'ex-fédération musicale de l'Oranais.

Homme dynamique et d'un dévouement exemplaire, il fut une grande partie le responsable de la belle réussite du Congrès de la Confédération Musicale de France et du Festival International de musique qui se déroulaient en mai 1959 à Oran. Muziquant manifestant qui devait être la dernière sur cette terre encore française et que nous ne pensions jamais quitter.

Que tous les membres de nos amicales sociétés musicales de France, et d'ailleurs, dans toute la France aient une pensée pieuse envers celui qui fut un grand défenseur de la musique populaire sur cette terre devenue étrangère.

A Mme Martinez, à ses enfants, nous adressons nos condoléances bien attristées et leur exprimons notre profonde sympathie.

A. FROMENTAL

# LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

DEBUSSY (1)

Ainsi que nous l'avons remarqué Claude Debussy ne consacrait pas tout son temps aux « envois ». Cinq Poèmes de Baudelaire pour chant et piano furent qualifiés par Gabriel Fairé (qui s'y connaissait !) d'œuvres de génie. Les Ariettes, sur des poèmes de Verlaine prennent place dans l'année 1888 et ne devront obtenir leur succès qu'après la création de Pelléas et après leur édition par Fromont sous leur titre définitif Ariettes oubliées, dédiées à Mary Garden « l'inoubliable Mélisande ». Succèdent Deux Arabesques, très connues, pour piano. Non moins connue la Petite Suite pour piano à quatre mains (1889), bien plus jouée dans sa belle version orchestrale due à Henri Busser.

Un voyage à Bayreuth, le second à un an d'intervalle, le dégoût. Il exprimerait, avec un esprit acide ce qu'il trouve ridicule, non dans la musique mais dans la dramaturgie du maître allemand, vers la fin de sa vie, par l'Intermède, Clair de Monsieur Croche anti-déclatante.

La Fantaisie pour piano et orchestre, quatrième envoi de Rome, fut écrite à Paris. Sa première audition était prévue pour le printemps 1890. Dédicée au pianiste René Chansareil, celui-ci devait la jouer à la Nationale. Vincent d'Indy ayant décidé que seul le premier mouvement serait donné, Debussy retravailla les partitions. C'est Alfred Cortot qui la créa à Londres le 20 novembre 1910.

L'exposition Universelle de 1889 devait exercer sur le jeune maître diverses influences. En effet, ce sont tout d'abord les musiciens venus de tous les coins de la planète qui font entendre leurs folklores puis la musique des Russes dont il avait déjà connaissance. Il découvre cependant la magnifique partition de Boris Godounow de Moussorgsky que lui révèle Louis Godet.

Le chant, qui l'avait tant passionné jusqu'alors, est un peu délaissé au profit du piano pour lequel il écrit Réverie, Ballade, Tarantelle, Valse romantique et l'extraordinaire Suite Bergamasque avec son « Clair de Lune » qui, à lui seul, caractérise l'atmosphère debussyste.

Pendant deux ans un opéra occupe Debussy, c'est Rodrigue et Chimène dont le livret fut extrait par Catulle Mendès d'un texte de l'écrivain espagnol Guillem de Castro. On a cru que deux actes avaient seulement été écrits puis déchirés d'après les déclarations du compositeur à son librettiste. Cependant ce manuscrit existe fort bien puisqu'il fut acquis par Alfred Cortot pour sa collection privée et en resta là. A côté de cette œuvre citée inachevée en certains documents, nous trouvons à cette époque Deux romances pour chant et piano sur des paroles de Paul Bourget, Les Angelus texte de G. Leroy, Trois mélodies de Paul Verlaine. Dans le jardin, chant et piano, texte de Paul Grévollet, Mazurka pour le piano, Marche Ecossaise pour deux pianos, orchestrée et créée par D.E. Ingebrecht le 19 avril 1913.

Malgré ce début de catalogue déjà important pour un artiste de vingt-neuf ans, Debussy attendait son heure et il savait qu'elle viendrait sans sa protection depuis sa rupture avec les Vassier, la vie matérielle n'allait pas sans difficultés. Ses amis, avec sa famille étaient encore plus éloignés, il avait eu domicile dans un modeste logement au 42 rue de Londres. Une jeune femme était venue partager sa pauvreté avec courage et désintéressement tandis que le jeune maître donnait des leçons de piano, accompagnait et faisait des transcriptions. Quelques fidèles amis l'aideraient tels que l'éditeur Hartmann et le doux Ernest Chausson. Au nombre de ceux-ci aurait pu être le prince de Poniatowski, riche mécène qui lui offrait d'aller en Amérique. Plusieurs lettres montrent des hésitations dictées par une certaine fierté; il ne se sent pas assez « arrivé » pour entreprendre ce voyage. Elles montrent aussi, ces lettres, son esprit critique très sévère envers certains musiciens tels que Massenet et Gustave Charpentier. On y trouve enfin cette belle définition restée célèbre : « La Musique c'est du rêve dont on écarte les voiles ».

Avant d'aborder les grandes œuvres qui ont consacré Claude de France citons un recueil pour chant et piano, Les Fêtes galantes sur des poèmes de Paul Verlaine. Le Premier Quatuor pour cordes, en Sol mineur, inaugure la partie « musique de chambre » assez restreinte dans une produc-

tion aussi importante. Il y travailla beaucoup au cours des années 1892-93, confiant à son ami Chausson : « Je n'arrive pas à en faire ce que je voudrais qu'il fut ». Cependant il fut de quatre mouvements. La polyphonie, son expression, les hardiesses de l'harmonie surprisent mais Paul Dukas écrivait « Les dissonances sans crudité, plus harmonieuses en leurs complications que les consonances mêmes; sa mélodie y marche comme sur un tapis somptueux et savamment orné, aux couleurs étranges d'où seraient bannis tous les tons criards et discordants ».

C'est le jeune Ysaye avec Crickboom, Van Hout et J. Jacob qui jouèrent la première audition à la Sté Nationale le 29 décembre 1893, puis le succès devait croître pour cette œuvre qui, de nos jours, garde sa faveur auprès du public et suscite de nombreux enregistrements. Ernest Chausson n'aima pas ce quatuor. Debussy peinait à vouloir en écrire un autre mais ne donna pas suite. Cela explique le titre de « Premier » quatuor alors qu'il est unique.

Le Prélude à l'Après-midi d'un Faune reste l'un des modèles les plus probants du style debussyste et un chef d'œuvre incontesté de la musique française. Il fut inspiré par Mallarmé :

...Arcane tel élit pour confident  
Le jonc vaste et jumeau dont sur  
l'azur on joue :  
Qui détournant à soi le trouble de  
la joue  
Rêve dans un solo que nous  
[amusions  
La beauté d'alentour par des  
[confusions  
Fausse entre elle-même et notre  
[chant triède ;

C'est sous la forme d'un triède, que comprenant Prélude, Interlude, Paraphrase que l'auteur avait projeté cette œuvre qu'il décrit ainsi dans sa forme définitive : « La musique de ce Prélude est une illustration très libre du beau poème de Mallarmé. Elle ne prétend nullement à une synthèse de celui-ci. Ce sont plutôt des décors successifs à travers lesquels se meuvent les désirs et les rêves du faune dans la chaleur de cet après-midi. Puis les de poursuivre la suite peureuse des nymphes et des naïades, il se laisse aller au sommeil enivrant, empli de songes enfin réalisés, la possession totale dans l'universelle nature ».

Il est intéressant de laisser parler ici le jeune compositeur et chef d'orchestre suisse Gustave Doret qui créa l'œuvre à la Société Nationale le 21 décembre 1894 :

« Je monte au pupitre non sans émotion mais très réconforté et plein de confiance. La salle était comble. Un impressionnant silence règne lorsque notre merveilleux flûtiste Barrère découle son thème initial... Soudain je sentis derrière moi non du public complètement subjugué ! Le triomphe est complet si bien que malgré le règlement qui interdisait le bis je n'hésitai pas devant l'offense au règlement. Et l'orchestre ravi, répéta avec joie l'œuvre qu'il avait aimée et imposée au public conquis ».

Conquis aussi fut Mallarmé qui exprima en vers son enthousiasme :

Sylvain d'haleine première,  
Si ta flûte a réussi  
Oùs toute la lumière  
Qu'y soufflera Debussy.

Moins conquis certains « Messieurs-Critiques ». L'un d'eux trouva dans le Faune une influence de Wagner... Pourquoi pas ! Et Charles Darcours « d'honneur » le Figaro en trouvant que c'était « une pièce amusante à écrire mais nullement à entendre ». Bien sûr que ni vous ni moi ne serons pris de fou-rire en écoutant cela !

Bonne cette année 1893 qui vit naître aussi les Nocturnes et le début de Pelléas.

Il y a trois nocturnes : Nuages, Fêtes, Sirènes. Cette triple composition devait s'appeler Scènes au Crépuscule dont l'auteur avait entretenu le prince Poniatowski et dont voici, sous le titre définitif ses intentions :

« Le titre Nocturnes veut prendre ici un sens plus général et surtout plus décoratif. Il ne s'agit pas de la forme habituelle du nocturne, mais ce que ce mot contient d'impressions et de lumières spéciales. Nuages c'est l'aspect immuable du ciel avec la marche lente et mélancolique des nuages, finissant dans une agonie grise, doucement teintée de blanc. Fêtes, c'est le mouvement, le rythme dansant de l'atmosphère avec des éclats de lumière brusque et c'est aussi l'épisode d'un cortège (vision éblouissante et chimérique) passant à travers la fête se confondant en elle, mais le fond reste, s'obstine et c'est toujours la fête et son mélange de musique, de poussière lumineuse participant au rythme total. Sirènes c'est la mer et son

rythme innombrable, puis, parmi les vagues argentées de lune scintillant, et passe le chant mystérieux des Sirènes ».

Tellement habitués que nous sommes à entendre ces trois parties dans leur version orchestrale, nous serons peut-être étonnés d'apprendre qu'elles furent d'abord conçues à l'intention d'Ysaye, qui venait de créer le Quatuor, pour violon principal et orchestre. Pour des raisons que l'on ignore, le célèbre violoniste renonça à cette interprétation. La version définitive ne fut donnée en première audition que le 9 décembre 1900 aux Concerts Lamoureux sous la direction de Chevillard. Toutefois, comme il arrive souvent de nos jours, je l'ai dit, on ne donna que les deux premiers morceaux. Le troisième, Sirènes, réclamant, en plus de l'orchestre un chœur de femmes, ne fut créé que l'année suivante par les mêmes interprètes.

La vie privée de l'artiste ne connaît pas en cette période les améliorations que l'on pourrait croire, il s'en entretient dans une longue correspondance partagée entre Pierre Louys, le journaliste suisse Robert Godet et son aîné Ernest Chausson qu'il aime et admire. Aux difficultés matérielles s'ajoutaient des problèmes sentimentaux. Après une déception avec une femme qui n'est révélée que par des allusions dans une lettre à Robert Godet, Gabrielle Dupont, qu'il appelait « Gaby » fut la compagne des premières gestations de Pelléas. Peter écrit : « Tout le temps qu'il resta penché sur son Pelléas elle vécut à pas feutrés afin de ne pas gêner le chef-d'œuvre », déployant cent moyens, sourires, grâces aux journaux, et n'hésitant devant aucune sorte d'activité pour maintenir au moins le train-train quotidien de la maison. Toutefois un projet de mariage avait lieu avec la cantatrice Thérèse Roger qui fut la soliste de la Damaiole Elue et qui, le 17 février 1894, avait créé les Proses lyriques à la Nationale. Mais ayant trouvé un télégramme pour Gaby, la jeune femme rompit les fiançailles déjà annoncées à Pierre Louys. Tout cela ne se passa pas sans histoires, Gaby tenta de se suicider. Je tiens à abréger ces questions auxquelles les amis de Debussy prirent part pour le réhabiliter. Sachons qu'il resta entre la femme dévouée et le musicien une amitié que l'on trouve exprimée dans cette dédicace d'une partition du Prélude à l'Après-midi d'un Faune : « A ma très chère et très bonne petite Gaby, la sûre affection de son dévoué Claude Debussy ».

Après avoir manqué un autre mariage avec Catherine Stevens, fille du peintre Berthe, ce fut Lily Texier (Rosalie Texier) qui, après quelques mois de liaison, devint Madame Debussy le 19 octobre 1899. Pendant quatre années elle allait être une autre Gaby...

Parmi les amitiés de Claude Debussy il ne faut pas négliger celle qui dura plusieurs années avec Erik Satie « musicien médiéval égaré dans ce siècle » (C.D.). Cette amitié brusquement se brisa sans doute par la jalousie de l'auteur des Gymnopédies envers celui qu'il prétendait avoir influencé en ces termes : « L'esthétique de Debussy se rattache au symbolisme dans plusieurs de ses œuvres, elle est impressionniste dans l'ensemble de son œuvre. Pardonnez-moi je vous prie, n'en suis-je pas un peu la cause ? On le dit ». C'est vrai, on le dit même encore maintenant mais ne suffit-il pas de regarder les dates ? Avant 1892 Debussy avait écrit suffisamment de musique dans laquelle il s'était suffisamment défini sans connaître Erik Satie duquel il orchestra (et comment !) les fameuses Gymnopédies, bien plus connues après cela que dans leur version pianistique.

Venons-en maintenant à cet événement musical que l'on appelle Pelléas et Mélisande. Depuis longtemps je cite ici ou là, pour telle ou telle raison ce titre et me voici arrivé devant cette œuvre monumentale qui connut les rires de nos pères et qui connaît encore l'ignorance gouaillerie de certains mémoires fiers de leur discolthèque, fiers de leurs connaissances théoriques, historiques, etc. Je vous ai déjà dit que j'ai été un moment arraché à la vie terrestre par la scène de « La Fontaine dans un parc » vers 1928. Depuis j'ai souvent entendu l'œuvre complète et j'ai souvent fait des sondages dans divers milieux. Ce n'est pas une question de culture qui amène à Pelléas, ce n'est pas une question de connaissances musicales. Pelléas et Mélisande c'est un monde où vous entrez selon votre sensibilité et si vous commencez à trouver ridicule le langage du poète, si vous cherchez un réalisme quelconque dans ces personnages de rêve, alors laissez cela de côté,

vous vous êtes trompé d'adresse mais de grâce ne soyez pas de ceux qui rient.

C'est vers René Peter que je vais me tourner maintenant, ayant le choix dans une abondante documentation dans laquelle Romain Rolland a droit au chapitre (ne serait-ce que celui de son livre « Musiciens d'Aujourd'hui » consacré à cette œuvre).

Un soir de l'été 1892 (on a dit aussi 1893) Claude-Achille flânait dans Paris et vit à la librairie Flammarion un « Vient-de-paraitre » de Maeterlinck. C'était Pelléas et Mélisande. Cessant tout autre projet après cette lecture il s'enferma avec ses héros. Peter écrit : « Il sent glisser de son doigt dans la fontaine l'anneau de Mélisande. Il souffre avec son nostalgique Pelléas, frère cadet de Tristan. Il trouve l'innocence en son cœur d'enfant pour parler comme le petit Yniold. Il tremble de colère lorsque Golaud lève son épée fratricide ».

Le drame (sans la musique de scène de Fauré) fut joué pour la première fois aux Bouffes Parisiens le 17 mai 1893. Malgré l'accueil gouaillier Debussy poursuivit son projet désapprouvé par Pierre Louys qui cependant l'accompagna chez Maeterlinck (à Gand) assez étonné de la demande qui lui était faite. Accueil souriant du poète qui se désintéressa de cette affaire. Sous réserve de transformations le travail dura trois ans. L'éditeur Georges Hartmann, après avoir laissé trainer la partition dans les cartons, se décida à la montrer à André Messager, directeur de la musique à l'Opéra-Comique. J'ai déjà plusieurs fois mentionné l'importance que l'on doit attribuer à l'auteur de Véronique dans la création de cet ouvrage. Il se dévoua à la cause debussyste sans compter, au milieu de difficultés sans nombre. En effet il y eut d'abord les démeis entre le poète et le musicien sur lesquels je ne veux pas m'attarder, difficultés dans le choix des interprètes, notamment pour le rôle de Mélisande (toujours si difficile à trouver) que Maeterlinck voulait imposer. Enfin, après une cinquantaine de répétitions, après l'enthousiasme des uns, l'incompréhension des autres à la « générale » eut lieu la « première » de ce drame lyrique en cinq actes et treize tableaux, dédié à la mémoire de Georges

Hartmann et à André Messager, le 30 avril 1902. Messager était au pupitre, venant de perdre un frère bien aimé, Mary Garden était Mélisande, Jean Périer : Pelléas, Hector Dufranne : Golaud, Félix Vieille Arkel, J. Gerville-Réache : Geneviève et, après beaucoup de difficultés dans ce choix, le petit Blondin : Yniold (rôle tenu en général par une jeune femme maintenant). Malgré cette distribution éclatante, un chef idéal et une mise au point parfaite comme Messager savait en concevoir, malgré les bruyants applaudissements des debussystes, les rires commencèrent au second acte. Disons aussi que le programme rédigé d'une manière ridicule vaudrait d'être reproduit ici. La salle fut mise en joie par le texte que chacun commentait à haute voix. Messager, si affecté par son deuil, était effondré « Ce n'est pas lui que je pleure, disait-il, c'est Pelléas ! ». Debussy restait stoïque en proclamant : « Ils y viendront, peut-être dans vingt ans mais ils y viendront. Il faut leur laisser le temps de comprendre... »

Albert Carré entêté maintint l'affiche. A la septième représentation on refusa du monde.

Et la presse ?... Bien divisée naturellement après un tel bouleversement de l'art lyrique... Je ne citerai qu'un article « contre » de Camille Bellaigue (Revue des Deux Mondes).

« Pelléas et Mélisande est une œuvre constamment insupportable pendant les quatre premiers actes. Tout se perd et rien ne se crée dans la musique de M. Debussy. Un tel art est malsain et néfaste ». Je ne citerai « pour » que Romain Rolland justement parce qu'il déclare dans le même ouvrage (Musicien d'Aujourd'hui) qu'il n'est pas debussyste — « Un des faits les plus considérables de l'histoire de la musique française — cette pudeur de l'émotion est aussi rare dans le théâtre musical, que l'est en poésie, la tragédie de Racine : ce sont œuvres du même ordre et toutes deux, des fleurs parfaites de l'esprit français. Tous ceux qui à l'étranger ont la curiosité de la France et le désir de pénétrer son génie, devront étudier Pelléas et Mélisande comme ils étudieraient Bérénice de Racine ».

(à suivre)  
Pierre PAUBON

(1) voir journal N° 220 Février 1969

## Concours internationaux de musique 1969

Concours International de musique des Institutions Radiophoniques de la République Fédérale d'Allemagne : Munich (Allemagne) : Chant, piano, violon, cor, trio à cordes, trio (piano et cordes), 2 au 19 septembre 1969. Date limite d'inscription : 1er juin 1969, à Bayerischer Rundfunk, D - 8 München 2 (Allemagne).

Concours International de musique : Vienne (Autriche) : Piano uniquement Beethoven, 29 mai au 15 juin 1969. Date limite d'inscription : 31 mars 1969 à Lothringerstrasse 18, A - 1030 Vienne III (Autriche).

Concours Musical International Reine Elisabeth : Bruxelles (Belgique) : Composition, 15 février 1969, 11, rue Baron-Horta, Bruxelles 1 - (Belgique).

Quatuor à cordes : Liège (Belgique) : Quatuor à cordes (interprétation), Composition, lutherie (alto et violon), 1ère quinzaine d'octobre 1969. Date limite d'inscription : 30 juin 1969, au Secrétaire du Concours, 57, rue de Jole, Liège (Belgique).

Echo des Travailleurs : Verviers (Belgique) : Chant, avril-mai 1969. Date limite d'inscription : 15 mars 1969, à Mlle Y. Kalvers, rue du Gymnase, 6, Verviers (Belgique).

Concours International de Chant : Rio-de-Janeiro - Brésil) : Chant, 10 au 26 juin 1969. Date limite d'inscription : 30 mars 1969, à Sra. Avenida Franklin Roosevelt, 23, Sala 310, Rio-de-Janeiro (Brésil).

Concours International de Montréal : Montréal - (Canada) : Violon, 31 mai au 17 juin 1969. Date limite d'inscription : 1er mars 1969, à l'Institut International de Musique du Canada, 106, avenue Dulwich, Saint-Lambert P.Q. (Canada).

Concours International Maria Canals : Barcelone - (Espagne) : Piano, chant, guitare, 21 avril au 5 mai 1969. Date limite d'inscription : 15 février 1969, à Rambla Catalunya, 90 Barcelone 8 (Espagne).

Concours Olivier Messiaen : Royan (France) : Piano, musique contemporaine, 28 mars au 3 avril 1969. Date limite d'inscription : 1er mars 1969, au Bureau de Concerts Maerlier-Werner, 11, avenue Deleassé, Paris-Séne.

Concours de Jeunes Chefs d'Orchestre : Besançon (France) : Direction d'orchestre, septembre 1969. Date limite d'inscription : 1er juin 1969, Promenade Chamars, 25 - Besançon.

Concours International M. Long-J. Thibaud : Paris - (France) : Violon-piano 9 au 14 juin 1969, piano, 11 au 21 juin 1969. Date limite d'inscription : 1er mai 1969 impasse Gaveau, 11, avenue Deleassé, 75 - Paris-8ème.

Concours International de Chant : Toulouse - (France) : Chant, septembre 1969. Date limite d'inscription :

15 septembre 1969, au Donjon du Capitole, 31 - Toulouse.

Concours International de Piano : Leeds - (Grande-Bretagne) : Piano, 11 au 20 septembre 1969, Civic Hall, Leeds 1 (England).

City of Birmingham, Birmingham (Grande-Bretagne) : composition pour orchestre, 1er avril 1969. Secrétaire City of Birmingham Symphony Orchestra (60 Newhall Street Birmingham (England).

Concours International de Saint-Albans : Salut-Albans (Grande-Bretagne) : orgue, juin 1969.

Concours International d'Orgue : Bologne - (Italie) : Orgue, avril 1969, Cappella S. Maria del Servi - Via Bersaglieri 1, - 40125 - Bologna (Italie).

Concours International de piano Busoni : Bolzano - (Italie) : Piano, 27 août au 4 septembre 1969, Conservatoire Monteverdi Piazza Dome Milan 19, 1-39100 Bolzano (Italia).

Concours International de Violon « Nicola Paganini » : Naples - (Italie) : Violon, novembre et décembre 1969. Date limite d'inscription : 31 juillet 1969, A. Salita di San Francesco (Palazzo della Meridiana) Genova (Italie).

Concours International de Musique « G.B. Viotti » : Vercelli - (Italie) : Chant, guitare, piano, 15 septembre au 30 novembre. Date limite d'inscription : 15 septembre 1969, Società del Quartetto, Casella postale 127, Vercelli.

Concours Gaspar Cassado : Florence - (Italie) : Violoncelle, 20 au 30 juin 1969, Mai Musical Fiorentino Via Solferino 15 - Firenze (Italie).

Concours International de Vocalistes « Hertogenbosch » (Pays-Bas) : Chant, septembre 1969. Date limite d'inscription 1er août 1969, Hôtel de Ville « Hertogenbosch (Pays-Bas).

Fondation Gaudemius : Bilthoven (Pays-Bas) : Interprètes de musique contemporaine, composition, 10 au 17 avril 1969. Date limite d'inscription : 31 janvier 1969, Boite postale 30 Bilthoven (Pays-Bas) Tél. 03402-2660.

Concours International d'exécution musicale : Genève - (Suisse) : Chant, piano, clavecin, flûte, 20 septembre 1969 au 4 octobre. Date limite d'inscription : 1er juillet 1969, Palais Eynard, CH 1201, Genève.

Concours International de musique de ballet : Genève - (Suisse) : Composition, 1er septembre 1969, Maison de la Radio, LH - 1211 Genève, 8 (Suisse).

Concours International Via Chiburn : Fort Worth - (Texas - U.S.A.) : Piano, 26 septembre 1969. Date limite d'inscription : 1er avril 1969, P.O. Box 1321 Fort Worth (Texas) 76102 (U.S.A.).

International Harp Competition : West Hart Ford (Connecticut - U.S.A.) : Harpe, 6 au 20 juin 1969. Date limite d'inscription : 1er janvier

1969, Université de Hartford 200 Bloomfield Avenue West Hartford, Connecticut 06117 (U.S.A.).

Concours Leventritt : New-York (U.S.A.) : Piano, mai 1969. Date limite d'inscription : 28 février 1969. The Edgar Leventritt Foundation - 1175 Park Avenue - New-York 10028.

Concours International Duitri Direction d'orchestre, du 13 au 23 Mirtipoulos : New-York (U.S.A.) : décembre 1968, 130, East 59 Th Street, New-York 10022 (U.S.A.).

Concours International de composition «Concours de Solidarité» : Skopje (Yougoslavie) : Composition, 26 juillet 1969. Date limite d'inscription : 1er mai 1969, Comité du Concours de Solidarité, Boite postale 439 - Skopje (Yougoslavie).

Concours International (Etranger) : Piano, 17 au 31 novembre 1969.

MUSIQUE ET SOLFÈGE

par Aline PENDLETON, inspecteur principal de la Musique au Ministère des Affaires Culturelles.

«La Musique est de couleurs et de temps rythmés» Claude DEBUSSY. Dans un Conservatoire de France, il y a quelques semaines, le professeur de Méthodes Actives d'Initiation Musicale terminait une brève dictée avec de tout jeunes enfants. Il leur proposa de la chanter, puis d'inventer un très simple accompagnement sur les instruments à percussion dont ils disposaient, tandis que lui-même, avec sa flûte douce, déroulait sur cette polyphonie un contrepoint délicat.

Au bout de quelques minutes, une petite voix émerveillée s'écria : «Mais alors, on fait de la musique!» La joie qui venait d'illuminer le cœur de cet enfant de 7 ans, c'est la joie authentique et spontanée qui peut être offerte à tous les enfants lors de leur initiation musicale.

Est-ce réalisable dans le cadre d'une Ecole de Musique, ou d'une Ecole d'enseignement général? Certainement, à condition de bien définir respectivement les termes «Musique» et «Solfège».

Que représentait, pour cet enfant, l'expression «faire de la Musique»?

Debussy nous suggère la réponse : «La Musique est faite pour faire plaisir».

Or, pour un enfant, tout au long de ses premières années, «plaisir» et «jeu» se confondent : apprendre à parler : un jeu, prendre conscience des objets : un jeu,

découvrir les couleurs : un jeu, inventer des histoires : un jeu. Jeux sonores, tactiles, visuels, créatifs, par lesquels la personnalité profonde et encore informulée d'un être neuf affleure peu à peu à la surface de la conscience et vient à la rencontre d'autrui de la société, de la vie.

Par quels modes d'expression s'opère ce transfert de l'intérieur vers l'extérieur? Tout est là!

La Musique est un des modes d'expression privilégiée, car les frontières peuvent en être reculées presque jusqu'à l'infini.

Notre rôle de pédagogue et d'ami des enfants consiste donc à enseigner les techniques qui leur permettront de communiquer grâce au langage musical, ces techniques étant adaptées à leur âge, à leurs goûts et à leur sensibilité, c'est-à-dire simples et directes.

Comment l'enfant apprend-il à parler sa langue maternelle?

1) en écoutant des sons qui, peu à peu, émergent du monde de la vibration pour entrer dans le monde de la signification;

2) en répétant ces sons avec toutes les variations que lui suggère son imagination; il en joue comme il joue à la balle, les lance, attend qu'on les lui renvoie;

les premiers dialogues se nouent, les premières phrases se construisent,

les premiers échanges de pensées s'établissent.

L'enfant d'abord centré sur lui-même ou sur son entourage immédiat est absorbé essentiellement par le présent; il se dégage ensuite de cette double emprise pour s'ouvrir vers un autre plus éloigné, dans l'espace et dans le temps.

De nouveaux modes de communications deviennent nécessaires; il faut apprendre à lire, à écrire, à mesurer, à analyser.

Pourquoi ne pas suivre cette même démarche pour l'apprentissage de la langue musicale à ses débuts.

Prendre d'abord conscience des sons et des rythmes par l'oreille et par le corps tout entier, étayer ces sons et ces rythmes par ce mouvement spirituel qu'est la parole (parlée ou chantée); les colorer de timbres instrumentaux grâce à des instruments très simples construits à cet effet (carillons, métallophones, xylophones, petite percussion), vivre et aimer la Musique, jusqu'à ce que naisse de cet amour le désir d'en arrêter la fuite, c'est-à-dire d'en fixer le souvenir par la notation.

NOS STAGES 69

Organisés par la Confédération musicale de France sous le patronage et le contrôle du ministère de la Jeunesse et des Sports.

STAGES NATIONAUX : Macon (Saône-et-Loire) du 20 au 31 juillet 1969, 65 places. Prix d'hébergement et activités : 120 F pour toute la durée du stage.

Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) du 15 au 27 juillet 1969, 50 places. Prix d'hébergement et activités : 13 F par jour et par stagiaire.

STAGE INTERNATIONAL : Monty (Seine-et-Marne) du 21 au 30 juillet 1969, 60 places. Prix d'hébergement et activités : 13 F par jour et par stagiaire. Age minimum : 18 ans.

Niveau musical exigé : Macon - les candidats devront être du niveau musical minimum de la première division des examens fédéraux et pratiquer obligatoirement un instrument utilisé en harmonie ou fanfare.

Aix-en-Provence. - Cours d'animation et de direction des formations musicales d'amateurs.

Première année : première mention, cours moyen ou admission au cours supérieur des examens fédéraux.

Deuxième année et troisième année : candidats ayant satisfait aux examens de première ou de deuxième année.

Toutefois, les candidats ayant une expérience de directeur et ayant révélé des aptitudes suffisantes au cours du test du début du stage, pourront être admis directement au cours de deuxième ou de troisième année.

Marly-le-Roi. - Stage international de perfectionnement des directeurs et animateurs de formations musicales d'amateurs.

A) Les candidats ayant satisfait aux examens de stage de troisième année;

B) Les titulaires d'un prix d'excellence C.M.F.

C) Dans la limite des places disponibles, les directeurs expérimentés et instrumentistes confirmés, français et étrangers présentés par leur Fédération.

N.B. - Les cours et conférences de ce stage international sont assurés exclusivement en langue française.

Le programme des stages parviendra aux stagiaires ultérieurement.

CONDITIONS D'ADMISSIONS

Les candidatures doivent être transmises par lettre et les inscriptions ne seront valables qu'après versement par virement postal avant le 1er mai.

A) pour le stage de Macon, au directeur, M. Marc Mériel, Cité Bel-Air - 74 - à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) C.C.P. 322-76 Dijon.

B) pour le stage d'Aix-en-Provence, à la Fédération régionale des sociétés musicales populaires du Sud-Est, secrétariat technique, 3,

rue de l'Angèle, 69-Lyon, C.C.P. 631-46 Lyon.

Les stagiaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année auront la possibilité d'assister gratuitement ou moyennant une modeste participation à plusieurs auditions lyriques et musicales du Festival artistique d'Aix-en-Provence.

Les candidats régulièrement inscrits seront convoqués directement par le Directeur du CREPS, Pont-de-l'Arc Aix-en-Provence (13) et recevront tous les renseignements nécessaires à leur voyage et à leur séjour. En tout état de cause ils devront être munis de leur instrument, de papier à musique, de cahier, crayons, gommés et stylos.

C) pour le stage de Marly-le-Roi, à la Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10<sup>ème</sup>, C.C.P. 4838-65 Paris.

En raison des conditions qui nous sont imposées par le Ministère, en aucun cas (même de force majeure), cette somme ne sera rendue. La Confédération musicale de France doit en effet payer pour le nombre de places retenues, même si ce nombre n'est pas atteint.

Le voyage est remboursé à 50% aller et retour, du lieu du domicile (75% pour les personnes émargant au budget de l'Education nationale) sur une distance de 500 kilomètres (aller).

Pour les internationaux, cette réduction est accordée seulement à partir de la frontière française. Ces derniers devront préalablement faire une demande à l'Ambassade ou au Consulat de leur pays d'origine.

Les inscriptions devront être adressées en indiquant les renseignements suivants :

Nom, prénoms et nationalité du stagiaire, adresse complète, date de naissance, nom de la société à laquelle il appartient, fonction dans la société, instrument joué, références, stage choisi, stage précédemment suivi.

Les anciens stagiaires seront inscrits en priorité. Les nouvelles inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des mandats.

N.B. - Les stagiaires peuvent bénéficier d'une bourse au titre de la promotion sociale à condition qu'ils aient obtenu un congé sans salaire et que l'employeur fournisse une attestation. Cette bourse est d'un montant de 150 F.

STAGES FRANCO-ALLEMAND

En Allemagne : Killpeneck : vacances de Pâques, 40 places. Les inscriptions devront parvenir à la Confédération Musicale de France avant le 10 mars 1969. Alpirsbach (Forêt Noire) : du 17 au 23 août 1969, 40 places. Les inscriptions devront parvenir à la Confédération Musicale avant le 15 juin 1969. Hébergement, activités et voyage gratuits au départ de Paris.

Niveau musical exigé : cours supérieur de la Confédération Musicale de France.

Telle est la démarche initiale, «directe» et sensible, que nous proposons à l'enfant.

Mais quel rôle joue - dans cette prise directe sur la vie sonore - ce que nous avons coutume d'appeler «solfège» et qui a formé, en France, des musiciens d'élite et des orchestres prestigieux?

L'étude du Solfège est, quelles que soient les méthodes - une formation de l'oreille, du sens rythmique, mélodique, harmonique, une virtuosité de l'œil, nécessaire au déchiffrement.

Je suis personnellement d'autant plus attachée à cette tradition que j'ai moi-même été formée par elle, puis appelée à en transmettre l'enseignement pendant des années dans le cadre du Conservatoire National Supérieur de Paris.

Personne n'est plus sérieuse que nous de laisser au Solfège français ses extraordinaires qualités.

Mais il va sans dire qu'un tel approfondissement ne peut venir qu'après une véritable communion avec les éléments de la musique, et c'est cette communion que nous cherchons à offrir, d'une part à l'enfant en le plongeant dans un «bain sonore», d'autre part aux participants de nos stages.

Dès que sa sensibilité musicale a été éveillée, l'enfant éprouve spontanément le besoin de fixer les différents sons qui constituent une ligne mélodique bien assimilée, et l'étude de la notation n'est plus qu'un jeu.

De nombreux pionniers, bien connus des spécialistes, ont œuvré dans ce sens, en France et à l'étranger. Carl Orff - dont la vision de compositeur a su dépasser la grammaire pour revenir aux sources de la vie affective et de la musique - nous a paru être un de ceux qui captait le plus profondément le «paysage intérieur» (1) de l'enfant pour l'amener à la lumière de l'extériorisation et de la communion.

Pour dispenser cet enseignement dans nos écoles de musique, il a été créé de nombreux postes. Nous cherchons à confier au même professeur solfégiste éprouvé et animateur sensibilisé par nos stages - l'initiation par les Méthodes Actives, et leur enchaînement avec

les classes dites de «solfège traditionnel». On évite ainsi la césure entre deux techniques qui n'en doivent former qu'une : le solfège traditionnel se trouve vivifié par un départ qui donne la priorité à la sensibilité sur l'intellectualité, et l'esprit de créativité survit dans la suite des études musicales.

Tout l'enseignement initial étant polyphonique - aussi bien sur le plan vocal que sur le plan instrumental - les classes de Méthodes Actives débouchent tout naturellement dans la Musique d'ensemble.

Dans les écoles maternelles et primaires, il serait souhaitable d'offrir à tous les enfants cette pratique vivante et concrète de la musique, car, ainsi que l'a dit Nietzsche :

«Une vie sans musique e-t une vie sans âme».

Paris, le 27 janvier 1969.

(1) DEBUSSY.

Les prochains stages de méthodes actives et d'initiation musicale auront lieu aux dates suivantes :

Toulouse : 11 avril au 15 avril inclus.

Montpellier : 16 avril au 20 avril inclus.

Limoges : 23 mai au 27 mai inclus.

Ces stages sont organisés sous l'égide du Ministère des Affaires Culturelles.

NOMINATION

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Yves Cayrol au poste, après concours, de directeur du Conservatoire de Digne (Basses-Alpes).

Nous lui adressons nos bien vives félicitations et nous sommes heureux de vous donner son curriculum vite musical : 1<sup>er</sup> prix de trombone, prix contre-basse cordes, diplômée solfège, harmonie, élève de MM. Bleot et Dondeyne, sous-directeur de l'Association musicale Van-gneray, directeur harmonie et école de musique de Saint-Marcellin, membre enseignant de la promotion nationale du Rhône. La presse et la télévision ont annoncé sa nomination en faisant observer qu'il était le plus jeune directeur de Conservatoire de France.

Ministère des Affaires Culturelles COMMUNIQUE

SESSION D'INITIATION PEDAGOGIQUE CONCERNANT LA METHODE D'EDUCATION MUSICALE MARTENOT

Dans le cadre de son action de rénovation de l'enseignement musical en France, le Service de la Musique au Ministère des Affaires Culturelles organise une session d'initiation à la méthode active d'éducation musicale Martenot.

Réservée aux Professeurs des Ecoles municipales et nationales de musique, des Conservatoires régionaux ainsi qu'aux Instituteurs et aux Professeurs d'enseignement musical des Lycées et Collèges, cette session aura lieu du 31 mars au 5 avril 1969 au Centre Univer-

sitaire Dauphiné, place du général de Lattre de Tassigny, Paris-16<sup>ème</sup>, Admission sans frais.

Pour détails et inscriptions, adresser la correspondance à l'Ecole d'Art Martenot, secrétariat des stages, 23, rue Saint-Pierre, 92-Neully.

DISTINCTION

Nous avons eu le plaisir d'apprendre la nomination de M. Henri HUGONNET, trésorier de la Confédération Musicale de France, et président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Cette haute distinction lui a été remise par M. Manière, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Nous présentons à M. Hugonnet, nos plus vives félicitations.

Musique BUCHER 68 - MULHOUSE 8, place de la Concorde vous présente en exclusivité tous les instruments cuivre, Marque SYMPHONIC Qualité - Justesse - Prix Cornet trompette modèle américain : cuivre 265 - argenté 330 TTC Soubassophone très grosse perce, pavillon démontable et orientable Cuivre : 2.835 ; argenté : 3.465 T.T.C. Catalogue et condition sur demande ATELIER de REPARATION

Association Amicale des Anciens Musiciens Militaires

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SAINTE-CECILE 68 AUTOUR DU TAPIS VERT

Réunis dans les salons du Restaurant Pocard, 65 membres de l'Amicale étaient présents à ce rendez-vous du 25 novembre. Le Président Menichetti qui a retrouvé sa forme après une chaude alerte, ouvre la séance et passe la parole au secrétaire général.

Celui-ci met en lumière les progrès réalisés par l'Amicale, depuis le retour d'un bulletin trimestriel assurant une liaison et une information plus régulières et plus suivies que par le passé.

Il souligne l'apport jeune d'une centaine de nouveaux adhérents, ce sang nouveau, cette «bouffée d'air frais» qui, seule, peut garantir la pérennité de notre Association.

La parole est ensuite au trésorier Fernand Burle, visiblement heureux d'avoir à exposer une situation financière presque florissante, qui permet en tous cas de faire face à nos engagements.

Après l'approbation à l'unanimité de ces deux rapports, les délibérations portent sur les trois membres du Comité, sortants désignés par le sort. Ce sont MM. Bouvier, Degenne et Jorand. Ils sont immédiatement réélus.

Le taux des cotisations est ensuite débattu. Le secrétaire général fait valoir que la cotisation simple de 5 F permet un plus grand nombre d'adhérents et n'empêche nullement de s'inscrire comme membre d'honneur (10 F), tous ceux, d'ailleurs nombreux, qui veulent bien consentir à ce geste. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Enfin, le président Menichetti propose que soit désigné au titre exceptionnel de président honoraire, M. Charles Lhomme qui assumera pendant 7 ans, les fonctions de président actif; proposition adoptée à l'unanimité.

LE REPAS DE SAINTE-CECILE.

C'est dans une extraordinaire ambiance de camaraderie et de retrouvailles que se déroule notre repas parfaitement réalisé dans un cadre «belle époque» des plus appréciés.

Les groupes se forment par affinité ou origine, unissant chefs, sous-chefs et anciens musiciens autour du Comité et de ses invités d'honneur.

Le président Menichetti évoque avec émotion les deuils récents de l'Amicale : Paul Pardoel, son camarade de promotion, Victor Candillier, Etienne Cheveller, Mme Armand Tournel, Ludovic Ajourque.

Notre président poursuit en soulignant la façon cavallière dont la musique est parfois traitée. Il regrette que les chefs de musique soient obligés de reprendre la somme et le crayon pour postuler à un quatrième galon, accordé à l'ancienneté dans tous les autres cas. Il ne manque pas de pointer ceux qui travaillent dans l'ombre pour le bon fonctionnement de l'Amicale,

paroles bienveillantes qui vont droit au cœur de certains d'entre nous.

Mais il appartient au secrétaire général de saluer ceux qui par leur présence, matériellement et personnellement, notre Amicale si dispersée et d'évoquer aussi cette partie invisible qui surgit chaque jour par un courrier venu parfois du bout du monde prouvant combien notre gramme de famille est bien une réalité vivante.

Etalent présents à notre table, nos invités d'honneur : MM. Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France ; Albert Thorn, ancien chef de la Musique Grand-Duciale de Luxembourg ; le Colonel Pierre Dupont et Félicien Forêt, nos deux présidents d'honneur ; René Benedetti, professeur au Conservatoire National Supérieur ; le Commandant Jean Gallet, chef de la Musique de l'Air. Une place spéciale est faite à M. Adrien Canavesio, membre d'honneur qui n'a pas hésité à venir de Marseille, accompagné de son fils et d'un proche parent, M. Griseri, corniste ; M. le président du Comité, François Menichetti et Mme ; notre vice-président, Georges Streib, salué pour son inlassable activité ; le secrétaire général, Pierre Bouvier et Mme (et sa mère, Mme Amstutz de Besançon) ; M. le trésorier Fernand Burle et Mme, le trésorier adjoint, Bernard Pieus, personnalités dont le concours nous est précieux en la circonstance. D'autres membres du Comité, MM. Marcel Jorand et Christian Houé.

MM. les chefs de musique en activité ou en retraite : M. Félix Boyer, ancien du 46<sup>ème</sup> R.I., présent à l'Assemblée ; M. Léon Cordier, directeur à l'Ecole de Chartres et Mme ; M. Robert Lompre, directeur à l'Ecole de Bray-sur-Seine ; M. René Gaudron, en activité au Cambodge, présent à la faveur d'un congé ; Mme Tournon venue du Havre et M. Tournon incontestable doyen de cette soirée qui reçoit une ovation de l'assistance ; M. André Bourdoy, directeur à l'Ecole d'Abbeville ; M. Mercenne en activité à Suresnes ; M. Nicolas Mercuder, en activité à Paris ; MM. les sous-chefs de musique René Brassens en activité à Dijon ; Daniel Boué, en activité à Lueil. D'autres amis venus de Province : M. Chevalier, de Bleury-89 ; M. Jean Justafre, directeur du Conservatoire de Châlons-sur-Marne et Mme ; M. Maurice Lefebvre, de Châtea-Thierry. Nous n'oublions pas M. Bronquères, directeur à Colombes, présent à l'Assemblée et retenu à l'heure du repas.

Les anciens du 5<sup>ème</sup> R.I. : M. et Mme Auguste Rézilloit ; M. Henri Hamelin ; M. et Mme Charpentier ; M. et Mme Henri Windels ; M. Emmanuel.

Les anciens de l'Air : M. Bontiller venu de Vichy ; M. et Mme Herpin ; M. Christian Epiney, en activité. Les anciens du Génie : M. Charles Houine, leur animateur ; M. et Mme René Hanyard ; M. et Mme Laro ; M. et Mme Léat. Et comment ne pas clore ce délicat par la Musique de la Garde avec Jacques Tisser, M. et Mme Dejean, M. Rogeoudou et M. Grandjean.

# Manifestations 1969

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
<b>CONGRES</b>			
2 mars 1969	CHAMBERY (Savoie)	Congrès technique de la Savoie - 9 h. 30.	Maison de la Promotion sociale.
2 mars 1969	GRENOBLE (Isère)	Réunion technique de l'Isère - 9 h. 30.	M. Ange Rezoagli, 22, rue Forcioli-Conti, Ajaccio.
5 et 6 avril 1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F. et festival.	M. Laugner, 2, avenue de la Liberté, à Sélestat.
20 avril 1969	SELESTAT (Bas-Rhin)	Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace organisé par la Société Chorale « Harmonie 1858 » de Sélestat.	S'adresser au siège, 3, rue de l'Angelle, Lyon-6ème.
11 mai 1969	MANZIAT (Ain)	Assemblée générale et Festival de l'Ain.	
21 juin 1969	BOURG (Ain)	Congrès de la Fédération Musicale du Sud-Est.	
28 septembre 1969	LYON (Rhône)	M.J.C. 9 h. 30 - Congrès technique fédéral du Sud-Est.	
5 octobre 1969	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie)	Assemblée générale des Sociétés de la Savoie.	
12 octobre 1969		Assemblée générale de l'Ardèche.	
8 novembre 1969		Assemblée générale de l'Union des Sociétés musicales du département du Rhône à Lyon.	
1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F. et concours international.	
<b>CONCOURS</b>			
15 et 18 mars 1969	SAINT-AVOLD (Moselle)	IIIème Concours fédéral international. Festival d'accordéon.	M. Quafa, 20, rue Valentin-Metzinger, Saint-Avold (57).
4 mai 1969	BLAYE (Gironde)	Concours inter-régional de batteries-fanfares organisé par la Batterie-Fanfare « Les Merlots de Cars et Blaye ».	M. Curot, président, 1, cours du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Blaye (Gironde).
8 mai 1969	MULHOUSE (Haut-Rhin)	21ème Concours de Chant scolaire organisé par l'Association des Chorales d'Alsace.	M. Rodolphe Pflimlin, 1, rue du Col-du-Linge, Mulhouse.
8 mai 1969	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Concours de Chant scolaire organisé par l'Association des Chorales d'Alsace.	M. Claude Hebling, 31, rue de la Paix, à Schiltgheim (Bas-Rhin).
11 mai 1969	CHATEAUNEUF (Char.)	Concours national	M. Andrieux, trésorier, à Châteauneuf (Charente)
18 mai 1969	JARNY (Meurthe-et-Moselle)	Concours international fédéral - Cinquantenaire et festival.	M. Pierre Farcy, 25, rue Charles-Gounod, Jarny (Meurthe-et-Moselle)
25 et 26 mai 1969	EVRON (Mayenne)	Concours international de musique.	M. Raymond Gilbert, directeur de la Musique municipale, Mairie Evron (53).
15 juin 1969	ROMORANTIN (Loir-et-Cher)	Concours national.	M. Lucien Benoit, 31, Cité des Grands-Prés, Romorantin (41)
22 juin 1969	BOURG (Ain)	Concours international de musique.	Hôtel de Ville de Bourg (01), M. Raquet, secrétaire général du C.O.
1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Concours international.	
<b>FESTIVALS</b>			
Pâques 1969	AJACCIO (Corse)	Festival international de musique, réservé aux sociétés classées en 1ère division et catégories supérieures, organisé à l'occasion du bi-centenaire de la naissance de Napoléon 1er et du Centenaire de la Musique Municipale d'Ajaccio.	M. le chef de la Musique Municipale d'Ajaccio 22, rue Forcioli-Conti, 20-Ajaccio, qui transmettra au Comité d'organisation.
5 et 6 avril 1969	VILLERUPT (Meurthe-et-Moselle)	Semaine musicale.	M. Marcel Rigollet, 2, rue Gambetta à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
Du 8 au 13 avril 1969			
11 mai 1969	LE BOURGET (Seine-St-Denis)	Festival de musique est organisé par « l'Avenir musical du Bourget » pour harmonies, fanfares et batteries fanf.	M. Patin président, Hôtel-de-Ville du Bourget (93)
11 mai 1969	STEENBEQUE (Nord)	Centenaire de l'Harmonie municipale	M. René Desmils, président secrétaire du « Progrès Steenbecquois », à Steenbecque (Nord).
Jeudi 15 mai (Ascension)	CALUIRE (Rhône)	Festival du Canton de Neuville-sur-Saône.	M. Baudoin, directeur.
15 mai 1969	BOURGOIN (Isère)	Festival des Sociétés Juniors de l'Isère.	
15 mai 1969	TAUGON (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. Marc Brun à Coutouvre (Loire).
18 mai 1969	PONCIN (Ain)	Festival de la Fédération des bords de l'Ain.	M. Sibre, président, Saint-Fors-sur-Gironde (Charente-Maritime).
18 mai 1969	LAMASTRE (Ardèche)	Festival départemental de l'Ardèche.	M. Marc Benedic, secrétaire, 9 rue du Puty, Saint-Mihiel.
18 mai 1969	COUTOUVRE (Loire)	Festival de musique.	M. René Godfrin, président, Corny-sur-Moselle (57).
25 mai 1969	SAINT-FORS-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. Mathé, président-directeur.
25 mai 1969	SAINT-MIHIEL (Meuse)	Festival de l'Harmonie municipale.	M. Jean-Marie Georgin, 23, rue Claude-Debussy, Bouzonville (Moselle).
25 et 26 mai 1969	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de musique.	M. Camille Michel, secrétaire de mairie, Algrange (Moselle).
26 mai 1969	ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-Maritime)	Festival de musique.	
Lundi Pentecôte	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival de musique.	M. Merle, président-directeur.
31 mai - 1er juin 1969	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Camille Panel, 6, rue de Burdigues, Bourg-Argental - 42.
1er juin 1969	REIMS (Marne)	Festival de l'Harmonie du 3ème Canton. (Le nombre de sociétés prévu pour ce Festival est atteint, aucune candidature ne pourra être retenue).	M. Callen, directeur artistique du Casino à Charbonnières (69).
1er juin 1969	SAIGNES-SAINTE-RADEGONDE (Charente)	Festival organisé par les « Echos du Pharon » ouvert aux batteries simples et batteries-fanfares avec trompes et trompettes.	M. Alain Kiffer, 16, rue Lagrange à Manom (Moselle).
1er juin 1969	OVRIEUX (Rhône)	Festival du groupement de Limonest.	M. Pichelin - 02 - Liesse. Tél. 83.
1er juin 1969	TARARE (Rhône)	Festival du groupement Rhino et Trambouza.	M. G. Fery, secrétaire, rue de la Poste, Somme-dieu (55).
7 et 8 juin 1969	BOURG-ARGENTAL (Loire)	Festival de musique.	M. André Godier, secrétaire du Cercle des XVII 11, place d'Armes, Vitry-le-François (Marne).
8 juin 1969	CHARBONNIERES (Rhône)	Festival avec épreuves de classement.	M. Bernard, président.
8 juin 1969	MANOM (Moselle)	Festival de Musique.	M. Gérard Müller, président, 15, rue du Stade, L'Hôpital (Moselle)
8 juin 1969	CHATEAU-THIERRY (Aisne)	Festival départemental de Musique.	M. Gendre, Mairie d'Avallon.
8 juin 1969	GRIGNY (Rhône)	Festival du groupement de Saint-Genis-Laval.	M. Baudry, président.
8 juin 1969	SOMMEDEU (Meuse)	Festival de la Fanfare municipale.	M. Cascz, 35, rue F.-Giraud, Villefranche (69).
8 juin 1969	VITRY-LE-FRANÇOIS (Marne)	Centenaire de la fondation de l'Harmonie du Cercle des XVII. Elle sollicite la participation de 4 ou 5 sociétés de 1ère division pour organiser, à cette date, un programme musical de qualité.	M. R. Zehren, président, 151, rue Nationale, Basse-Ham (Moselle).
8 juin 1969	SAINT-SAVINIEN (Ch-Maritime)	Festival de musique.	Mme Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, Fameck (Moselle)
8 juin 1969	L'HOPITAL (Moselle)	Festival de musique, Harmonie Municipale.	M. Libraire, chef de musique, Mairie de Gérardmer, Tél. 23.
15 juin 1969	UGINE (Savoie)	Festival départemental de la Savoie.	M. Alex Staub, rue Jean-XXIII, Puttelange (Moselle).
15 juin 1969	AVALLON (Yonne)	Festival fédéral.	M. Guy Ofsard, rue Solvay, Château-Salins (Moselle).
15 juin 1969	ARS-EN-RE (Ch.-M.)	Festival de musique.	M. Paul Therre, président de l'Union Philharmonique, 20, rue Docteur-Joubert, Thiers (63).
15 juin 1969	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival du 30ème anniversaire du groupement Villefranche-Beaujolais et cinquantenaire de l'Union musicale de Villefranche.	M. Thiriet René, vice-président, 8, rue Général-Gibon, Wolppy (57).
15 juin 1969	BASSE-HAM (Moselle)	Festival de musique.	
15 juin 1969	FAMECK (Moselle)	Festival de musique et de Majorités.	
15 juin 1969	GERARDMER (Vosges)	Festival fédéral des Vosges.	
15 juin 1969	PUTTELANGE-LES-FARSCHVILLER (Moselle)	Festival de musique.	
15 juin 1969	CHATEAU-SALINS	Festival de musique.	
21 et 22 juin 1969	THIERS (Puy-de-Dôme)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, Festival de musique.	
22 juin 1969	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique - Fête des Fraises.	
22 juin 1969	SAINT-VAILLIER (Drôme)	Festival départemental de la Drôme.	
25 et 27 juin 1969	LYON (Rhône)	Théâtre romain - Commémoration du centenaire de la mort de Berlioz - Exécution du Requiem d'Hector Berlioz avec le concours de toutes les Chorales de la Ville et l'Orchestre Rhône-Alpes (500 exécutants).	
26 et 29 juin 1969	VILLERUPT (M.-et-M.)	IVème Festival de Musique.	
29 juin 1969	LE TOURNE (Gironde)	Festival annuel de Batteries-Fanfares, placé sous le patronage de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, de la C.M.F. et de la Municipalité du Tourne, est ouvert à toutes sociétés désirant y participer.	
29 juin 1969	EVIAN-LES-BAINS (Hte-Savoie)	Festival de la Fédération du Chablais.	
29 juin 1969	TULLINS (Isère)	Festival départemental de l'Isère.	
29 juin 1969	BRIOUDE (Haute-Loire)	Festival de Musique du Centenaire de l'Harmonie.	
29 juin 1969	BOUHET (Charente-Maritime)	Festival de musique.	
29 juin 1969	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique.	
29 juin 1969	METRICH (Moselle)	Festival de musique.	
6 juillet 1969	GROSBLIEDERSTROFF (Moselle)	Festival de chant.	
6 juillet 1969	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique.	
6 juillet 1969	DIGOIN (Saône-et-Loire)	Festival de musique et Congrès de la Fédération de la Saône-et-Loire.	
6 juillet 1969	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival de musique.	
6 juillet 1969	SAVIGNY (Rhône)	Festival du groupement de la Vallée d'Azergues.	
20 juillet 1969	GARCHE (Moselle)	Festival de musique.	
27 juillet 1969	ST-GEORGES-DE-RENEINS (Rhône)	Festival des 3 cantons du Beaujolais.	
27 juillet 1969	METZERVISSE (Moselle)	Festival de musique.	
15 août 1969	ILE DE RE - LA NOUE - SAINTE-MARIE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux sociétés de l'île.	
6 et 7 septembre 1969	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Festival national des Anciens de la Musique nationale des C.J.F. de Chateauguyon	
			M. P. Marchetti, 4, rue du Vieux-Moulin, Metzerville (57).
			M. Salle, 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE  
**AJACCIO** PAQUES - 1969 -  
 Conditions pour groupes  
 par avion ou par bateau  
**TRANSATOUR S.C.T.T.V.**  
 34, rue de Lisbonne - PARIS-8<sup>e</sup> - Téléphone 522.83.37  
 l'Agence officielle  
 de la Confédération Musicale de France Lic. 183

### PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres  
signes ou intervalles + T.V.A.

#### OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi intéressante à professionnel du bâtiment de l'industrie et du commerce (1 jardinier, entretien propriété, logé, réservé en priorité à bon musicien clarinette, trombone, basse et saxo. S'adresser maire de SAINT-FLORENTIN (Yonne). Tél. 51.

■ Société Musicale de PONT-DES-VERS (Suisse Normande) recherche retraité pour direction et formation d'élèves. Possibilité logement. S'adresser Président VERRIER, à MESNIL-VILLEMENT, par PONT-D'OUILLY (Calvados).

■ Chef-lieu de canton demande garde-champêtre déjà titulaire musicien, tambour ou clairon. Possible emploi pour l'épouse. Ecrire au journal n° 675.

■ Instructeur Clairon-Tambour jouant d'un instrument Harmonie susceptible de tenir emploi dactylo et petit secrétariat, est demandé par l'Harmonie Municipale des SABLES-D'OLONNE (Vendée). S'adr. à M. CHARTIER, directeur.

■ URGENT. Emploi municipal commis de bureau réservé à bon musicien clarinette de préférence, capable instruire jeunes élèves. Mutation ou titres. Logement assuré HLM. Ecr. M. le maire, GANGES (Hérault) 5000 h.

#### DEMANDES D'EMPLOIS

Ex-chef Fanfare Militaire, 40 ans, Prix de Paris, recherche Direct. Ecole de musique et Harmonie. Prof. Mus. CES. Dynamique et organisateur (Ser. réf.), grande expérience pédagogique. Ville assez import. et rég. Sud-Est de préférence. Libre sept. 69. Rép. dét. assurée. Ecrire journal sous n° 676.

■ Hautboïste, 1er Prix Conservatoire, jouant saxo, 23 ans. Ayant enseigné dans C.E.G. et Ecole de Musique, rech. place professeur ou orchestre. Ecrire journal n° 677.

■ Chef tambour libéré obligations militaires recherche emploi. Donnerait leçons de tambour et assurerait formation batterie scolaire et adulte. Ecrire journal sous n° 678.

■ Chef de Musique, directeur Ecole municipale de musique, excellentes références, enseignement solfège, cuivres, piano, rech. direction Ecole de musique et harmonie. Ecr. journal sous n° 679 qui transmettra.

■ Chef de Musique 1ère classe disponible, cherche direction Harmonie ou Ecole de Musique. Ecr. Journ. s/n° 680.

■ Ancien clarinetiste Concerts Symphoniques Paris (études harmonie contrepoint piano) cherche ville du Sud, emploi sous-chef ou clarinetiste ou professeur musique et français (licencié libre) dans institution. Ecr. à B. MARCHAND 20, rue Balzac, 92-Asnières.

■ Prof. grande expérience années et cuivres, cherche pl. chef de musique avec si possible CES-CEG Lycée. Ecr. au journ. s/n° 681.

#### 5ème SAISON MUSICALE

Un concert sera donné le vendredi 7 mars à 21 h., en l'église Saint-Louis-en-l'Île, Paris avec Le Collegium Musicum de Marly (solistes) : Lily Laskine et J.-E. Gugenheim, avec Catherine Poffin et Marylène Breton, sous la direction de Mario Vincent.  
 Programme : Festival Mozart (Concerto pour Flûte et Harpe, Symphonie Concertante, Divertimento KV 136).

### ADOLPHE JOUANNET

Compositeur Creusois, n'est plus. Nous avons appris avec beaucoup de tristesse la mort de notre ami Adolphe Jouannet, compositeur de musique, ancien Chef de musique d'Aubusson, vice-président, fondateur de la Fédération Musicale du Centre, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Creuse.

Les obsèques ont été célébrées le vendredi 31 janvier, en l'église Sainte-Croix d'Aubusson, devant une foule d'amis et de nombreuses personnalités officielles et délégations.

L'Harmonie Départementale de la Creuse, reconstituée spontanément pour la circonstance, a accompagné notre vénéré doyen jusqu'à sa dernière demeure aux accents pathétiques de l'ultime marche, œuvre du regretté disparu.

En tête de l'imposant cortège, claquait au vent le Fanion fédéral (don d'Adolphe Jouannet à la Fédération Musicale du Centre, emblème exécuté en tapisserie d'Aubusson) escorté par toutes les bannières des Sociétés Musicales Creusoises. Le recueil croulait sous les fleurs...

L'hommage de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale du Centre a été rendu par M. André Rehin, secrétaire général de la F.M.C. et membre du Comité de Direction de la C.M.F. qui représentait les présidents Ehlmann et Martinet, empêchés, ce dernier par un deuil récent.

Dans le prochain numéro du Journal Confédéral, à la rubrique Centre, nous pensons pouvoir donner de plus amples détails sur le déroulement de cette émouvante cérémonie en rappelant ce que fut la vie d'Adolphe Jouannet, pionnier de la Fédération Musicale du Centre qui se dévoua inlassablement à la cause de nos Sociétés de musique d'amateurs.

Que ses enfants et petits-enfants trouvent ici, à nouveau exprimées, nos bien sincères condoléances et notre vive sympathie. A. R.

— Emotion pour saxophone alto ml hémol et piano, de Marcel Dautremer.

— Aux Editions Musicales C.I.P. E.M., 6, boulevard de Clichy, Paris (18ème), pour accordéon : New-Valtz (grande valse concertante) de H. Rawson et J. Thyveirat.

— Aux éditions Buchel-Chastel, 166, boulevard du Montparnasse Paris-14ème, Turque par Kurt et Ursula Reinhard ; collection « Les Traditions Musicales ».

— Aux Editions Marguerite, 24, rue René-Boullanger Paris-10ème, pour accordéon, Evocation d'Enyss Djemil arrangement par Gabrielle Sinigaglia ; Menuet en sol majeur par Charles Lhomme, pour orchestre à plectre ou d'accordéons.

**G. Guérault**  
 (Maison fondée en 1892)  
 119, rue Saint-Denis - PARIS-1er  
 Tél. CEN 47.33



TOUS LES  
 INSIGNES  
 COUPES  
 MEDAILLES  
 BRELOQUES  
 DRAPEAUX  
 Tarif franco

### VIENT DE PARAÎTRE

Méthode de flûte à bec (ou flûte douce) - 4ème Edition  
 par PIERRE PAUBON  
 « Vient de paraître » la quatrième édition de cette méthode qui date de 1946.

Depuis sa première édition elle a subi plusieurs transformations afin de suivre l'évolution en France de l'instrument à 8 trous.

Pierre Paubon fut l'un des premiers à susciter en notre pays, la popularisation de la flûte douce (ou flûte à bec). Il a tenu, dans un ouvrage de format commode et par la simplicité des moyens employés, à mettre à la portée de tous la pratique aisée des 5 types de flûtes à bec dans les deux versions souvent discutées : doigts anciens et doigts modernes.

Nauti de ce guide, l'enfant ou l'adulte peut aborder, après les 9 leçons et le répertoire contenu dans l'annexe, les grandes œuvres du répertoire.

1 volume format 13 x 21 (à la française) préfacé par Paul Brunold. Prix 7 F.

Editions Ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris-13ème.

Editions MOLENAAR : s'adresser aux Editions Robert Martin, 106, la Coupée, à Charnay-les-Maçon (71) : 9 chorals de J.-S. Bach et R. Schumann pour trompettes, cornets, bugles sib ; arrangement Emile Baudrier.

— Grazioso voor trompette, cornet, bariton, bugle Sib ou ut avec piano ; arrangement Emile Baudrier, de Gluck.

Editions transatlantiques : (11, avenue Hoche, Paris 8<sup>e</sup>), Fontenay, pas redoublé pour musique d'harmonie avec tambours et clairons, de Jean Malliot.

Editions Henry Lemoune (17, rue Pigalle, Paris 9<sup>e</sup>) : Thème varié pour flûte et piano de Pierre Anciert. Cinq pièces faciles pour clarinette ou saxophone alto et piano, de Jean Absil.

— Baccarolle pour flûte et piano, de André Ameller.

— Andantino pour clarinette si hémol et piano, de André Ameller.

— Gavottina pour clarinette si hémol et piano de Marcel Dautremer.

### CONCOURS DE MARCHE POUR FANFARES

Festival International de Musique Populaire  
 4.000 F de prix — Indemnité de transport

Inscriptions :

Service des Affaires Culturelles  
 MAIRIE D'EPINAY-SUR-SEINE (93)

### AVIS DE CONCOURS

Des concours destinés à recruter 14 musiciens auront lieu à la Musique de la Garde Républicaine, 18, bd Henri-IV à Paris-9<sup>e</sup> aux dates prévues ci-dessous :

Lundi 17 mars 1969 à 14 heures, pour le recrutement de 7 musiciens jouant le Violon. Programme du concours : exécution du 2ème Concerto en Ré mineur de Wieniawski ; Lecture à vue - Traits d'Orchestre.

Mercredi 19 mars 1969 à 14 heures, pour le recrutement de 4 musiciens jouant le Violon-Alto. Programme du concours : exécution du Concerto de Karl Stamitz ; Lecture à vue - Traits d'Orchestre.

Vendredi 21 mars 1969 à 14 heures, pour le recrutement d'un musicien jouant la Flûte. Programme du concours : exécution de la Sonatine de Pierre Sancan ; lecture à vue - Traits d'Orchestre.

Lundi 24 mars 1969 à 14 heures, pour le recrutement d'un musicien jouant le Saxhorn-Basse si hémol. Programme du concours : exécution de Tubacchennale de Roger Boutry ; Lecture à vue - Traits d'Orchestre.

Mercredi 26 mars 1969 à 14 heures, pour le recrutement d'un musicien jouant la Percussion. Programme du concours : exécution de Cinq pièces brèves, de Jacques Delécluse ; Lecture à vue - Traits d'Orchestre.

Dates limites des inscriptions : a) concours de Violon : samedi 8 mars 1969 ; b) concours de Violon-Alto : mardi 11 mars 1969 ; c) concours de Flûte : jeudi 13 mars 1969 ; d) concours de Saxhorn-Basse si hémol : samedi 15 mars 1969 ; e) concours de Percussion : mardi 18 mars 1969.

### CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION POUR ORGUE « PRIX VALLEE D'AOSTE 1969 »

Le premier concours aura lieu à Aoste en 1969, selon les modalités fixées dans le règlement ci-joint et il est ouvert à des compositeurs de tout âge et de toute nationalité. Il est doté de 2 prix, dont le premier est de 700.000 Liras italiennes et le deuxième de 300.000 Liras italiennes ; en plus, la composition gagnante sera publiée aux soins de la Région valdôtaine et sera exécutée au cours du Festival 1970.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au Assessorato al Turismo ed alle Belle Arti Scurterla del Concorsi d'Organo Regione Autonoma Valle d'Aosta, 11100 AOSTA (Italia).

### VILLE DE POITIERS

Conservatoire Municipal de Musique. Concours sur épreuves pour le recrutement de 4 professeurs pour les disciplines suivantes : Piano, Violon, Clarinette, Danse classique, Déroulement des épreuves : 8 et 9 mai à Poitiers. Clôture des inscriptions le 15 avril 1969. Pour tous renseignements, écrire ou se présenter au Service du personnel de l'Hôtel de Ville.

### ÉDITIONS RIDEAU ROUGE

24, rue de Longchamp - PARIS-16<sup>e</sup> - Tél. 704-52-37

#### PETITES MAINS SIX PIECES pour PIANO

DEGRÉ MOYEN

PIERRE SANCAN

#### PIECES DE CONCERT POUR PIANO

TARENTELE - CARILLON

JEAN-MICHEL DAMASE

### FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

### CHORALES D'ALSACE

#### COLMAR

Salle comble aux Catherinettes, pour la matinée de l'Harmonie Sainte-Marie

C'est devant une salle comble qu'ont été donnés hier après-midi les trois coups de la matinée variée organisée par l'Harmonie Sainte-Marie. En effet, dès 14 h., une foule nombreuse avait envahi la salle des Catherinettes. Il faut dire que le programme avait de quoi satisfaire les plus exigeants.

La première partie du spectacle était assurée par l'Harmonie elle-même. Dans divers morceaux, allant de l'opérette au jazz, en passant par la musique folklorique, elle a pu faire apprécier les multiples facettes de son talent qui se confirme d'année en année. Les applaudissements nourris, qui ont salué chaque prestation en ont largement témoigné. Il faut souligner qu'une grande part du mérite revient au chef de musique, M. Fernand Erbsland. Chacun s'est plu à reconnaître sa maîtrise, particulièrement dans le morceau « A travers la Hongrie ». Pour lui, l'expression « porter un orchestre à bout de bras » n'est pas un vain mot.

Dans son allocution, M. Alphonse Mattler, président de l'Harmonie, a tout d'abord remercié l'assistance. « Il m'est agréable de constater que l'on peut, toujours compter sur des amis fidèles et sincères. Votre présence est notre meilleur encouragement pour poursuivre notre tâche ». Il a ensuite excusé M. Rey, maire de Colmar, et diverses autres personnalités du monde musical. Puis il a remercié la presse « Un récent article paru dans un journal local et traitant de la grande misère des sociétés populaires permettra certainement une prise de conscience et servira de point de départ à un nouvel élan ». Après avoir souligné les mérites du chanteur Obrechtner, il a souhaité à tous un agréable après-midi.

Le programme s'est poursuivi par deux morceaux exécutés en commun par la chorale et l'Harmonie Sainte-Marie « Notre hymne » de F. Menichetti et « Le chœur des prisonniers » de Giuseppe Verdi. Les

spectacles « Boula Pata » ont assuré la dernière partie de la matinée, avec un ventriloque, un clown et la célèbre famille Seitz.

Une belle manifestation à mettre à l'actif des organisateurs, qui ont certainement battu le record des entrées pour les matinées variées.

### CENTRE

#### VICHY

Salle municipale des fêtes, dimanche 26 janvier 1969, à 17 h., concert par l'Harmonie municipale de Vichy (direction, André Rehin).

#### PROGRAMME

1. La Marche des Matelots, Jean Maillot ; 2. Oubéron (ouverture), C. M. Weber ; 3. a) La Colombe (entracte), Charles Gounod ; b) Sérénade, Gabriel Pierné ; 4. Les Erinnyes (divertissement), Jules Massenet ; 5. Travelling Through U.S.A., Fantaisie Jazz, John Darling ; 6. deux Marches pour Harmonie, avec tambours et clairons, (tambour-major : André Lafaye), 1) En Bouronnais, sur des airs folkloriques du Pays, André Rehin ; 2) La Garde défilé, Gabriel Pares ; Ce concert a été retransmis le 2 février par l'O. R. T. F. régional.

#### Le centenaire du Réveil Bellocois

Le 24 novembre 1968 la Société « Le Réveil Bellocois » fêlait son centenaire et avait organisé à cette occasion un festival départemental. Les festivités prévues devaient avoir lieu primitivement le 23 juin mais les événements empêchèrent leur réalisation et la date en fut remise 2 fois, ce qui fut à l'origine de la défection de quelques sociétés du département, cette date du 24 novembre correspondant d'autre part aux fêtes de Sainte-Cécile. Quoiqu'il en soit, sept sociétés prenaient part à ce festival qui se déroula sans accroc malgré le temps incertain et quelques ondées le matin et en début d'après-midi. Le matin, alors que chaque société défilait en arrivant à Beaulieu





et que les rues retentissent des joyeux accents des marches entraînant, la musique des Enfants de Tulle, invitée d'honneur, assurait la partie musicale de la messe de Sainte-Cécile et du Centenaire, avec la participation de Mme Dubat et de M. Cluzaud, pianiste.

A midi les présidents et directeurs de sociétés se retrouvaient avec les membres du Révéil Bellocois et leurs dirigeants pour déguster le menu succulent de l'Hôtel Ventura. Au dessert le président et voyant du Révéil prononçait une émouvante allocution, rappelant le premier fondateur de Sainte-Cécile, qui était alors le nom de la Société Bellocoise, en 1868, et après un bref historique, il concluait en affirmant qu'aujourd'hui, malgré ses 80 ans, il était décidé à servir la musique populaire tant qu'il le pourrait (rappelons que M. Méry défie toujours avec sa société, au sein de laquelle il assure la partie de basse).

M. Dubat, vice-président de la Fédération Musicale du Centre et président de la jeune Union des sociétés musicales de la Corrèze, délégué par M. Martinet, président de la Fédération pour le représentant, excusait les membres du comité directeur de cette Fédération tous retenus par des engagements antérieurs, et transmettait leurs regrets: il disait son plaisir de se retrouver parmi les membres de ce Révéil Bellocois qu'il eut l'honneur de diriger pendant plusieurs années et félicitait chaleureusement les membres du comité d'organisation d'avoir osé, les premiers en Corrèze organiser ce festival départemental et surtout d'avoir aussi brillamment réussi. Puis il exposait les buts de l'Union Départementale devenue indispensable en cette période où la vie de nos Sociétés est menacée: après avoir décrit les avantages d'une telle Union il terminait en demandant aux Sociétés du Département de faire taire l'esprit de clocher et cet atmosphère de compétition et surtout d'indépendance qui ne peut actuellement que porter préjudice, mais au contraire de collaborer chaque fois que cela s'avère nécessaire, pour la cause que nous servons tous sans distinction de titre, pour que vive la Musique.

Après un court défilé le Révéil Bellocois et les 6 sociétés participantes se retrouvaient sur la place du Champs de Mars où, après l'ouverture du ban par la musique militaire de l'Ecole de Tulle, M. Dubat remettait au nom de la F. M. C. la médaille des vétérans à M. Méry pour 60 années passées au service de la musique populaire, puis il approchait la médaille du centenaire à la Bannière du Révéil, et enfin remettait diverses médailles de 15 et 25 ans ainsi que le macaron aux jeunes tambours et clairons totalisant 5 ans de service.

Pour terminer cette cérémonie un morceau d'ensemble « La Fille du Régiment » fut exécuté par toutes les sociétés sous la direction de M. Abrassart, directeur du Révéil Bellocois et enfin la Marseillaise dirigée par M. Dubat.

Le soir un concert de gala était donné par « Les Enfants de Tulle » concert qui termina brillamment cette journée qui, malgré un temps maussade laissera un rayon de soleil au cœur des Bellocois.

CLERMONT-FERRAND

Harmonie Municipale Concert du 15 décembre 1968

Lors du précédent concert au théâtre, l'Harmonie Municipale nous fit entendre: l'Ouverture du Freischütz, l'Intermezzo des Goyescas, Et Baïle de Luis Alcazar, et Toccata et Fugue en ré mineur de J.-S. Bach. Pour son 2ème concert d'hiver, l'Harmonie avait également bien fait les choses. Car cette manifestation, placée sous la Présidence d'honneur de M. Montpied sénateur-maire et de M. le professeur Bureau, adjoint délégué aux Beaux-Arts qui étaient représentés par M. Thomazet délégué à la musique, commença par l'exécution des Fanfares Royales de Lullu, Josquin des Prés, et Mouret Commentée avec soin par E. Lombardy (chef-adjoint), cette présentation fut une révélation. Surtout des sentiers battus, l'Harmonie et la Batterie-Fanfara, présentèrent ensuite, la Marche Française et la Marche des Mousquetaires du Roy de Lullu, la Marche des Dragons de Noël et une fantaisie de Giot, « La Clermontoise ».

M. Giot dirigea tout cela d'une façon alerte et précise. Quant à nos musiciens, ceux de la Batterie-Fanfara comme ceux de l'Harmonie, ils ont mis un soin et une conscience dignes de tous éloges à servir fidèlement des œuvres qui, pour être exécutées n'en sont pas moins d'une exécution difficile. Car la difficulté ne faisait que croître au fil de ce concert. L'admirable suite Elisabethaine de J. Ibert, et la page célèbre de Borodine « Dans les Steppes de l'Asie Centrale », puis ce monument considérable que sont les « Préludes de Liszt » illustre, avec évidence, l'importance du travail accompli par l'Harmonie Municipale et sa volonté d'aborder les entreprises les plus exigeantes.

HAUTE-GARONNE

VILLEFRANCHE-de-LAURAGAIS

Le dimanche 15 décembre l'Harmonie Municipale « La Lyre Lauragaise » a dignement fêté Sainte-Cécile. Cette belle journée a débuté par un concert religieux donné au cours de la messe solennelle de 11 heures en présence du « Révéil Villefranchois » et d'une assistance très nombreuse. Des œuvres célèbres furent magnifiquement exécutées sous la baguette du Chef Monsieur Messonnier. La partie solo de l'Adoration des Mages fut interprétée, avec art et maîtrise par le jeune clarinettiste Gérard Messonnier tandis qu'à l'élevation les clairons, sous la direction de Monsieur Dupuy exécutèrent « Aux Champs ».

A l'issue du service religieux fut le défilé au monument aux morts, accompagnés du « Révéil Villefranchois » et le corps des Sapeurs-Pompiers, qui déposèrent une gerbe. Un repas traditionnel et fraternel réunissant ensuite musiciens, dirigeants et invités d'honneur au Restaurant Claverie. On notait la présence de deux membres de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de la Haute-Garonne, Maître Verdier, Président et Maître Gaujac, Compositeur de Musique, Professeur honoraire du Conservatoire de Toulouse. Autour du Président prenaient place également:

M. Caunes, adjoint représentant Monsieur le Maire; M. le Docteur Izard, conseiller général; M. le docteur-vétérinaire Boyer, conseiller général, maire de Caraman; M. l'Archiprêtre curé-doyen; M. le Lieutenant Arnaud, commandant la compagnie de gendarmerie; M. Doumerc, directeur du Collège d'Enseignement général; M. Rey, président des « Sans-Souci » de Castelnaudary; Mlle Mathieu, organiste, animatrice de la chorale paroissiale; Mme Messonnier, épouse de notre

sympathique chef.

Le Président Boehrer remercia les autorités et toutes les personnalités présentes et excusa Monsieur le Maire, ainsi que les dirigeants des Sociétés amies empêchés pour raisons professionnelles ou état de santé.

En quelques mots il exposa ensuite l'activité de l'Harmonie pendant les dernières années. Il remercia Monsieur le Maire, ainsi que Monsieur le conseiller général pour l'aide matérielle et financière qu'ils apportent en faveur de notre Société. Il adresse également des remerciements aux membres honoraires pour leur générosité. Des félicitations ont été adressées à Madame Cécile Claverie pour son succulent menu.

La parole fut alors donnée au directeur, Monsieur Messonnier qui, après énoncé la situation technique de l'Harmonie, de l'Ecole de Musique et de l'Union Musicale Lauragaise, fit un brillant récit sur l'histoire de la Musique Populaire.

Vinrent ensuite les allocutions prononcées par les autorités et personnalités officielles: M. Rey, président des « Sans-Souci » de Castelnaudary; M. Caune, adjoint au maire; M. le Docteur Izard, conseiller général; M. le Docteur-Vétérinaire Boyer, conseiller général, maire de Caraman; M. l'Archiprêtre, curé-doyen; M. Doumerc, directeur du CEG; Maître Gaujac, Professeur honoraire du Conservatoire; Maître Verdier, président de la Fédération de la Haute-Garonne.

A tour de rôle chacun adressa de vives félicitations au directeur et président et à tous les musiciens pour la bonne marche de cette belle Union Musicale qu'est la Lyre Lauragaise.

Chansons et histoires terminèrent cette magnifique journée d'amitié et de bonne camaraderie.



ILE-DE-FRANCE

CHAMPIGNY-sur-MARNE

Ecole Municipale de Musique

Le samedi 7 décembre 1968 au centre des Loisirs les ensembles musicaux du Conservatoire municipal ont obtenu un très gros succès. Ils étaient présentés par M. Druet directeur de l'Ecole de Musique.

Ce fut une belle démonstration de la progression parfaite de l'Enseignement Musical à Champigny savoir:

L'école, l'élève, l'ensemble des jeunes et l'aboutissement de ce qui est à la société musicale locale.

La classe d'orchestre de l'école présentait, sous la direction de M. Druet: Symphonie numéro 100 de J. Haydn. Cette belle réalisation d'ensemble fut récompensée par de chauds applaudissements. Certains de ces jeunes restèrent et se joignirent à l'orchestre symphonique qui, sous la direction de M. Bracq exécuta: Mélodie de A. Arne; Invention; J.-S. Bach; Petite Musique de Nuit, de Mozart. L'orchestre fut à son tour très applaudi pour le grand respect des nuances et une exécution parfaite. Que MM. Bracq, Gondelle et Dupuis soient félicités pour avoir monté ce programme en très peu de temps.

Puis M. Druet présenta « Les Cadets » (ensemble à vent) qui jouèrent: Symphonie sur les Noël, de Delalande.

Très applaudie, elle aussi, cette formation parfaite de jeunes peut à tout moment rejoindre l'Harmonie, lui apportant ainsi un sang nouveau et l'enthousiasme de sa belle jeunesse.

C'est ce qui eut lieu quand l'Harmonie exécuta sous la direction de M. Robert Morchez: Trompette Volontaire de Purcell; Suite en Si b, Purcell; Pavane pour une Infante défunte de Ravel.

Enfin pour terminer cette belle soirée trois professeurs de l'Ecole de Musique MM. Blondeau (flûte), Lefebvre (hautbois) et Bernier (clarinette) exécutèrent: Chansons de France, de Legrand; Divertissement, de Legrand; Badinerie, de Legrand; Vol du Bourdon, R. Korsakoff.

Véritables artistes: leur virtuosité, leur vélocité et leur sûreté d'exécution montrèrent à tous et plus particulièrement aux jeunes où chacun peut aboutir par le travail, la volonté, la ténacité et surtout l'amour de la musique et d'un instrument.

Le colonel Charollais secrétaire général de la Fédération de l'Ile-de-France remercia les musiciens et félicita chaleureusement M. Roger Bernard, maire-adjoint, représentant la municipalité, pour l'appui qu'elle apporte à l'enseignement de la musique; exemple frappant dans la région; exemple périphérique les résultats sont importants et concluants et tous ceux qui s'y intéressent à Champigny peuvent en être fiers.

Colonel Charollais.

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

Sainte-Cécile et l'Harmonie

Municipale de Colombes

Egalement fidèle à nos traditions musicales et, en premier lieu, à Sainte-Cécile, à son anniversaire, l'Harmonie Municipale de Colombes, qui dirige avec grande autorité M. J. Brouquières, son excellent directeur, se réunissait, ce samedi 7 décembre 1968, en l'une des grandes salles de la cuisine-centrale de Colombes, si accueillante pour les fidèles disciples des Arts et Lettres et des Sports. Nos musiciens y rassemblèrent, chaque année pour y déguster le banquet traditionnel, offert aux membres de l'Harmonie Municipale par son comité-directeur, présidé par M. L. Bazanté, un bien sympathique président, et pour honorer le mémoire de Sainte-Cécile, en son joyeux anniversaire. Cette initiative, fort appréciée de nos musiciens, est, fortement soutenue par la municipalité de Colombes. La présence à ce déjeuner de M. D. Frehaut, maire de Colombes et conseiller général, qu'accompagnait Mme Frehaut et les hautes personnalités municipales et locales, indiquait bien le grand et bienveillant intérêt que l'on porte à notre belle phalange municipale. L'on y avait bien regretté l'absence de son président d'honneur, le maître Paul le Flem, indisposé et retenu chez lui. Espérons que cette indisposition n'est que passagère. Notre Harmonie Municipale, puis la plus grande partie de ses éléments au sein de son école Municipale de Musique, placée sous la haute direction de M. Poussard, le dynamique sous-chef de l'Harmonie Municipale. Cette école de musique compte, aujourd'hui, 495 élèves, nous révélait, avec fierté notre cher maître, lorsqu'il prit la parole, après une dégustation fort agréable et joyeuse, animée. L'on y évoqua également le souvenir d'un grand concert, qualifié de formidable, et donné à l'occasion de la venue, à Colombes, de l'Harmonie Municipale de Frankenthal, sa sœur jumelle Ouest-allemande, cet été dernier. A ce banquet nous avions eu le grand plaisir d'y rencontrer les sympathiques vice-présidents, M. Valté, M. Lafrique, ainsi que M. Cyprien, du comité directeur, de fervents animateurs. L'on nous y fit part de la date du grand-concert célicéen, prévu pour le samedi 14 décembre prochain 1968.

Pour terminer ce compte-rendu, je voudrais très brièvement faire un rapprochement historique entre deux noms, vénérés et sanctifiés, Sainte-Cécile et Sainte-Colombe. En effet, curieuse coïncidence, Sainte-Cécile, vierge et martyre, fut mise à mort à Rome en l'an 232 de notre ère chrétienne et sous le règne de Valérien, empereur Romain. Sainte-Colombe, également vierge et martyre, fut mise à mort en l'an 273 de la même ère, c'est-à-dire, un demi-siècle plus tard et sous le règne d'Aurélien, un autre empereur romain, mais, elle, à Sens. Sainte-Cécile était musicienne. Sainte-Colombe devait être sportive. Elle devait avoir de trop grandes ailes.

Le grand concert célicéen, mentionné ci-dessus, eut lieu effectivement, le samedi 14 décembre, en soirée, en la belle et très élégante salle de l'Hôtel-le-Ville de Colombes, siège social de son Ecole Municipale de Musique. Une fort belle audition y fut réalisée et dirigée par M. J. Brouquières, son cher directeur. Notre Harmonie Municipale exécuta, successivement, la bel-

le « Ouverture de Patrie », de Bizet, puis, une œuvre de G. Martine, Russiana-fantaisie, magistralement orchestrée par J. Brouquières, et donnée en première audition. Manhattan-Symphonie, l'œuvre bien connue de S. Lancelotti, également fort bien orchestrée par D. Dondeyne, le talentueux directeur de notre Harmonie des Gardiens de la Paix, de Paris, nous fit apprécier ses joyeux et vivants développements Highroad - Impressions, de Pierre Scheffer, une belle suite, mettait un point final à cette remarquable audition. Elle était présentée par M. Beaufard, un éloquent et érudit historien musical. Après un court entracte, il fut procédé à la remise des prix obtenus par les élèves de notre école municipale de musique, lauréats du concours de fin d'année d'études: 1967-1968. Un jury, auquel, je participais y représentant notre grande C. M. F. M. Maurice Brun n'étant pas disponible, et présidé par M. Cousin, maire-adjoint aux affaires culturelles de Colombes, distribua de nombreux prix: des livres très intéressants concernant la vie de nos grands compositeurs, classiques ou modernes. Ainsi se termina cette brillante et belle soirée musicale et célicéenne, digne de Colombes, notre charmante cité de la région parisienne, de son Harmonie Municipale, de son école de musique et de leurs chers et talentueux directeurs.

Capitaine F. BOYER

L'Avenir Musical du Bourget

Nous avons le plaisir de vous informer que M. Paul Patin, maire-adjoint et président de l'Avenir musical du Bourget, a été reçu dans l'Ordre National du Mérite, le samedi 5 octobre 1968, dans les Salons de l'Hôtel de Ville du Bourget.

Cette distinction lui a été remise par le commandant Nicolas Rougier, commandeur de la légion d'honneur et M. Jacques Elchar, chevalier de l'Ordre National du Mérite, attaché à la présidence de la République.

Cette sympathique et amicale cérémonie s'est déroulée en présence de M. Bouret, préfet de la Seine-Saint-Denis, de M. Houyoux, maire du Bourget, de M. Cathala, maire de Neuilly-Plaisance, sénateur et conseiller général de la Seine-Saint-Denis de M. Calmejane, maire de Villemonble député et conseiller général de la Seine-Saint-Denis, ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Le Maugein-Club de Sannois et Sainte-Cécile

Le dimanche 24 novembre 1968, le Maugein-Club de Sannois, la jeune et vivante phalange d'accordeonistes, animée et dirigée avec ferveur et beaucoup d'autorité par mon cher camarade: Abel Monestés, le chef d'orchestre et compositeur bien connu, célébrait sa fête annuelle de Sainte-Cécile. Ce joyeux et traditionnel anniversaire débutait par une messe, dite en l'église de Sannois. Un programme très musical, et de circonstance, y fut exécuté, devant un auditoire nombreux et recueilli.

En termes affectueux, et émus, M. le curé de Sannois y exprima sa grande satisfaction de voir notre jeune et belle phalange y être toujours fidèle au souvenir de leur grande patronne. Il remercia nos jeunes musiciens et musiciennes, et leur excellent chef, de maintenir une tradition musicale et familiale, qui leur offre l'occasion non seulement d'honorer le souvenir et la mémoire d'une musicienne inspirée et touchée par la Grâce de Dieu, mais encore qui permet à tous ses admirateurs de se grouper sous l'égide de la Foi et de l'exprimer en musique. Et si, sous les voûtes de la grande église, l'expression musicale atteint les profondeurs de nos âmes, y provoquant le recueil-

lement et la méditation, purs reflets de l'émotion spirituelle, cette même expression se manifeste également, et en d'autres lieux, d'une manière, disons plus souriante en ses émotions joyeuses et vibrantes. Ce qui fait la force spirituelle de la musique. Après la grand-messe célicéenne, une amicale réception et un vin d'honneur rassemblèrent nos musiciens, nos musiciennes et leurs invités en la grande salle de la mairie de Sannois.

La ce fut au tour de notre cher maire, M. le docteur Cancellier, d'exprimer, en des paroles fort aimables et éloquentes, sa grande satisfaction et sa joie d'accueillir le Maugein-Club municipal, qui rajeunit d'année en année, se montrant toujours vigoureux et bien conduit dans les chemins de l'expression, du charme, de la jeunesse et de la beauté. Un joyeux et souriant programme y était présenté. Parmi les personnalités ayant tenu à venir manifester leur admiration et témoigner leurs sentiments d'amitié au sympathique chef, Abel Monestés, ayant auprès de lui Mme A. Monestés, sa bien sympathique épouse nous avions remarqué la présence de M. Maugein, le président d'honneur et directeur de la grande marque d'accordeons, venu personnellement saluer nos musiciens et leur chef. Notons aussi la présence de Mme et M. Parmentier de Mme et M. Lambert, les fervents mécènes de Sannois, grands amis des arts, et de la musique en particulier. M. Louis Lunazzi, grand animateur et président du C. F. P. A. de France, était également présent. Puis vint l'heure du banquet, traditionnel lui aussi, qui réunissait autour de Mme et le Dr Cancellier le cher maire, de Mme et M. Abel Monestés, le talentueux directeur et les hautes personnalités municipales invitées, toute la grande famille accordéoniste et musicale de Sannois. Un menu délicat, servi dans une grande et agréable salle de dégustation, réputée, de Sannois, devait préparer l'honorable assistance, aux joyeux ébats de la Danse.

Capitaine F. BOYER.

CHAMPIGNY-sur-MARNE

Audition de jeunes musiciens Les cadets ensemble juniors seront présentés à la télévision le samedi 8 mars à 15 h.

Ils joueront: 1) La Sarabande de J. S. Bach; 2) La Symphonie en ut de F. J. Gossec.

Inauguration des trois plaques rappelant les noms des fondateurs de « La Sirène » de Paris

L'on voudra bien m'excuser de présenter moi-même ce résumé aux amis de la Sirène. Peut-être mon rôle de vice-président devrait-il m'interdire de louer notre société. J'écris tout simplement ce que me dicte mon cœur.

« La Sirène » l., que de souvenirs! Beaux et nobles et parfois tristes, en songeant à ceux qui ne sont plus. Mais ceux-là ne sont-ils pas toujours parmi nous par la pensée? C'est ce que nous essaierons de perpétuer aujourd'hui en rappelant les noms de ceux qui par leur inlassable dévouement leur très large contribution à l'édification d'un premier immeuble dont la « Sirène » devait être propriétaire, ce qui nous vaut aujourd'hui d'être dotés d'une salle de répétitions, unique en son genre 20 rue Dareau.

Etaient présents à cette réception: M. Maurice Brun, vice-président de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France, président de l'Union des sociétés Musicales de Paris; Mme Bonnetsate, fille de notre regretté administrateur Paul Achard, Mlle Bernadette Millet, fille de notre regretté chef Louis Millet; Mme Jacqueline Meunier, petite-fille de Paul Achard et M. Meunier son époux ainsi que d'autres personnalités dont je m'excuse de ne citer les noms.

Notre président et ami Charles Louis Levasseur, artiste corniste, fils de Charles Levasseur regretté chef de la Sirène ouvre la séance, rappelle avec émotion tout un passé de notre immeuble jusqu'à l'édification de notre immeuble actuel. Puis, il m'est demandé de prendre la parole. Je n'ai guère de choses à ajouter à ce que vient d'énumérer notre cher président. Cependant j'ai le désir de rappeler la mémoire de ceux qui en 1874 fondèrent la Sirène de Paris. Paul Levasseur, Charles Levasseur, Corubie, Pinton, les deux frères Sibombel, Klein, Micoud.

Ces huit musiciens qui eurent l'ambition de créer une société qui prit très tôt une grande extension et notoriété, répétant en salles de cafés jusqu'aux jours de 1901 où « La Sirène » se fixa 30 rue Ducaud.

Possédant un immeuble sur un terrain d'autrui il fallut fin 1911, céder la place à l'acquéreur du terrain au grand émoi des membres de la Sirène. C'est alors que Paul Achard, administrateur, se mit courageusement en campagne et après de multiples vicissitudes fit face à l'adversité Découvrant un terrain 11 rue Emile Dubois, envisageant la construction d'un immeuble sur un terrain appartenant à la Sirène. Pour ce faire, Paul Achard réalisa ce qu'il possédait 12.000 F, pressent notre ami Maurice Gosse son secrétaire, pour une libéralité de 10.000 F et une troisième somme de Louis Millet, 5000 F. C'est ainsi que fut édifiée la première salle de répétitions de la Sirène, 11, rue Emile Dubois, dont chaque membre exécutant était propriétaire ayant payé la somme des dépenses par actions de 100 F sans intérêts.

Pendant 50 ans « La Sirène » tint son siège 11 rue Emile Dubois. Mais comme le rappelle notre président Ch. Levasseur, les choses changent tellement vite à l'heure actuelle, que des promoteurs d'immeubles n'avaient ce qui existait, pour édifier des choses modernes ce qui nous vaut d'être expropriés, d'accord avec les constructeurs pour devenir propriétaires du terrain et de l'immeuble situé maintenant 20 rue Dareau, angle 1 et 3 rue Emile Dubois.

Or si nous possédions un tel immeuble c'est bien grâce au dévouement à la grande libéralité de Paul Achard, Maurice Josse, Louis Millet, dont nous honorons les noms aujourd'hui en découvrant la plaque — Louis Millet — au-dessus de la porte du bureau. La plaque de la grande salle de répétitions au nom de Monsieur Paul Achard de qui l'on pouvait dire, La Sirène c'est Achard, et enfin une troisième plaque au-dessus de la porte d'une seconde petite salle de répétitions rappelant le nom de Maurice Josse.

La cérémonie terminée chacun fut convié à s'approcher d'une table garnie de vin blanc et petits gâteaux.

Remerciant l'assemblée nous bûmes à la prospérité de la Sirène de Paris.

A. GREBAUT

**ROSNY-SOUS-BOIS**  
L'Harmonie a 90 ans

Pour fêter cet anniversaire, un concert extraordinaire, dont le programme était une sorte de fresque rétrospective des succès musicaux populaires des dernières 90 années, a été donné le 18 décembre 1968 dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Une très nombreuse assistance, parmi laquelle nous citerons M. Ehrmann, président de la C. M. F., M. Abbe, maire de Rosny entouré de la plupart de ses collègues adjoint ou conseillers municipaux, a encouragé les musiciens de ses chaleureux applaudissements.

Le programme commenté et dirigé par le chef de l'Harmonie : M. René Texier, comprenait : Marche de Wehlig, Espana, valse de Wattenhof-Cambrier, le Quadrille de la vie Parisienne d'Offenbach, ou French cancan, Les Airs du Polka, de la guerre de 1914 : Eva, polka pour corne de Alexandre Petit, Festival Charles Trenet, Violettes Impériales de Vincent Scotto et Les Heures Sereuses, de M. Arignon ancien chef de musique des Troupes d'Outre Mer, actuellement Inspecteur des musiques militaires au Sénégal.

Un de nos jeunes musiciens, participant au stage musical franco-allemand de Kuppenbeck a joué un Concerto pour trompette accompagné par l'Harmonie. Les élèves des cours d'instrument, ont exécuté, hors programme quelques morceaux de musique de chambre. Il y eut même une leçon de solfège, par les débutants.

Tout cela a vivement intéressé les auditeurs qui ont chaleureusement manifesté leur satisfaction. MM Ehrmann, et Abbe ont à l'issue de ce concert procédé à la remise de ce prix à chacun des élèves de nos cours, et en particulier à ceux qui ont obtenu en 1968 des succès aux examens de la Confédération Musicale de France.

Nous tenons à féliciter M. Texier pour son dévouement et son heureuse initiative d'avoir créé à Rosny-sous-Bois des cours de musique, dans l'espoir d'une prochaine transformation de ces cours en une véritable école de Musique.

A. E.

**ORLY (Val-de-Marne)**  
Nos orchestres à Plectre

Le dimanche 19 janvier, le club musical d'Orly (1ère division A) sous la présidence de M. Gaston Vleiss, maire d'Orly et président du conseil général du Val-de-Marne, donna, salle du Gymnase Youri Gagarine, un concert fort réussi, à l'inten-

tion de la Municipalité et des membres bienfaiteurs. Le programme, varié et copieux, exécuté avec maîtrise sous l'habile direction de M. Paul Michelot, enchantait tous les auditeurs venus en grand nombre, applaudir cette phalange artistique composée de jeunes exécutants âgés de 13 à 21 ans.

Au programme : Marche Meusienne, de F. Menichetti, Marusia (d'après un air traditionnel russe) ar. S. Dagosto ; Ouverture Provençale, A. Tournel, Coppelle (mazurka du ballet de Léo Delibes, ar. J. Lilliverture) de G. Paisiello, ar. M. Maciocchi ; Marche Militaire de Franz Schubert, ar. R. Marteau ; Siciliana, de F. Menichetti, mazurka pour mandoline et guitare, exécutée par Miles Catherine Menager, mandoline et Monique Baux, guitare ; Heureux Temps, exécuté par Mlle Maryse Fournier mandoline solo ; Valse des As de G. Jacques Lucien Battini, accordéon, Camille Folt, contrebasse et Alain Humbert batterie ; Une Fête au Château de F. Menichetti, suit. d'orchestre et pour terminer le Beau Danube Bleu, célèbre valse de J. Strauss, ar. M. Maciocchi.

Après le concert, avec la nouvelle formation, danse du club direct, Lucien Battini, une autre soirée enlève cette belle journée. M. Paul Michelot, dans la réussite d'une telle manifestation, éprouve certainement une satisfaction que méritent bien son dévouement et tous ses efforts pour instruire ses jeunes élèves, leur inculquer l'amour de la musique, en occupant sainement leurs loisirs. Dans cette noble tâche, il est efficacement secondé par Mme Michelot et s'ils sont souvent à la peine, on peut dire que, dimanche, ils furent tous deux à l'honneur.

Florius.

**L'Avenir Musical du Bourget à Villemonble...**

C'est toujours, une expérience passionnante que d'aller à la rencontre d'un public inconnu, dans une ville qui n'est pas la sienne, lorsque l'on est musicien amateur, membre d'une harmonie, en l'occurrence l'Avenir musical du Bourget. Le 17 janvier dernier, cette rencontre s'est produite à l'initiative de la municipalité de Villemonble et dans le cadre de son centre culturel.

Il semble que chacun en ait retiré satisfaction et encouragements. Le programme présenté par l'Harmonie et confié à la baguette efficace et précise de M. Jean Dardenne, réunissait toutes les séductions : éclectisme et variété, brio mais aussi charme et poésie.

Beethoven y cotoyait Bizet, Katchaturian et Chopin tandis que Weber et Dutilleul succédaient à Offenbach et Busser. Après une éclatante Marche de Fête du dernier nommé, c'est sur le fortissimo de l'ouverture d'Egmont que la cohésion de l'orchestre se révéla d'emblée pour ne plus se démentir. Dans la tâche délicate d'accompagnement qui était la leur durant le Concertino pour clarinette de Weber les musiciens surent mettre en valeur l'élégance et la viruosité de leur soliste, M. André Tillous, qui fut parfait dans une page d'une rare beauté. L'Arlesienne apportait la réplique française à la musique de scène de Beethoven et offrait une fois encore la preuve de sa « savante simplicité », de cette spontanéité qui est le fruit d'une longue étude.

Le public apprécia la délicate interprétation du Menuet par M. Arthus puis virent la Pastorale, l'Intermezzo et la Farandole. Soliste de haut rang, Marie José Saladin de Niglar donnait en seconde partie un récital de piano consacré à Chopin, Henri Dutilleul et Pierre Sancan. Elle sut trouver pour chacun un style et un jeu d'une musicalité et d'une maîtrise évidentes. La musique légère était conviée tout naturellement à clore le programme orchestral : Orphée aux enfers, Gayaneh et Américain Panorama firent éclater le bouquet final.

Sur les rythmes du blues s'achevait ainsi un concert très apprécié d'un public chaleureux et dont les musiciens, leur chef Jean Dardenne et M. Patin, président de la société peuvent être fiers.

Jean CABOURG.

**INDRE**  
Nécrologie

La Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre a le regret de vous faire part du décès de M. Nautais Maurice, vice-président de l'Harmonie d'Issoudun et ancien contre-bassiste de cette harmonie.

Ses obsèques ont eu lieu le 15 janvier à Issoudun, avec la participation de l'Harmonie qui lui rendit un dernier hommage, avec la présence de nombreuses personnalités représentant la Fédération Musicale de l'Indre et des départements voisins.

Né en 1896, il rentre dès son plus jeune âge à l'Harmonie. Durant toute la guerre, il appartient à la Musique du 97 R.I. de Bourges sous la direction de M. Collet. Il y restera 7 ans.

A côté de son activité musicale, il crée par son travail une importante entreprise sur la préparation de la soie de porc. Un de ses fils est un éminent clarinetiste à la Garde Républicaine et sa fille est professeur d'éducation musicale, diplômée du Lycée La Fontaine. Son second fils dirige la maison paternelle et est également un brillant clarinetiste.

Sa disparition a donc frappé tous ses nombreux amis du monde musical et professionnel et laisse le souvenir d'un grand musicien de notre département.

Vient de paraître :  
**LE PETIT KOCHER**  
Nouvelle édition en français, revue et complétée  
par le Dr Hellmuth von Hase  
1 vol. 142 p. sous couverture glacée ..... 11,95  
Éditions ALPHONSE LEDUC 175, rue St-Honoré PARIS 1<sup>er</sup>

**LOIRE ET HAUTE-LOIRE**

**LA TALAUDIÈRE**  
Harmonie des Mineurs de La Chazotte

C'est le 24 novembre dernier que notre harmonie plus que centenaire a fêté Sainte-Cécile et toujours avec les succès et l'éclat habituels. À 10 h. en l'église de La Talaudière, l'Harmonie participait au service religieux par un concert comportant principalement des œuvres de Beethoven dont un extrait de la deuxième symphonie et l'ouverture d'Egmont. Les musiciens firent à nouveau la preuve de leurs talents individuels groupés en une masse orchestrale cohérente, disciplinée dans la puissance comme dans les nuances délicates et subtiles, traduisant dans un style parfait toutes les intentions beethoveniennes. Les auditeurs ne s'y trompèrent point et, à la sortie, commentèrent très élogieusement ce beau concert.

En défilant, l'Harmonie se rendit au monument aux morts. Après les sonneries d'usage le président Bayon déposa une gerbe au pied du monument, concrétisant ainsi le souvenir fidèle des musiciens envers les disparus. Assistèrent aux cérémonies MM. Perret, ingénieur des Houillères de la Loire, Plot, président d'honneur Sangouard, ancien président, M. Paul Roux, dont la salle de répétitions porte le nom, nom si cher à tous les musiciens, s'étant fait excuser, M. Farissier, adjoint, représentait M. le maire.

Après l'apéritif d'honneur, tout le monde se retrouva au restaurant Moulard où la franche et solide amitié créèrent d'emblée l'ambiance traditionnelle. Au dessert, M. Bayon, président, Plot, président d'honneur, exprimèrent aux musiciens leurs félicitations pour le travail accompli et les résultats obtenus, cette année encore grâce à la valeur et au dévouement du directeur M. Agnes, y associant les membres du bureau, les professeurs MM. Gautier, Nedza, Chosson, Crozonon, ainsi que les jeunes élèves remarquables maintenant à de nombreux pupitres.

M. Agnes, directeur, remercia d'abord tous ceux qui se dévouent à la cause musicale et en particulier à l'Harmonie de la Chazotte, puis les musiciens, pour les efforts permanents qu'il leur demanda afin de parvenir, avec lui, à des résultats toujours meilleurs.

Le représentant de M. le maire, M. Farissier, qui fut lui-même membre de l'Harmonie, dit tout le plaisir qu'il ressentait à se retrouver au milieu de ses anciens amis, précisant ensuite que la municipalité suit toujours avec un sympathique et très vif intérêt l'activité de l'Harmonie de la Chazotte et de son école de musique.

Enfin M. Gautier fut à l'honneur en recevant un magnifique livre illustré, dédié par tous les musiciens traduisant ainsi leur gratitude envers leur sous-chef qui, dans les cadres de l'Harmonie de

puis près de 70 années, enseigne avec tant de bonheur le solfège et la clarinette. Très ému, mais avec sa légendaire bonne humeur, M. Gautier sut trouver les mots efficaces et charmants qui convenaient pour encourager ses camarades et plus spécialement les élèves à poursuivre, dans le dévouement et les amitiés réciproques, le travail indispensable à toute réussite.

Le moment venu, et il était fort tard, on dut à regret se séparer mais non sans prendre un nouveau rendez-vous... pour la prochaine répétition.

**MIDI**

**SAINT-GILLES-DU-GARD**

La Lyre Saint-Gilloise a organisé le 7 décembre 1968 une soirée destinée à la remise des diplômes aux élèves de l'École de Musique ayant subi l'examen fédéral en juin 1968 sous la présidence de M. Beule, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi assisté de MM. Vedel directeur Portier et Marchand professeurs et M. Blanc président.

Cette soirée placée sous la présidence de M. Delord maire, et de M. Girard conseiller général du canton, y étaient invités, outre les familles et amis des jeunes élèves, M. Beule représentant la Fédération et M. Vedel directeur de la Lyre.

C'est devant une belle assemblée que M. Blanc souhaite la bienvenue à tous et tout en remerciant les professeurs de l'École de musique sur l'enseignement prodigué aux jeunes élèves, félicite ces derniers pour leur assiduité et leur application à l'enseignement musical. Il leur demande de continuer dans cette voie afin de faire vivre la musique dans la bonne ville de Saint-Gilles.

M. le maire et M. le conseiller général prennent ensuite la parole pour remercier M. Blanc de l'organisation de cette soirée qui matérialise les espoirs mis dans les jeunes élèves et dont la remise publique des diplômes est une marque d'attachement des anciens pour la jeunesse.

MM. Beule et Vedel son très heureux d'assister à cette soirée et encouragent les jeunes pour continuer à suivre assidûment les cours de musique, de persévérer dans cette étude ce qui leur permettra de devenir de bons musiciens, dont ils tireront la première satisfaction.

Pendant le vin d'honneur offert à cette soirée, l'ambiance fut merveilleuse et jeunes et anciens s'en donnèrent à cœur joie. Il fut offert à l'assistance quelques aperçus des talents naissants, tant à la clique qu'aux jeunes musiciens ce qui est un encouragement certain sur l'avenir de la très attachante Lyre Saint-Gilloise.

**NORDET PAS-DE-CALAIS**

**TRITH-SAINT-LEGER**

Finaliste du concours international (C.I.S.P.M.) d'Epinal : la Fanfare Municipale a reçu un hélicon des mains de M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France

Il n'est pas utile de rappeler la valeur de la Fanfare municipale de Trith-Saint-Léger qui collectionne les prix internationaux lors des concours annuels et dont la réputation s'étend bien au-delà des limites de notre région, en France, et même à l'étranger. Ainsi lors du concours international qui s'est déroulé en juillet dernier à Epinal, les musiciens de M. Olivaux se sont taillé un brillant succès puisque le jury composé des plus éminentes personnalités du monde musical leur a décerné un premier prix. Dimanche matin, en la salle des sports, s'est déroulée la remise de l'hélicon, instrument de musique offert par la Confédération des sociétés Musicales de France.

La réception fut rehaussée par la présence de M. Ehrmann président de la Confédération internationale des sociétés populaires de musique, qui avait à ses côtés MM. Briancan, président de la Fédération des sociétés musicales Nord-Pas-de-Calais ; Dufour, représentant de la Fédération, et Ozou, président de la Lyre Onnangeoise, délégué d'arrondissement.

Avant que ne débute le concert placé sous la direction de M. Olivaux, les personnalités se rendirent tout d'abord au domicile de M. Marcel Devos, saxophoniste auto-solo et dirigeant de la société, qui, malade, n'avait pu se déplacer.

Au cours d'une brève réception, M. Ehrmann eut le plaisir de le décorer de la médaille d'honneur de la Fédération en récompense de 13 années de services rendus à la musique.

Chacun reprit ensuite la direction de la salle des sports, où la musique, forte de ses soixante-cinq exécutants, interpréta les deux œuvres qui lui valurent la consécration à Epinal. L'on entendit tout d'abord « le chant du monde », qui fut suivi du « Caprice Italien » de Tchaikowski. Remarquablement exécutés, ces deux œuvres furent applaudies à tout rompre par l'auditoire qui avait pris place dans le fond de la salle.

Les personnalités montèrent ensuite à la tribune où devait se dérouler la remise officielle de l'hélicon. M. Ehrmann remit l'instrument à M. Maillard, président de la Musique Municipale tandis que retentissait la Marseillaise. Le président de la Confédération dit combien il était heureux de présider cette belle réception. Il félicita tous les musiciens pour leur belle interprétation et rendit hommage au talent de M. Olivaux qui a su conduire sa fanfare au succès. Ensuite M. Briancan épingla sur le drapeau

de la fanfare l'étoile fédérale marquant le centenaire de la création de la musique.

La seconde partie de la réception fut consacrée à la remise de diplômes à des musiciens particulièrement méritants. C'est ainsi que M. Fernand Carton, vice-président, reçu la médaille des vétérans. La Lyre d'or confédérale fut décernée à M. Edouard Laurent, pour 56 ans de présence au sein de la société.

De nombreux exécutants reçurent la lyre d'argent confédérale. Citons Robert Bia, Emile Bullois, Antoine Claisse, Léon Delcourt, Julie, Desenne, Marcel Devos, Carlos Fréon, Frédéric Frisa, Henri Fromont, Charles Lecomte, Léon Lussiez, Nestor Lussiez, Maurice Marouze, Jules Payen, Emile Postiaux, Arrien Tournier, Nestor Vico et Roger Watriniez.

Ont reçu la lyre de bronze (30 années de service) : Raymond Briatte, Henri Chigar, Antony Clerquin, Jean Deaudin, Gaston Harbonnier, Fernand Hourriez, Victor Potiez.

L'exécution de l'Hymne national suivit cette remise de distinctions qui mit un terme à la réception.

Les personnalités se rendirent ensuite au monument aux morts afin de se recueillir et d'accorder une pensée émue à la mémoire des disparus.

A signaler également que les élèves de la classe de percussion participèrent à cette manifestation en interprétant d'anciennes marches. Dans le même temps, eut lieu la remise des prix aux élèves de l'École municipale de musique.

**NORMANDIE**

**BAYEUX**

Avec l'Union Symphonique sous la direction de M. Baudot on a applaudi :

- 1) Thème pour Introduction, R. Wraskoff ; 2) Mer et Montagne, larghetto, R. A. Baudot ; 3) Marche du Sacre, du « Prophète », J. Meyerbeer ; 4) Aria, extrait de la Suite en ré, J.-S. Bach ; 5) Jungle Fantasy, R. Wraskoff ; 6) Au Pays Mystique d'Egypte, A. W. Ketelbey ; 7. Pastoral, poème symphonique avec cor principal, R. A. Baudot ; 8) Rock In Circus, R. Wraskoff ; 9) Dans le Jardin d'un Monastère, A. W. Ketelbey ; 10) Pregon de Toroa, R. Wraskoff.

Avec la Musique Municipale sous la direction de M. Baudot a été applaudi le très beau programme ci-après :

- 1) Entrée, marche solennelle, de R.-A. Baudot ; 2) Vieux Camarades, de C. Telke ; 3) La Féra, suite espagnole, de P. Lacôme ; 4) Colonel Bogey - March, de Kenneth J. Alfred ; 5. Menuet Favori, de Mozart ; 6. The Stars And Stripes Forever, de J.-P. Souza ; 7) American Fantasy, de F. Ruelle, dans un quartier de la Nouvelle Orléans... ; 8) Marche Indienne, de A. Sellenick ; 9) Fontarçat, marche française, de R.-A. Baudot.

**LISIEUX**

Déconseillées au journaliste, mais recommandées au musicien, les répétitions ont tenu une place de choix dans le feu des discours clôturant le banquet de la Sainte-Cécile.

Près de cent vingt convives se retrouvèrent, en effet au grand Hôtel de Normandie, où les musiciens de l'Harmonie et de l'Orchestre symphonique participèrent de joyeuses agapes placées sous la présidence du docteur Bisson, député-maire de Lisieux, entouré à la table d'honneur des présidents des deux sociétés, M. Thomas et le docteur Devaux, du président Anne, des deux directeurs, André Petit et Louis Muckensturm.

Le premier M. Thomas prit la parole. Il évoqua la mémoire de Mlle Jacqueline Morand, récemment décédée et souhaita la bienvenue à M. Eon, conseiller municipal, nouveau vice-président de l'Harmonie. Puis, le président de l'Harmonie félicita « ses troupes ». En terminant, M. Thomas émit un vœu : Que Lisieux soit doté le plus rapidement possible, d'une grande salle de concert.

Le docteur Devaux lui succéda. Il rappela avec émotion le souvenir de M. Cras, professeur de violon, récemment décédé et dit son plaisir de retrouver en la circonstance, la compagnie de Mme Bar, puis, le président de l'Orchestre symphonique sut mettre l'accent sur les qualités unanimement connues et appréciées de M. Louis Muckensturm.

M. Fernand Anne, une nouvelle fois, avec beaucoup de ferveur, manifesta son attachement à l'instruction musicale, émettant le souhait que la musique tienne une place de choix sur le plan national, à la faveur d'un effort tout particulier des responsables de l'éducation.

Enfin, le docteur Bisson salua le rayonnement des arts dans notre cité et la place importante prise par la musique.

Au sujet du vœu émis par M. Thomas, il assura l'auditoire que la grande question des locaux était au centre des préoccupations de la municipalité. Dans la période de mutation à laquelle nous sommes mêlés, certains projets ont tout à gagner à être davantage muris ou étudiés.

Et, à l'usage des précédents orateurs, le maire de Lisieux renouvela ses compliments aux deux phalanges



**Saxophones  
Trompettes  
Clarinettes  
Flûtes, etc...**

**Valnet**  
31, rue de Rome, Paris - France

**la Grande Marque Française**

catalogue franco sur demande

qui honoraient dimanche, leur sainte patronne.

Avant les personnalités, deux jeunes musiciens, Benoit Daufresne et Olivier Gourlay, s'étaient fait les interprètes de leurs camarades, à travers un délicieux compliment, pour remercier, MM. Petit et Muckensturm de leur gentillesse et de la richesse de leur enseignement.

A l'issue du banquet, M. Fernand Anne remit dix médailles décernées au titre de la Fédération Musicale de Normandie et de la C. M. F. Voici la liste des récipiendaires : Médailles d'or. — MM Raymond Casternan, André Hervé et René Blondeau. Médaille d'argent. — Fernand Riches.

Médailles de bronze. — Adrien Vachet, Pierre Dosthé, Jean Chapelier, Maurice Mabeugle, Marce. Balaud et Roger Dubois.

La encore au risque de se répéter les compliments fusèrent à l'égard des récipiendaires auxquels il faut ajouter M. Maurice Moreau, sous-chef de l'Harmonie, qui se vit remettre par le docteur Bisson, la médaille du cinquantième de l'Armistice.

**Le concert de l'Orchestre Symphonique avec J.-P. Rampal**

L'annonce de la venue, à Lisieux de J.-P. Rampal, ne pouvait laisser les mélomanes locaux et extramuros au coin du feu. C'est devant une salle comble, que l'orchestre symphonique sous l'experte direction de M. Muckensturm, vient de présenter son premier concert de la saison.

« La Musique pour un feu d'artifice royal » de Haendel comparable à Water Music nous transporta dans le monde anglais de 1749, pour honorer, par un feu d'artifice, la signature du traité d'Aix-la-Chapelle (1748). L'Ouverture majestueuse destinée à être jouée pendant l'entrée des souverains, et Lourrée et deux Menuets, d'allure différente, pour jouer pendant la fête, servirent de lever de rideau.

Et ce fut l'entrée sous un déluge d'applaudissements, de J.-P. Rampal, après que M. Anne ait rappelé le curriculum vitae de ce grand artiste acclamé sous tous les cieux du monde, considéré, à juste titre, comme le plus grand flûtiste de notre temps.

Nous faisons notre appréciation de Bernard Gavoty (« la flûte et la sonorité de Rampal sont en or »). Le concerto de Vivaldi dit le « Charbonneret ». C'est à une étude de la nature portant sur le chant de l'oiseau comme de nombreux arias de cette époque avec, pour instrum. Et ce fut le premier contact avec ment soliste, la flûte tendre et champêtre.

C'est un gazouillis insouciant d'où est absente toute mélancolie. Chaleureuse ovation et rappels soulignant cette remarquable exécution.

Et le récital continue avec le « Concerto en ré » de Mozart de facture différente, mais aussi charmante que Vivaldi. Nous trouvons là, la confirmation de la création par Mozart, à l'âge de 22 ans, des chefs-d'œuvre mettant en valeur la diversité et la virtuosité de la flûte; forme proche des concertos de violon écrits quelques années auparavant.

Et cette fois, ce fut un nouveau délire. Bravo, bravissimo Bis, trois rappels et Rampal de donner une splendide leçon de sonorité et de grand style en exécutant dans l'authentique mouvement « L'Air d'Orphée », de Gluck.

Avant la séparation sous les applaudissements sans cesse accrus J.-P. Rampal associa aimablement à son succès le « maestro » et les accompagnateurs qui se sont surpassés dans leur mission délicate pour rester dignes du distingué virtuose.

Avec le « Divertissement » de J. Ibert, nous fûmes dans l'atmosphère de la musique contemporaine (loin, heureusement pour nos oreilles, de l'école « dodécaphoniste »).

Avec cette œuvre, extraite de la musique de scène écrite pour la pièce de Labiche « Le Chapeau de paille d'Italie » nous fîmes la connaissance d'une technique raffinée pouvant tenir J. Ibert comme le maître de la jeune école.

Que dire de l'orchestre que caractérise la perfection précise, la somptuosité, l'adresse sans défaillance, l'originalité et permettant à l'auteur de donner à toute pensée musicale, une formation orchestrale particulière de haute qualité, qu'ont appréciée les auditeurs.

Introduction, cortège, nocturne, valse, parade, finale tout cela est plein d'humour, tous ces thèmes légers, pétillants et rapides sont d'une très grande difficulté d'exécution et de mise au point. Depuis plusieurs semaines, « l'ensemble de soliste » s'est « bien amusé » en montant cette œuvre admirable et plaisante.

Résumons-nous nous avons eu le même plaisir en l'écoutant. Pour mieux s'en pénétrer, un « bis » prochain serait bien accueilli si l'on en juge par l'enthousiasme manifesté et qui a obligé l'ensemble à se « redonner » quelques morceaux de la suite...

Cette touche de modernisme, à côté du pur classique, a été très goûtée; les fusées d'applaudissements s'apparentaient fort bien au « Feu d'artifice royal » de Haendel. Et après l'entracte, c'est à la suite de l'exécution de la marche de l'opéra « l'Amour des trois oranges », de Prokofiev, que le Docteur Devaux, président de l'orchestre symphonique s'adressa à l'assistance.

Ravi de découvrir une salle comble, l'orateur profita de la circonstance pour saluer « l'art infini » du grand artiste que Lisieux applaudissait mardi soir et pour souligner l'encadrement de plus en plus brillant de la phalange dirigée par M. Muckensturm.

Une quête fut ensuite effectuée en faveur de la lutte contre le cancer, par Mmes Maudouit et Monhait, accompagnées de MM les docteurs Véraïn et Lecompte.

**OUISTREHAM - RIVA-BELLA**

L'Union Musicale de Ouistreham-Riva-Bella que dirige André Bellis, professeur au Conservatoire de Caen, vient de célébrer la Sainte-Cécile. Au cours d'une messe, la société, fit entendre les œuvres, suivantes : Marche Solennelle de Haendel; Intermezzo de Cavalleria Rusticana, La Paix, extrait de « Musique pour un feu d'artifice royal » d'Haendel-Adagio de la Sonate Pathétique de Beethoven, et la Marche d'Athalie.

A la sortie accompagnée de la batterie fanfare Michel Cabieu, qui s'était jointe aux cérémonies, l'Union Musicale se rendit au monument aux morts où le président Desmezière déposa une gerbe à la mémoire de nos musiciens disparus.

Le midi, les musiciens et leurs épouses se retrouvèrent au grand Hôtel du Chalet. Le président Desmezière et Mme avaient accueilli M. Gallon, maire de Ouistreham et Mme. M. Barthélemy, président de l'Harmonie la Fraternelle, de Caen et Mme. le Chanoine Cœurret, le lieutenant le Nabour, M. Bazin, président du comité des fêtes et Mme. M. François Bellis, directeur honoraire et Mme. M. Charles Vassier, conseiller municipal, membre actif de la société et Mme. etc.

Après les discours d'usage le maire de Ouistreham, tenant à récompenser le dévouement des musiciens remit la médaille de la reconnaissance de la ville à MM André Bellis, Basset Maurice, Jean Lefort, Louis Person, Emile Genvrin.

Pour clôturer ces fêtes, l'Union Musicale offrit un concert gratuit en soirée à la salle municipale, Michel Cabrieu Les auditeurs venus nombreux parmi lesquels on comptait bon nombre de jeunes fit une ovation à notre société. Le programme très varié, comportait les œuvres suivantes : Granada, pasodoble de A. Lara, les Danses hongroises n° 5 et 6 de Brahms, Festival Charles Trenet, La Vie Parisienne de J. Offenbach; La Chanson de Solweig (clarinette solo, Emile Genvrin); La Mélodie du Bonheur, sélection des airs du célèbre film et pour terminer l'entraînant marche de Moredith Willson 78 Trombones. En intermède tout d'abord l'Ensemble de cuivres de Caen, fondé et dirigé par Robert Grell professeur au Conservatoire de Caen, qui joua quatre œuvres de styles différents, permettant de mettre en valeur ses cinq solistes et notamment les jeunes Pierre Dutot et Jean-Louis Basset (trompette et trombone) qui interprétèrent entr'autres « Humoresque » de Dvorak. En seconde partie la virtuose de l'accordéon Jacqueline Marie, professeur depuis peu à Ouistreham, fit montre de ses brillantes qualités techniques dans son exécution du Coucou de Daguin. Nous adressons nos vifs compliments aux toujours dévoués musiciens de l'Union Musicale qui encore une fois se sont surpassés pour donner à ces auditions une haute qualité artistique.

**PONT-AUDEMER**

La société « Les Enfants de la Rive » vient de célébrer le centenaire de son existence. A cette occasion sous la direction de son impulsif chef M. Wagner, l'ensemble local auquel étaient venus se joindre quelques appoints de qualité a fait entendre le très beau programme ci-après : Hymne à la Musique, chanté de Ménéchetti; Cortège de Déjanire de Saint-Saëns, sous la baguette de M. Anne; Mignonne allons voir de G. Costeley, originaire de Pont-Audemer, Scènes Alsaciennes de Massenet, La Vallée Maudite (souvenirs de guerre) de Ménéchetti; Dans les Steppes de l'Asie Centrale de Borodine; Le Beau Danube Bleu de Strauss.

Le concert était commenté par M. Anne qui à l'entracte remit de nombreuses décorations fédérales et confédérales. A l'issue du concert, champagne d'honneur et aimable allocation du président Cabriol, ancien élève d'il y a 40 ans à Lisieux de M. Anne.

**BONNEVAL**

La société musicale Sainte-Cécile a été dignement sa patronne, tout comme elle le fait chaque année à Bonneval.

Elle a prêté son concours à la messe et l'assistance fort nombreuse qui se pressait en l'église Notre-Dame à pu prier sur de la beauté. En effet, sous la baguette de M. Abel Sébastien, les musiciens ont interprété un programme de choix, parfaitement mis au point. Les jeunes élèves de l'école de musique se firent également entendre.

Le banquet traditionnel réunissait plus de quatre-vingt convives. A la table d'honneur : M. G. Lamirault, conseiller général; Mme F. Panoff, maire de Bonneval; Mme et M. J. Guichard, président de la Sainte-Cécile.

Au dessert, plusieurs allocutions furent prononcées.

M. Guichard s'adressant aux musiciens, déclara : « Qu'ils soient félicités pour le travail souvent ignoré mais efficace qu'ils ont fourni au cours des nombreuses répétitions; ce travail s'est concrétisé ce matin à l'église ».

Il a également parlé des jeunes de l'école de musique « dont la tâche essentielle est de reprendre le flambeau ».

Il a dit un merci sincère au directeur musical ainsi qu'à M. le conseiller général et à Mme le maire.

M. Sébastien s'est réjoui de voir la stabilité régner dans les rangs de la Sainte-Cécile et a précisé que d'ores et déjà la société musicale était appelée à participer à plusieurs manifestations l'an prochain, le Comice du 1er juin, le congrès de Châteaudun la semaine suivante, etc...

Il donna quelques directives à ses musiciens et rappela les buts de l'école de musique.

Mme Panoff indiqua que depuis l'année dernière où elle assistait pour la première fois, au banquet de la Sainte-Cécile « bien des choses se sont passées, ni très agréables ni très encourageantes et cependant nous sommes en droit de nous féliciter de voir qu'au milieu des incertitudes, des difficultés, des insatisfactions, il existe un nombre relativement élevé d'individus capables de faire abstraction de leurs propres problèmes pour aider à maintenir dans la collectivité un climat de sérénité et aussi de cran : la Sainte-Cécile regroupe cette catégorie d'individus exemplaires ».

Après avoir dit combien avait été appréciée la participation de cette société, le 14 juillet, au lendemain des événements dont on se souvient, elle a dit qu'il convenait d'encourager son chef dévoué, ses musiciens assidus et le bureau tout entier.

« Continuez à participer autant que faire se peut au bien-être, à la détente et au plaisir des habitants de Bonneval qui vous en seront toujours très reconnaissants. M. Lamirault déclara notamment : « Gardez la cette belle tradition de camaraderie, que la franchise galète préside mieux que ne saurait le faire le plus éminent des présidents. L'harmonie, le bon accord ne régneront pas seulement dans nos exécutions; ils continueront dans les relations de chaque jour parmi les membres de votre magnifique phalange artistique et au jour de ces

agapes cette cordialité se manifeste et éclate d'une façon particulière. « Je crois que cette communion de sentiments, cette amitié qui vous lie les uns aux autres influe heureusement sur vos cœurs et les mettant à l'unisson prépare merveilleusement vos âmes d'artiste, aux brillantes exécutions qui nous charment et nous ravissent ».

**CHATEAUDUN**

Comme tous les ans à pareille époque, très nombreux étaient les Dunois venus assister hier au grand concert de Sainte-Cécile, qui s'est déroulé au théâtre municipal, avec la participation des sociétés musicales de notre ville. On refusait du monde.

Le rideau se leva sur la fanfare de l'Avenir Dunois, qui interpréta plusieurs morceaux, sous la direction de M. Beaumont. Le concert continua avec trois morceaux, exécutés avec brio par l'Union Musicale Dunoise, dont la directrice est Mlle Eoche-Duval. Les tout jeunes élèves du groupe interprétèrent à l'accordéon « Baby-Valse » et « Galopade » puis les plus âgés « Moskava » sous la direction de Mme Arcade. Enfin Mme Desmars au violon, Mlle Eoche-Duval au violoncelle et Mme Arcade au piano détaillèrent pour le plus grand plaisir des auditeurs, le mouvement final du premier trio de Haydn. La Chorinter présenta cinq chants aux accents fort mélodieux : « Vent du soir », « Nuit d'été », « Chant des lacs », « O Sarl Mares » et la célèbre chanson d'Hugues Auffray « Petit frère » sous l'habile conduite de M. Douard.

Pour la première fois depuis sa création, l'Accordéon-Club dunois, dont le chef est M. Michel Renoncé, présentait en public ses participants, « chorale », « Primavera » et « Le temps des fleurs » furent joués avec beaucoup de maîtrise.

A l'entracte, ce fut la remise de décorations à des musiciens tout dévoués à leur art.

Médailles du gouvernement : Mlle Céline Provost, Ernest Jouanneau et Henri Ragon (Avenir Dunois).

Médailles de la Fédération musicale de Normandie : M. et Mme Christian Brancourt et M. René Gasnier (Estudiantina).

Diplôme de directrice : Mme Jeans sens (Estudiantina).

M. Creusot, après avoir excusé M. le maire, absent remercia, au nom de la municipalité, tous les participants qui, par leur nombre, leur assiduité et leur travail font de Châteaudun une ville très vivante sur le plan musical.

M. Angot, regrettant la place de parent pauvre donnée à la musique en France, se félicita que dans notre ville la musique ait une place si importante et qu'une bonne entente entre les sociétés permette l'organisation d'un tel spectacle. « Qu'au-delà des divergences politiques, philosophiques ou religieuses, la musique rapproche tous les hommes vers un même idéal, tel est notre souhait à tous » déclara en terminant le vice-président de la Fédération Musicale de Normandie.

En deuxième partie, l'Estudiantina dirigée par Mme Janssens, présente « Gavotte », « Corbeille de mariage » et la célèbre valse de « La Veuve Joyeuse » ces trois morceaux joués par l'ensemble des mandolines et guitares.

Il appartenait à l'Harmonie de Châteaudun, sous la baguette précise et la ferme autorité de Christian Péret, de clôturer le concert. Les cinquante exécutants avaient inscrit à leur programme des pages très variées, montrant l'étendue de leur répertoire : marche américaine; « Bannière étoilée »; deux marches de l'Empire : « Marche des troupes » et « Pas redoublé » (beaucoup de travail pour les tambours); « La Marche du couronnement »; de Gustave Charpentier; n'oublions pas les chansons de Mireille Mathieu, que les spectateurs découvriront ainsi, jouées par tout un orchestre sous un jour nouveau. Enfin « La Valse de l'Empereur », mit un terme plein de charme à un concert qui avait duré près de quatre heures d'horloge.

Les applaudissements qui ont été tout au long de l'après-midi ont été certainement le plus précieux des encouragements pour nos sympathiques musiciens et leur dévoués directeurs.

**CHARTRES**

**Concert spirituel de l'Harmonie St-Ferdinand**

En l'église Saint-Aignan, sous la présidence de Mme Marguerite Soyé de l'opéra et la direction de M. Biret, c'est le dimanche 8 décembre, qu'en l'honneur de Sainte-Cécile l'Harmonie Saint-Ferdinand, en collaboration avec l'excellent groupe instrumental à cordes de Mlle Picard, a pu édifier des architectures musicales parfaitement ordonnées. Si nous ajoutons qu'à cette audition s'y joignait la voix humaine, on peut affirmer que l'on passait aisément de l'orchestre de chambre à la formation symphonico vocale.

Voici le programme exécuté :

- PREMIERE PARTIE**
1. Marche Religieuse, Haendel;
  2. Adoramus, chœur, Palestrina;
  3. Charité, baryton N. Gohier, J. Faure;
  4. Adagio, flûte solo, M. Seneor.
  5. O. Salutaris, Mme J. Bedals, Dubois;
  6. Notre Père, J. Forest, ténor, Busser;
  7. Aria, M. Pelger cor anglais, Bach;
  8. Ave Maria, solistes Mmes d'Armancourt Bedals, Mozart.

**DEUXIEME PARTIE**

1. Cavatine de Xerxes, Haendel;
2. Benedictus, J. Forest, Dubois;
3. La Procession, Mme d'Armancourt, C. Franck;
4. Choral (dirigé par l'auteur), M. Pascal;
5. Ecce Panis, Mme Bedals, B. Hohlner.

Dubois; 6. Rédemption (air de l'Archange), soprano Mlle Geize, C. Franck; 7. Deus Abraham Octor, Mmes d'Armancourt-Bedals-Collin, Roucheyrolle, Michel, Geize, MM. Forest, Gohier, R. Wagner.

**LUISANT**

Le 10ème anniversaire de la création de la fanfare de la Sainte-Cécile a été fêté dignement hier à Luisant.

Avant les festivités, une cérémonie du souvenir eut lieu le matin, à 10 h. au cimetière où il fut procédé au dépôt d'une plaque en souvenir du regretté M. Gaston Coupé, chef de la fanfare, remplacé aujourd'hui par M. J.-P. Brigot.

La petite église de Luisant recut ensuite de nombreuses personnes venues assister à une messe en musique.

Puis une délégation se rendit au monument aux Morts où M. Hue, vice-président de la Fanfare de Luisant, déposa une gerbe.

Tout le monde se trouva ensuite réuni à la mairie où M. Anzot, vice-président et secrétaire général de la Fédération musicale de Normandie, remit à MM. Antoine Bultou, sous-chef d'orchestre; Marcel Loison et Marcel Lochon, la médaille de bronze de la Fédération musicale de Normandie.

A la suite de cette remise de médailles, M. Poirier, maire de Luisant offrit un vin d'honneur à tous les musiciens.

La Fanfare de Luisant, qui compte actuellement un cinquantaine de musiciens, défilait en musique dans toutes les rues de la ville.

90 convives (musiciens, parents et membres honoraires) s'installèrent ensuite à la salle des fêtes où un repas succulent les attendait.

A l'issue du repas, M. Poirier prononça un discours au cours duquel il remercia M. Gajard, d'avoir bien voulu honorer de sa présence ce 10ème anniversaire. Il remercia en outre la délégation de Oucques-la-Joyeuse d'avoir répondu à son invitation car la fanfare de Luisant participa depuis plusieurs années au célèbre carnaval de cette bourgade.

M. Poirier adressa ses vifs remerciements à M. Brigot, chef de musique, ainsi qu'à M. Hue, l'actif vice-président de la Société de musique de Luisant, pour leur dévouement.

**MAINTENON**

Fondée en 1873 la Société musicale de Maintenon continue à vivre et se porte même bien grâce au dévouement de chacun et aux jeunes qui assurent la relève. Elle s'est réunie pour célébrer la fête de Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

A 10 h. 30, a eu lieu une messe, en l'église de Maintenon, au cours de laquelle les musiciens de la société ont interprété plusieurs morceaux dont l'entrée et la sortie solennelle de Stellan, mais remarquons-le, pas de cantique.

Après cette messe, le cortège s'est rendu au monument aux Morts où M. Raindre, président actif de la société, a déposé une gerbe. Une minute de silence a été observée.

Ensuite, comme chaque année, les musiciens se sont rendus chez quelques membres de leur société, où un apéritif leur était offert.

Puis le petit groupe s'est dirigé vers le château de Maintenon, où Mme Raindre, maire de Maintenon, l'attendait. Le temps étant particulièrement clément, en ce 24 novembre Mme Raindre offrit l'apéritif dans la cour d'honneur, sous un soleil brillant. Dan, le cadre historique, les musiciens ont interprété leur « chant de gloire », que M. et Mme Raindre ont beaucoup applaudi.

**MAINVILLIERS**

La Fanfare Municipale de Mainvilliers a fêté dignement la Sainte-Cécile.

Pour la première fois, la messe de la Sainte-Cécile qui précède le banquet, a été célébrée en musique.

Conduits d'une main de maître par leur chef, M. Gilbert Milochau, les musiciens exécutèrent successivement de la messe de Stellan entrée, Panis Angelicus de César Franck; l'Ave Maria de Franz Schubert; Aux Champs par les tambours et clairons et de la messe de Stellan (sortie).

A la sortie de l'église, le temps d'une rare pureté, permit aux musiciens de jouer « Retour du Ténard » et une marche des Tirailleurs.

Et en route pour le banquet, présidé par M. Foucart, maire.

**SAINT-LO**

**Récital Cochereau - Delmotte**

C'est à une soirée inoubliable que les mélomanes Saint-Lois étaient conviés le samedi 21 décembre 1968 à l'Eglise Notre-Dame.

Avant en effet été invités à se faire entendre ces deux grands artistes que sont MM. Cochereau et Delmotte.

Il est inutile de présenter Pierre Cochereau titulaire des grandes orgues de Notre-Dame de Paris, et Roger Delmotte, trompette solo de l'Opéra.

Ces deux noms prestigieux avaient attiré la grande foule. Par respect pour le lieu où était donné l'audition ce grand public ne pouvait applaudir mais il en éprouvait, cependant, une furieuse envie et se contentait difficilement.

Au programme : Pastorale, de J.-S. Bach; Sonate pour orgue et trompette, de Corelli; quatre Chorals, de J.-S. Bach; Toccata pour l'élévation de Froscobaldi; Sonate pour orgue et trompette, de Stradella; cinq extraits de la Messe des paroisses, de Couperin; Trumpet

Si vous parlez musique,  
dites... PAUL BEUSCHER !

Les Editions PAUL BEUSCHER présentent :

Le Dictionnaire de Guitare :

2.400 positions, qui peuvent être facilement et rapidement trouvées au moyen d'un système de codification très simple.

Prix ..... 48 Frs

Méthode d'Orgue Electronique ..... 15 Frs

Nous vous rappelons aussi nos :

Tableaux d'accords pour Orgues Electroniques

Prix ..... 8 Frs

**Paul Beuscher**

23 à 29, boulevard Beaumarchais  
PARIS-4<sup>e</sup> — Tél. 887-09-03

Catalogues gratuits sur simple demande

Voluntary, pour orgue et trompette, de Clarke.  
Comment traduire les sentiments profonds qui vous étreignent au cours d'une semblable soirée ! On est emporté si loin par la virtuosité éblouissante, la finesse d'interprétation de Pierre Cochereau, par la sonorité si pure et le jeu si nuancé de Roger Delmotte ! Et quelle union parfaite des deux instruments !

Un grand merci à l'Association des parents d'élèves du Conservatoire Municipal grâce à laquelle ces deux grands musiciens ont pu être entendus à Saint-Lô.

**AVRANCHES**

Après les cérémonies civiles et religieuses du dimanche 17 novembre, l'Harmonie Municipale donna vendredi soir 22 novembre, un concert très réussi, sa dernière manifestation de l'année, en l'honneur de Sainte-Cécile.

L'exécution du programme démontra encore une fois que tout avait été mis en œuvre, par des répétitions régulières et l'assiduité de tous les membres, afin que soient pleinement satisfaits les mélomanes.

Chaque morceau fut d'abord présenté par M. Fayen, dont la compétence est bien connue.

M. Yve, Ponty dirigea, avec sa maîtrise habituelle, l'orchestre important qu'il a su constituer et maintenir et auquel, dans un esprit d'amitié qui les honorent étaient venus se joindre des musiciens des villes voisines.

On entendit successivement (par l'orchestre symphonique) : « Marche Slave » de Tchaikowsky ; « Les Chants d'Espagne », d'Albeniz.

Après l'entracte les tambours et clairons de la fanfare jouèrent la Marche des Ecoles de l'Air. Puis l'Harmonie envouta l'auditoire avec les douces nuances de l'ouverture Iphigénie en Aulide. Ensuite, se succédèrent : les Scènes pittoresques de Massenet, Blanche Neige et les Sept nains, de F. Churchill et enfin, le Grenadier du Caucase, de Melster.

Il revenait à M. Emile Bizet député de la Manche, sous la présidence duquel était placée cette Sainte-Cécile 1968 de prendre la parole. Il dit notamment :

« Je félicite tous les musiciens d'Avranches pour la qualité de leur interprétation certes, mais plus encore pour cette volonté qui les anime, pour cet effort qu'ils font en prenant sur leur repos, sur leurs loisirs, et avec eux leurs familles qui à chaque répétition et à chaque déplacement sont privées d'une présence indispensable à l'équilibre familial ».

Je félicite aussi tous les artisans de cette harmonie qui est de réputation dans une société musicale. Vous en tout premier, M. Ponty, si bien secondé par M. Ponty.

Dans tout l'Avranchin et jusqu'aux confins du Mortainais, votre nom est devenu synonyme de musique. Enfin à la jeunesse qui se meurt d'ennui parce qu'elle ne sait plus vivre d'efforts, je citerai un exemple de nos jeunes recrues de la Musique Municipale d'Avranches.

Fort de l'exemple qui leur est donné par leurs aînés, animateurs ou exécutants, ces jeunes nous apportent l'espérance de jours meilleurs, car ils sont capables de cet effort, propre à engendrer ce surcroît si nécessaire à notre pays qui, dans un concert d'harmonieux d'épreuves successives, entend bien ne pas sombrer dans des difficultés qui ne sont faites que pour être vaincues ».

**Aux Usines de Boisthorel**

Sous la direction distinguée de M. Ouvrier la Société a donné un superbe concert dont voici le programme :

Afin-Afin, allégo, introduction, J. Baracq-Mongis ; Dans le Jour de l'été, fantaisie de Louis Ganne ; Marche de la Garde Consulaire à Marengo J. Burguet ; remise des récompenses aux musiciens par M. Marcel Angot, vice-président général de la Fédération Musicale de Normandie ; Variété sur Martin, de P. Foton ; Chants russes de E. Jato ; Chanson Héroïque de Rimsky Korsakow par l'ensemble des solistes, et chefs de pupitres de l'har-

monie, remise des diplômes aux élèves de l'Ecole de Musique ; La Plus belle Nuit, valais de J. Rossas par les élèves de l'Ecole de Musique ; Tyroler Holzhaeker Boub'n, marche tyrolienne, J. F. Wagner, Gosling, Mol ; Akistarak, fandango, J. M. Barzacq ; Amapola, rumba, J. M. Lacaille ; El Moutardos, paso-doble, René Bourbon ; Rimbakello, Boogie Woogie, Lex Abel, Jaroc ; Simper Fideilis, marche J.-P. Sousa.

**L'AIGLE**

En raison de la date peu propice (veille de la Toussaint) public clairsemé pour cette remarquable audition, avec le concours d'artistes du théâtre national à l'Opéra. En lever de rideau par l'orchestre sous la direction de M. Angot :

Marche Militaire de la Suite Algérienne et l'Ouverture de la Pie Voleuse, puis Michèle Claverie, soprano, dans des airs de Rose-Marie, suivit Michel Cadiou, ténor, dans des extraits de Werther et de l'Arlesienne, puis Claude Calès, baryton, charma avec les beaux airs de l'Aganini, Hérodiade, Les Mousquetaires au couvent, Hamlet, la Mascotte, enfin Gérard Chapuis, basse, conquit la salle avec Les Bateliers de la Volga, Plaine ma Plaine, le Cor, Robert le diable, Arhres, et Sylvie Hébert fut exécutante délicate et accompagnatrice. On l'applaudit dans Valse de Chopin, Fantaisies (Schumann) Divertissement chorégraphique par Mme Latmond et M. Bernard Rousset, invitation à la Valse (Wéber), Danse Norvégienne (Grieg).

En deuxième partie, une sélection sur Roméo et Juliette de Gounod.

On admira successivement : Hallelu de la Reine Mab (Claude Calès, Baryton) ; Valse de Juliette (Michèle Claverie, soprano) ; Duo de la rencontre (Michel Cadiou, Ténor, M. Claverie) ; Cavatine de Roméo (M. Cadiou) ; Duo du balcon (M. M. Claverie) et en final la scène Trio du Mariage, (M. Cadiou, M. Claverie, Gérard Chapuis, basse) ; Duo de la Chambre (M. Cadiou — M. Claverie) et en final la scène du tonbeau, Roméo ; Michel Cadiou, Juliette, Michèle Claverie ; Mercurio, C. Calès, Frère Laurent, Gérard Chapuis.

Hé oui, la Sainte-Cécile 1968 s'est passée sous la neige ! D'où tout de suite que l'inclémence de la température « de saison » n'a en rien troublé l'ardeur des musiciens, la sympathie de leurs amis ou l'ordre des cérémonies. Tout au plus, peut-être réduit le nombre de participants de la soirée finale, encore que les charmes des pantoufles sont sans doute aussi puissants que la crainte du verglas !

On peut même avancer que ce fut une Sainte-Cécile en deux temps, car le concert du 11 novembre fait nettement figure de lever de rideau.

Bref, la journée officielle, la grande fête locale de la Musique se plaça dimanche dernier. Au matin des « détachements » d'instrumentistes rehaussèrent de leur participation les offices religieux. A 9 h., en l'église Saint-Jean ; à 11 h. lors de la grand-messe de Saint-Martin, la tribune accueillant cette fois les musiciens, et non pas, comme à l'accoutumée la chapelle de réparations.

Le défilé en ville regroupant toutes les sociétés, dynamique en diable, fut mené à bonne allure et s'acheva plus tard au restaurant « La Jardinière » accueillant pour le banquet annuel, les musiciens avec leurs épouses, autour de plusieurs personnalités locales occupant des fonctions honorifiques, MM. Boudet, Quéré et Bounaix, avec les dirigeants MM. Potier et Angot.

Prenant la parole le premier, M. Angot tout d'abord, adressa de vifs remerciements aux personnalités présentes, d'avoir bien voulu répondre à l'invitation qui leur avait été adressée.

S'adressant ensuite aux musiciens l'orateur n'hésita pas à montrer un peu son mécontentement et leur reprocha de devenir plutôt « pantoufflards ». Sans répétitions, dit-il il n'y a pas de symphonie possible.

M. Angot reprocha également aux élèves de l'école de musique leur manque d'assiduité aux cours et demanda aux parents de ceux-ci de se montrer un peu plus autoritaires

en les obligeant à participer, pour le bonheur de chacun d'eux, plutôt que de jouer leur jeu.

Il termina en formulant à nouveau un vœu qui lui est très cher. Il faut que Cetel ait son buste à l'Aigle. Nous savons que ce grand passionné de la musique était originaire de l'Aigle.

A son tour, très brièvement M. Potier entre autres, remercia vivement la municipalité d'avoir décidé l'installation du chauffage dans les salles utilisées par les sociétés musicales à l'ancienne mairie.

Réemment nommé président de la société symphonique, en remplacement de M. Bounaix, élu président d'honneur le Dr. Quéré dit son grand plaisir de participer à cette première Sainte-Cécile.

M. Boudet répondit aux précédents orateurs. S'agissant de la commémoration de Catel, le député-maire précisa qu'un médaillon du compositeur de la 1ère république était en cours d'exécution. En ce qui concerne la salle des fêtes, qu'il estime « indispensable », M. Boudet laissa bon espoir à ses interlocuteurs. Et, confirmant les projets d'aménagement du Château, présentés au Conseil Municipal (voir un précédent Réveil Normand), il rappela qu'une salle dans ce bâtiment serait réservée, une fois la restauration achevée, aux répétitions des Sociétés.

Il restait encore au député-maire d'apprécier les nombreux musiciens, appréciés et connus à différents titres, les médailles d'or des Sociétés Musicales et Chorales de France.

Sous les applaudissements de leurs confrères, élèves et amis, furent ainsi décorés : Mmes Plessis, Bois Mlle Rousseau, MM. Levillain et Souras.

**RANDONNAI**

Dimanche dernier, la cité des Fondeurs célébra simultanément les fêtes Sainte-Cécile et Sainte-Barbe, les musiciens et les sapeurs-pompiers en parfaite union organisant depuis des années ces deux manifestations solidairement et amicalement.

Au cours de la messe, la chorale paroissiale et la fanfare alternèrent chants et morceaux choisis : Intermezzo, de l'Arlesienne ; Elevation (Beethoven) ; célèbre réverie (Schumann) et la marche des Ruines d'Athènes, sous la baguette de M. Villette.

A la messe, nous avons aperçu MM. Durand, conseiller général ; Métra, maire ; Vertongen, adjoint ; Brault, président de la fanfare.

Au terme de l'office, ces personnalités accompagnées du Lieutenant Lair et du sapeur Bellot pour les pompiers, de MM. Villette et Louatron, chef et sous-chef de musique pour la fanfare, de MM. Honoré et Vignette avec les drapeaux de la musique et des sapeurs et se sont rendus au cimetière pour rendre hommage à M. René ancien maire, et à M. Rodolphe Vallée, ancien chef de musique où des gerbes ont été déposées sur leurs tombes.

Un vin d'honneur était offert à la salle paroissiale à tous les membres des deux sociétés qui en défilé, se rendaient ensuite prendre part aux agapes traditionnelles.

La fanfare de Randonnai avait reçu l'appui des amis musiciens de Mortagne, Tourouvre, l'Aigle et Moulins.

Au dessert, M. Brault, président, prenait la parole et souligna l'union des sociétés, de leurs membres et de la valeur de leurs chefs, saluant les autorités, et les amis qui avaient bien voulu s'associer à cette journée de fête.

Le président saluait les nouveaux musiciens, jeunes élèves qui prennent la relève des anciens et lançait un appel pour inviter la jeunesse en quête de loisirs de s'inscrire à la fanfare pour y trouver une culture artistique.

Puis il fit l'éloge d'un ancien tambour de la fanfare, M. Bernard Gullimin, inscrit à la Société depuis 1913 et qui avait formé nombre de jeunes tambours, n'ayant quitté la Société que depuis deux ans, âgé aujourd'hui de 81 ans, au nom de la fanfare on lui offrit un fauteuil pour un repos bien mérité et à son épouse une boîte de friandises.

En fin de journée, M. Boudet, député et M. Angot, vice-président de la Fédération musicale de Normandie sont venus saluer les musiciens ainsi que les autorités.

**SÉES**

Devant l'insuffisance de renseignements, la Musique Municipale (dont le chef pouvait correspondre avec le président) a donné une audition de la chorale paroissiale. Voici le programme que nous avons pu recueillir.

Marche Solennelle, Beethoven ; Ave Verum, Mozart ; Ave Maria (avec chorale), Gounod, solistes ; soprano, Marie-Claire Lasne ; orgue, J.-M. Trouyé ; trompette, R. Louvel ; Merveilles (avec chorale), direction l'abbé Quellennec ; Marche Religieuse, Telemann, en forme de fugue.

L'après-midi a dû être présenté un concert ?

**TOUROUVRE**

**Fête Sainte-Cécile**

Elle a débuté par le concert traditionnel de la Fanfare donné dans la salle des fêtes en soirée. La Fanfare était au grand complet puisqu'on dénombrait quelques 4 exécutants parmi lesquels des amis musiciens des Sociétés voisines : Mortagne, Randonnai, Moulins.

Si l'ensemble des instrumentistes était impressionnant à voir par le nombre il n'en fut pas moins agréable pour l'oreille, car c'est un brillant concert que la Fanfare de Tourouvre, sous la direction magistrale de son chef, M. Emile Villette,

fit entendre, brillant par le choix des morceaux et l'aisance de l'exécution. Successivement il fut interprété : « La Marche de l'Amicale », « La Légende du Moulins », « Le Royaume de Bacchus », morceaux de musique d'un genre classique du répertoire des fanfares. Ensuite nous entendîmes des arrangements de musique moderne : « Vous permettez Monsieur », « Marie-Joconde », « Les Jolies Colonies de Vacances », « Ah ! si j'étais Océbataire », « Le songe bleu », solistes dans ce dernier morceau : M. Mornay, de Mortagne, et Lolstron de Randonnai.

Ces derniers morceaux déchainèrent un enthousiasme indescriptible parmi les auditeurs qui firent une véritable ovation au chef, aux solistes et aux musiciens, réclamant de nombreux « bis » qui s'exécutèrent avec entrain.

Un public plus nombreux que de coutume garnissait la salle ce qui est le meilleur des encouragements pouvant être prodigué aux musiciens.

Au cours de la messe, la Fanfare fit entendre plusieurs morceaux judicieusement choisis : l'Intermezzo de l'Arlesienne, la célèbre réverie de Schumann, la Marche des Ruines d'Athènes, de Beethoven.

A 13 h., repas amical groupait plus de 80 convives.

L'heure des discours arrivée, M. Verdier, président de la Fanfare, ouvrit le feu en remerciant M. Durand, maire et conseiller général, d'avoir bien voulu présider ce banquet, ainsi que pour son action en faveur des Sociétés Musicales.

Son propos se porta ensuite sur le dévouement de M. Villette, chef et celui des musiciens, sur les cours de l'école de musique qui vient de s'enrichir d'une classe de clarinette professée par M. Desoges.

Il appartenait à M. Durand, maire et conseiller général de clore cette série de discours.

Il le fit en disant son plaisir de se retrouver dans une ambiance familiale. Parlant de la Société de musique, il exprima son admiration pour la réunion des éléments régionaux qui s'assemblent comme on l'a vu au concert hier soir permettant ainsi aux Sociétés de tenir.

Et il remercia M. Villette qui assure la direction des Sociétés de Tourouvre et Randonnai, il le félicita pour la valeur du concert de la veille et l'émancipation qu'il a su donner à la société en incorporant aux programmes de la musique moderne et forma le vœu que soit organisé plus souvent des concerts. Il exhorta les jeunes à persévérer dans l'étude de la musique.

**MESSEI**

Créée il y a vingt-deux ans, l'Indépendante de Messel est une des sociétés musicales les plus actives de cette région de l'Orne. Elle participe au succès de maintes fêtes de plein air ; cette année encore, elle en a animé dix-huit dans l'Or-

ne, la Manche, le Calvados, et la Mayenne, et ses dirigeants n'ont pu répondre à toutes les demandes.

La vitalité de l'Indépendante s'est manifestée, d'autre part, par la création d'une section d'harmonie : depuis l'été dernier, une quinzaine d'élèves suivent les cours d'instruments, donnés par M. Christian Morin.

Dimanche à l'occasion de la Sainte-Cécile, les jeunes de l'harmonie se sont fait entendre pour la première fois en public, avec les musiciens de la clique, dirigée par M. Paul Péan. L'Indépendante présentait ainsi un ensemble de quarante-deux musiciens.

Après la messe, et le salut au monument aux morts, les défilés, les concerts dans le bourg, ont permis aux habitants de Messel d'apprécier l'excellente tenue de leur société musicale.

**CRICQUETOT-L'ESNEVAL**

Le second dimanche de décembre est une date chère aux musiciens et aux pompiers qui fêtent ensemble avec éclat leur patronne respectueuse.

Cette année, cette fête de famille fut réhaussée par une manifestation particulière de sympathie envers douze musiciens qui se voyaient attribuer la médaille de la Confédération Musicale de Normandie et de France pour leur dévouement à l'art musical.

La journée débuta par la messe, au cours de laquelle la Société Musicale, sous la direction de M. Raymond Decultot, interpréta un programme très goûté : Rustica, une fantaisie de Debucq ; Tannhäuser (prière d'Elisabeth) de Wagner ; Pauls Angellous, de César Franck (trombone solo Daniel Jubelin) ; et la Marche Nuptiale de Mendelssohn.

Après la traditionnelle manifestation au Monument, les sociétaires accompagnés des autorités, se retrouvèrent à la mairie où était servi le vin d'honneur offert par la Municipalité.

C'est M. Chedru député-maire qui remit les récompenses ci-après : MM. Jean Pierre Hiver, Jacques Loisel, Bernard Durécu (15 années de service) ; MM. Michel Hiver, Claude Aveau, Claude Courté, Michel Latteur (25 années de service) ; M. Francis Lechalupé (30 années de service) ; MM. Gustave Fontaine, Raymond Durécu et Raymond Decultot (45 années de service) ; M. Robert Hiver (46 années de service).

Au nom des musiciens, dont il est le doyen, M. Robert Hiver prit le premier la parole, d'abord pour excuser plusieurs personnalités empêchées, mais aussi pour remercier le dévoué ami de Fécamp, Etréat et du Havre venus renforcer les rangs pour une meilleure audition. S'adressant aux jeunes, il les encouragea à persévérer dans la musique et à rester longtemps de fidèles sociétaires.

**CHEFS DE MUSIQUE**

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions

aux meilleurs prix — Grand choix

**E<sup>ts</sup> DESCHAUX 79-NIORT**

40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

**ORLÉANAIS-BERRY**

**Union Musicale de Romorantin**

Le 24 novembre entourés des personnalités, de leurs dirigeants, et de leurs familles, les membres de l'Union musicale de Romorantin ont honoré leur patronne en célébrant dignement la fête de la Sainte-Cécile.

La fête de 1968 a connu une ambiance dépassant de loin celle des années passées ; cela est une preuve (s'il en était besoin) de la bonne marche de la société, mais aussi du bel esprit de camaraderie qui règne entre tous, dirigeants et exécutants).

En l'église Saint-Etienne, en présence d'une nombreuse assistance, l'abbé Dalençon célébra l'office, et le sermon, sur un thème de circonstance fut prononcé par le chanoine Renoux ; au cours de la messe, l'Union Musicale sous la baguette de son directeur M. Roger Courtaud interpréta : entrée, Marche Religieuse d'Alceste de Gluck, offertoir, Sérénité (extrait de deux pièces de Jean Gallon), communion, Sarabande de Haendel, sortie, Marche Française et Marche des Mousquetaires du Roy de Lull.

Après qu'un important défilé eut parcouru les principales artères de la ville, le dernier acte de la fête avait pour cadre la salle de la Vie-

toire, où, autour de tables bien fleuries, près de 140 convives étaient réunis ; au cours de allocations, suite aux remerciements d'usage, M. Dargent l'actif président de l'Union Musicale rappela au souvenir de MM. René Leroy et Valentin Rynine décédés au cours de l'année, et demanda qu'une minute de silence soit observée. M. Dargent évoqua le cinquantenaire de la société qui sera célébré en juin 1969 avec un magnifique programme à la mesure de Romorantin et de la Sologne ; c'est ensuite M. Gigaud qui prit la parole, dans un exposé favorable à la musique populaire. Il nous assura que le concours du conseil général était acquis aux sociétés musicales, et nous a précisé que pour l'an prochain, le conseil général de Loir et Cher avait voté une subvention de 1.000 F pour la Fédération Musicale de l'Orléanais-Berry ; enfin M. Tyraud, maire après avoir adressé ses félicitations à tous et confirmé son attachement à la musique, termina en donnant l'assurance, que la ville ferait pour le mieux, afin que le concours de musique organisé par l'Union Musicale à l'occasion de son cinquantenaire soit célébré d'une manière digne et solennelle.

Bon nombre de musiciens furent à l'honneur en recevant des récompenses pour services rendus à la

# Editions BAJUS & Cie

62 - AVESNES-LE-COMTE

Musique pour harmonies et fanfares avec ses 3 célèbres collections en recueils de 15 morceaux.

(Envoi de conducteurs sur demande)

ECOLE DES FANFARES ET HARMONIES de Z. BAJUS pour la formation accélérée des élèves.

Méthodes complètes BLEMANT pour CORNET, BUGLE, ALTO, BARYTON et BASSE.

Solfège IDEAL de Z. Bajus.

Grand choix de DANSES ANCIENNES pour le succès de vos bals 1900.

cause musicale, qu'ils trouvent ici nos félicitations et en particulier MM. Bonnisseau, Fernand et Gaudron Barold qui comptent l'un et l'autre 62 années d'activités musicales.

## SAINT-AMAND

La Sainte-Cécile 1968 a été dignement fêtée par l'Union Musicale le 8 décembre. La journée débuta, comme de coutume, par une messe en musique célébrée à la Grande Paroisse, au cours de laquelle M. l'archiprêtre souhaitait la bienvenue aux musiciens et à leurs dirigeants. Un très beau programme était interprété au cours de l'office: on entendit notamment à l'entrée le « Dialogue sur les grands jeux de la suite du 1er ton de Clérambault joué à l'orgue par Mlle M.-R. Renon, puis un prélude de Saint-Saëns par l'Harmonie qui jouait, à l'offertoire un « Petit Choral de J.-S. Bach. A la communion un autre Choral de Bach était interprété au saxophone accompagné à l'orgue par M. Turpin, professeur à l'école de musique. La Marche Solennelle de Saint-Saëns par l'Union et le Prélude numéro 2 de Bach à l'orgue terminait cette audition. Dans son sermon, l'archiprêtre n'a pas manqué de souligner la différence de vie et de caractère des deux grands compositeurs inscrits au programme et leur égalité dans la qualité: la musique de l'un et de l'autre constitue un art sacré qui permet de s'élever vers Dieu.

Après la messe, le défilé traditionnel en ville et l'apéritif, une centaine de convives se retrouvaient au « Bœuf Couronné » et appréciaient un menu de choix. A l'heure des toasts le maire-président, conseiller général excusa tout d'abord M. le sous-préfet retenu par un banquet officiel, MM. Chossière, vice-président souffrant et Renon père, sous-directeur honoraire. Après avoir évoqué les administrateurs disparus cette année, MM. Bordier et Renard, il présenta et souhaita la bienvenue à leurs remplaçants MM. Ancouturier, industriel et lanzi, chirurgien-dentiste. Il félicita tous les musiciens pour leur dévouement et souligna les qualités de la société qu'il est fier de présider. En tant que maire il assura que la ville fera toujours plus pour développer l'École de musique si brillamment dirigée par M. R. Legay. Une bien agréable mission lui était ensuite offerte ainsi qu'à MM. Ancouturier et Lanzi. Ils avaient à remettre d'élogieuses distinctions à huit musiciens, récompensant des années d'activité en faveur de l'art musical. Une médaille d'or avec agrafe « Vétéran » de la C. M. F. à M. H. Pactat pour 64 ans d'activité musicale. Médaille d'or à M. L. Pouchard. Cinq médailles d'argent à MM. Bertin M., Duchet G., Fickler E., Fouchard M., Ménard R. Médaille de la F. M. O. B. à M. Bertin Roger. C'est sous les applaudissements de toute l'assistance que ces médailles furent épinglées sur la poitrine des récipiendaires.

A 17 h., salle des fêtes de l'hôtel de ville, un concert était donné devant un beau parterre. En voici le programme: Marche de Deljanire de Saint-Saëns; Ouverture de Titus de Mozart; Danses Norvégiennes de Grieg; Concertino pour deux clarinettes de P. André avec accompagnement de piano qui valut aux deux solistes MM. Renon et Tournier, professeur à l'école de musique et au directeur accompagnateur M. Legay, une belle ovation; Ballet des Heures de la Joncée de P. Vidal.

Ce fut une fois de plus, à Saint-Amand, une grande journée pour la musique. Puissent faire les Dieux qu'il en soit longtemps encore comme cela!

## VENDOMME

Traditionnellement, dans l'après-midi, du 11 novembre, l'Harmonie municipale, de Vendôme donne, chaque année un concert gratuit.

Plusieurs personnalités étaient également présentes: M. Laugier, sous-préfet, M. Yvon, maire conseiller général, MM. Dursap et Lasneau, adjoints, le commandant Telissof, commandant d'armée, M. Bigard, président de la section locale de l'U. N. C., M. Lafontaine, proviseur du lycée, M. Verité, président du comité des fêtes, M. le chanoine Gaudandeau, conservateur du musée, etc.

La première partie, bien que le morceau d'ouverture: « L'Hymne de l'Infanterie de Marine », de Cappe, qu'a dirigé M. Jouveau, ait été très dans le ton de la journée — est restée, en quelque sorte, assez traditionnelle. En effet, « La Ga-

lette d'Armide », de Gluck et Andrieu, et les deux œuvres de Schumann et Andrieu: « Chant du soir » et « le gai laboureur » ont été l'occasion pour les musiciens de l'Harmonie de donner une nouvelle preuve de leurs grandes possibilités musicales.

La seconde partie avait une allure beaucoup plus « militaire ». Un pot-pouri de « fameux « air du Polu », une « Madelon » éclatante et entraînante, l'hymne de Bazin et Allier: « Gloire à la France » enlevé avec brio et surtout une vibrante « Marsillaise » jouée d'abord puis chantée (le sixième couplet) par Pierre Frudhomme et Roger Gaschet, ont rendu un bel hommage à tous ceux qui étaient à l'honneur en ce jour anniversaire.

A noter qu'au cours de ce concert, le guitariste Patrick Quelin, vendôme, de fraîche date, s'est produit pour la première fois en public dans notre ville. Maniant parfaitement son instrument, il a donné un brillant aperçu de ses possibilités à travers des morceaux qui n'étaient pas pourtant très faciles: une ravante du XVIIIème siècle, une sarabande puis une bourrée de J.-S. Bach et un rondau extrait de la grande sonate de Fernando Sor.

## UN FIDÈLE SERVITEUR DE L'ART MUSICAL POPULAIRE RECOMPENSE

Avant l'entracte, M. Mounier a remis les diplômes F. M. O. B. aux lauréats (ils sont 52 au total des examens 1968).

Par ailleurs, M. Camille Chevallier a reçu des mains de M. Yvon, maire, l'étoile fédérale, et de celles de M. Laugier, sous-préfet le diplôme d'accompagnant en récompense des 56 années passées au sein de l'Harmonie municipale.

M. Chevallier, qui est baryton solo, est entré à la société en 1912. Il est âgé de 75 ans et il occupe toujours sa place avec bonheur et entend l'occuper encore longtemps.

Il est déjà titulaire des médailles fédérales et confédérales de France. Elle, ont marqué ses 20 ans, 30 ans (bronze), 40 ans (argent) et 45 ans (avec agrafe de vétéran) de services rendus à l'art musical populaire.

L'étoile qu'a reçue, lundi M. Chevallier à qui nous présentons nos vives félicitations — n'est décernée qu'à partir de 50 ans de services.

Avant que soit jouée « La Marsillaise », qui mettait fin au concert, M. Mounier a fait observer une minute de silence à la mémoire des membres de l'Harmonie municipale morts pendant les deux guerres et à celle du chef d'orchestre Charles Munch, récemment décédé.

## L'Harmonie Municipale et la Chorale Saint-Martin

En l'église de la Trinité et en présence d'une assistance nombreuse, c'est avec éclat que les musiciens de l'Harmonie municipale, auxquels s'était joint, cette année, le groupe choral Saint-Martin, ont fêté leur patronne, Sainte-Cécile.

La parfaite exécution des trois morceaux (de grande qualité musicale) choisis par M. Mounier: « L'Hymne des Prêtresses », de Mozart; « Chant du soir », de Schuman et la « Marche du sacre du prophète », de Meyerbeer par l'Harmonie municipale d'une part, la pureté des voix s'élevant sous les voûtes majestueuses ont donné une dimension nouvelle à la messe qu'a célébrée l'abbé Stetten-Bernard, archiprêtre assisté de l'abbé Lemaire.

La chorale Saint-Martin, placée sous la direction avisée de Mme Carbuccla a interprété deux chœurs de Bach: « Erkenne mich mein Hirt » et le fameux choral final de la cantate numéro 140.

Dans son sermon, l'abbé Stetten-Bernard a rappelé que la musique et le chant faisaient partie de l'expression religieuse et aussi que c'est là une forme de l'esprit humain quand il veut s'exprimer. Le prêtre a ensuite parlé de « cette unité dans la diversité » que constituent l'Harmonie municipale et la chorale Saint-Martin, développant cette idée que c'est cette unité que Dieu attend du monde. « Il attend a aussi ajouté M. l'abbé Stetten-Bernard, que l'homme soit capable de produire une musique unique et pour cela il faut prendre conscience que nous faisons partie d'un même groupement ».

Après l'office, les musiciens de l'Harmonie se sont rendus place Saint-Martin où ils ont joué un pas redoublé: « Le pas léger » de Saguez, avant de participer à un apéritif d'honneur.

La fête de Sainte-Cécile avait débuté samedi soir pour nos musi-

ciens. Ils se sont retrouvés avec leurs familles et leurs amis dans la salle du Palais des fêtes pour leur soirée dansante annuelle. Celle-ci n'a malheureusement pas connu plus de succès que les années précédentes.

M. Yvon, maire, président d'honneur; M. Mounier, directeur et les membres du bureau de la musique ont accueilli nos trois nouvelles « Majestés » vendômoises: Alice Salinas, Solange Maupetit et Nadine Vallée, ainsi que M. Verité, président du comité des fêtes; M. Lasneau, adjoint au maire; le commandant d'Armes et Mme Telissof; le capitaine de gendarmerie et Mme Biacaut; M. Ruault, secrétaire général de la mairie et Mme Ruault.

La soirée a été animée par l'orchestre de Roland Vannier qui une fois de plus, a satisfait pleinement les danseurs.

## CHEF DE MUSIQUE ECUSSONS BRASSARDS pour vos FANIONS BRASSARDS Attributs brodés mains métier suisse

## Les Brodeurs REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3 C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50 Se recommander au journal

# QUEST

## LES SABLES-D'OLONNE

Le Conservatoire au Service de la Musique populaire. C'est en 1965 que la municipalité et les dirigeants de l'Harmonie Municipale décidèrent de créer une Ecole de Musique, destinée à la formation des jeunes musiciens Sablais. Les statuts d'une Association régie par la loi de 1901 furent déposés à la préfecture et ainsi naquit le Conservatoire de Musique des Sables-d'Olonne.

Installé au Centre Culturel il connut immédiatement une vogue populaire qui ne s'est pas démentie jusqu'ici 144 élèves en 1966 180 en 1967, 194 en 1968 et au 31 octobre 1968 248 jeunes de 7 à 9 ans, garçons et filles, sont inscrits dans les classes de solfège 102 se sont également dans les classes d'instruments allant du violon au Saxhorn-basse en passant par le piano, l'accordéon et bientôt la guitare. Les plus jeunes de 7 à 9 ans (80) reçoivent un enseignement adapté de la Méthode Martenot qui, par la reconnaissance de des rythmes et des intonations, le chant, les amène au solfège traditionnel qu'ils peuvent suivre jusqu'au cours supérieur et au delà.

Si pour diverses raisons l'accès dans les classes de piano d'accordéon et de guitare est conditionné par l'admission au cours préparatoire de solfège, les candidats aux classes d'instruments à vent y sont admis dès que leurs connaissances en lecture, théorie et dictée leur permettent de tirer profit, pour eux et la collectivité de l'enseignement donné par les professeurs. Chaque trimestre ils subissent des examens et leur maintien dans les classes d'instruments, reste fonction de leur travail en solfège. Les épreuves des concours de fin d'année scolaire sont empruntées à celles des conservatoires municipaux ou nationaux. Diplômes et prix en nature sont décernés aux plus méritants. Parallèlement à leurs études nos jeunes sont groupés en une fois par semaine dans un ensemble de cadets où ils travaillent à l'unisson d'abord, rythmes, gammes d'accès facile, puis peu à peu quelques chorals ou petites pièces à 4 voix et progressivement ils s'acheminent vers les fonctions qu'ils auront à assumer au sein de l'Harmonie Municipale.

C'est ainsi que nous pouvons désormais compter sur trente jeunes qui sont en mesure d'apporter un concours efficace à leurs aînés. Les programmes sont étudiés séparément, puis mis ensuite au point en quelques répétitions générales. Toutefois quelques auditions sont réservées aux cadets et à leurs professeurs. Au théâtre du Casino à l'Aiguillon sur Mer, un public enthousiaste leur a réservé un accueil chaleureux et mérité.

Basé sur l'éducation musicale populaire, il est donc prouvé qu'un Conservatoire est bien l'indispensable complément d'une Harmonie. Certes il faut des moyens, mais aussi et surtout beaucoup de dévouement, d'abnégation, des sacrifices, de patience et de persévérance aux professeurs. Leur satisfaction et leur joie n'ont d'égaies que celles de leurs élèves quand ensemble, ils ont œuvré avec le meilleur d'eux-mêmes à la réussite d'un concert et c'est là leur plus belle récompense.

Groupés les jeunes en équipes, leur donner des responsabilités dès que possible, dans un ensemble qui est le leur, ne serait-ce pas là un moyen efficace de redonner jeunesse et vie à nos vénérables harmonies et fanfares. Nous pensons quand à nous que l'expérience vaudrait d'être tentée et qu'il faut la poursuivre.

L'Harmonie municipale n'a pas pour autant ralenti ses activités. Cérémonies officielles, fêtes locales, 5 concerts. Le récent anniversaire de l'Armistice a prouvé qu'elle n'avait rien perdu de sa vitalité. Les jeunes lui apportent un sang nouveau riche de promesses qui seront concrétisées les 7 et 8 décembre au cours d'un concert et d'une messe. Le banquet traditionnel de Sainte-Cécile promet d'être animé et joyeux. La musique populaire ne meurt pas, là où les musiciens sont bien vivants.

# SAONE-ET-LOIRE

## SAINT-MARCEL

Flûte et harpe au programme du concert d'hiver de l'Union Musicale de Saint-Marcel qui a remporté un triomphe au cours de l'exécution du « Capriccio Italien » de Tchaïkovky.

Quand le rideau s'est levé sur la scène de la salle des fêtes de Saint-Marcel, dimanche après-midi, on a vu, au premier plan, une harpe, et tout au fond, trois contrebasses à cordes. « D'ici de décor pour une fanfare » a dit un nouveau venu, curieux d'assister au concert d'hiver de l'Union Musicale; et il est vrai que les instruments à cordes (pinces ou grattées) semblent des provocations à ceux des auditeurs, pour qui la fanfare reste une formation musicale de basse extraction, à peine digne du nom « d'orphéon », ce terme très vague et quelque péjoratif, utilisé par les Parisiens pour qualifier les orchestres de cuivres. Quatre-vingt musiciens ont opposé un sévère démenti à ces destructeurs et le programme de ce concert d'hiver aura été, en définitive l'un des plus réussis que l'Union Musicale ait jamais présentés. Il a commencé par un pas redoublé de Kenneth Alford, compositeur anglais spécialisé, auteur, entre autres pièces du même style, de la célèbre « Marche du colonel Bogey » dont le public a conservé le souvenir (siffié) dans le contexte du « Pont de la rivière Kial ».

Martial Sylvan a dirigé ce morceau avec beaucoup de dynamisme, lui restituant cette allure carrée, très caractéristique des fanfares britanniques, avec les interventions massives de pupitres de basses et également un contre-chant très doux, parfaitement exécuté par les anches et les barytons.

L'ouverture de « Rosamunde » de Schubert, morceau de douceur et de tendresse, a permis à l'auditoire d'apprécier la souplesse de l'ensemble, sa facilité à s'adapter aisément à des genres très différents.

Puis est venue une pièce assez peu connue: « L'Hymne d'Iphigénie en Tauride », du chevalier Gluck, qui était exécutée par l'ensemble de 21 saxophones de l'Union Musicale (5 sopranos, 6 altos, 6 ténors, 3 barytons, et un saxophone basse pour équilibrer l'ensemble) avec, en plus les trois contrebasses à cordes. « Le pays de l'Eternelle jeunesse », de Sir Granville Bantok, est un poème symphonique qui a été écrit directement pour une musique de cuivres par le compositeur. On sait cependant que les fanfares anglaises ne comportent pas, traditionnellement, d'instruments à anches; les morceaux composés pour ces formations ne tiennent compte que des cuivres, des instruments à embouchures; et, pour jouer ce morceau, Louis Prost a été obligé d'écrire les parties de saxophones. Le directeur de l'Union Musicale est d'ailleurs coutumier du fait, puisqu'à chacune des partitions qui lui viennent d'Angleterre, de Belgique ou de Pays-Bas, il est obligé de faire des modifications, et dans la plus grande partie des cas, il doit reconstituer la partition du saxophone, qui est généralement absente du matériel d'orchestre.

Deux artistes prestigieux étaient venus prêter leurs concours à l'Union Musicale: Mme Manen-Desgeorges, harpiste, et M. Marius Beuf, flûtiste professeur au Conservatoire de Lyon. Ils ont interprété de

la fanfare, deux extraits de la deuxième suite de « l'Arlésienne » de Georges Bizet; l'Intermezzo, et le menuet. M. Diétré, instituteur à Saint-Marcel, musicologue distingué, qui a assuré avec compétence les commentaires des œuvres interprétées, a mis en valeur de rôle d'Ernest Guiraud, qui a tiré de la musique de scène d'un drame lyrique qu'on ne joue plus guère de nos jours, deux suites d'orchestre de quatre morceaux chacune, qu'on ne se laisse pas d'écouter.

Venait ensuite le « Capriccio Italien » de Tchaïkovsky, morceau qui est généralement classé dans la catégorie des œuvres « non jouables par les amateurs ». Sa transcription a été faite pour fanfare par un officier belge, ancien chef de la musique du 2ème carabiniers, et cette pièce a été donnée « dans le mouvement », sans aucune concession; Louis Prost obligeant ses musiciens à des tours de force techniques qui se situent à l'extrême limite de la possibilité des instruments de la Fanfare « Tous les pupitres se sont régales », disaient les musiciens, ajoutant que les instruments à trois pistons avaient de la « note et de la fourche » à rendre; malgré cela, le morceau a été rendu de façon impeccable; aucun des traits des grands bugles n'a été « pâteux » et c'est là une prouesse qui s'ajoute à celles nombreuses, qui ont été accomplies par la Fanfare au cours des années qui viennent de s'écouler.

La seconde partie a été consacrée à une audition de M. Beuf et de Mme Manen-Desgeorges: harpe seule, flûte; seule, ou les deux instruments en duo; avec des morceaux de Bach, Haendel, Beethoven, Dussek, Gabriel Pierné, Ingebrecht et Jacques Ibert. Morceaux délicats, qui forment une contre-partie vraiment agréable à la masse sonore de la Fanfare. On y a admiré la belle sonorité de M. Beuf, son vibrato léger, et sa jolie manière de placer les notes, de les ciseler, comme s'il parlait avec son instrument. La harpiste a fait preuve d'une grande dextérité; il s'agit, en somme, de deux bons professionnels qui connaissent leur métier et qu'on écoute toujours avec infiniment de plaisir.

Parmi les personnalités qui assistaient à ce concert notons: M. Jarry, député de Saône-et-Loire; M. Desbols, maire de Saint-Marcel; M. Remandet, directeur de Chalon-Etudiantina; M. Bachelard, directeur de l'Harmonie de Louhans; le colonel Mazoyer, président de la fanfare de Gergy, et M. Becar, directeur de cette fanfare; M. Daloiz et M. Fonta, respectivement président et directeur de la Vaillante; Mlle Haib directrice de la Lyre Bourguignonne; M. Louis Baudot et Mlle Baudot, M. Thibert, de Rosemay; M. Grappin, de la fanfare de Buxy; M. Drouet, directeur de l'orchestre de chambre chalonais; M. Fontanet, MM. Lebeau, Dionne, Chambon, de l'Harmonie de Chagny, etc.

La salle était absolument comble, et nous y avons remarqué des personnes venues en car de Toulon-sur-Arroux, de Lons-le-Saulnier, de Bourg-en-Bresse, de Lyon, de Dijon et du Bassin Minier. Il y avait également un des sous-directeurs de la fanfare « La Sirène » de Paris, M. Lissandre, accompagné d'un des solistes, M. Baumeier.

M. Lissandre a révélé: « Il faut venir en province pour entendre ce. A l'heure actuelle, l'Union Musicale de Saint-Marcel est le porte-fambeau des fanfares françaises...

Au cours de la réception qui suivit, le président Berthaud a prononcé un discours d'accueil, au cours duquel il s'est réjoui de l'audience toujours plus grande que prend la société au sein du mouvement musical départemental.



DOCUMENTATION GUY DESSAURE - HENRI SELMER, 18, RUE DE LA FONTAINE AU-ROU, PARIS 11<sup>e</sup>, TEL: 623-57-74

# SUD-EST

Assemblée générale de Yenne du 6 octobre 1968

C'est à Yenne, dans les locaux de la salle paroissiale, que s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Union des Sociétés Musicales de Savoie, le 6 octobre 1968.

Tous les participants, représentant les quarante-trois sociétés musicales de Savoie, étaient accueillis par M. Charles Reyveyron, directeur de la Fanfare de Yenne et regroupés afin d'aborder un ordre du jour particulièrement important.

La séance s'ouvrait à 9 h. 45 par l'appel des sociétés auquel procédait M. Edmond Cesari, secrétaire général de l'Union.

Sont présents : Cercle Philharmonique de Chambéry; Harmonies - Chambéry, Moutiers, la Rochette, Ugine, Albertville, Saint-Jean-de-Maurienne; fanfares. — Mme Bozel, Cognin, Conflans les Echelles, Gresy-sur-Isère, Yenne, Challes-Eaux, La Motte-Servolex, Saint-Michel-de-Maurienne, Alqueval, Pomblières-Saint-Marcel, la Bridoire, Saint-Pierre-d'Albigny, Fourneaux, Modane, Saint-Martin-sur-la-Chambre; Ecole de Musique. — Montmélian; Batteries-fanfars. — Trompettes de Barberaz, la Biolle, Cluque du Bocage; Violonistes. — Mme Fizet de Chambéry; Accordéonistes. — Accordéonistes Aixoises, Académie Ricchi, accordéonistes de la Maison des Jeunes de Chambéry; Quatre sociétés sont excusées. — Harmonie Municipale d'Aix-les-Bains, Fanfare Fremont-Orelle, Fanfare Jarrler, Réveil Albert villois; Trois sociétés sont absentes. — Fanfare l'Echo des Gorges de Challes, Saint-Beron, fanfare de Secz. société musicale de Montmélian.

Maurice Adam, président de l'Union des sociétés musicales de Savoie, et vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, prend alors la parole pour remercier les personnalités qui ont bien voulu nous honorer de leur présence.

« Je suis heureux de souhaiter la bienvenue aux personnalités et,

en particulier à M. le préfet de la Savoie représenté par M. Lorenz, chef de cabinet, à M. Delachenal, député et vice-président du conseil général, à M. Boryot, maire de Yenne, à M. Cottaz, inspecteur d'académie ainsi qu'à toutes les personnalités qui veulent s'intéresser à notre action.

Puis M. Adam s'adresse tout particulièrement à M. Rolando pour le remercier de son dévouement, infatigable :

« Mon Cher Président, vous avez accepté, au cours d'une dernière réunion du comité du Sud-Est à Lyon de poursuivre votre mission à la tête de notre grande famille fédérale. Vous nous prouvez, une nouvelle fois, votre attachement à servir la cause de nos sociétés et nous vous en remercions très sincèrement. Je me fais l'interprète de tous pour assurer le président Rolando de notre amitié et de notre profonde gratitude. »

M. Adam se tourne enfin vers les musiciens de Yenne :

« Je remercie M. Paccoud, président, M. Reyveyron, directeur ainsi que tous les sympathiques musiciens de Yenne, d'avoir bien voulu accepter la lourde charge de l'organisation de notre Congrès annuel. »

Puis M. Adam évoque le souvenir des musiciens disparus et tout particulièrement de M. Jean Bellemain, président de l'Ecole de Musique de Montmélian :

« Permettez-moi de vous rappeler le souvenir de M. Jean Bellemain, président de l'Ecole de Musique de Montmélian, qui nous a quitté dernièrement. M. Bellemain était d'une activité surprenante. Déjà grandement absorbé par ses fonctions de maire-adjoint, qu'il remplissait avec un cœur et une foi incomparables, il ne cessa de se dévouer en faveur de son école de musique. »

Je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence en souvenir de M. Bellemain et de tous les dirigeants ou musiciens savoyards qui nous ont quittés cette année et qui ne cesseront de soutenir l'art musical. »

M. Adam s'adresse alors aux dirigeants de Sociétés pour les exhorter à poursuivre leurs efforts sans se décourager :

« Nos sociétés souffrent de deux crises : recrutement et enseignement. Les musiques militaires étaient, il y a quelques années, un foyer

de recrutement. Malheureusement, un nombre important de ces phalanges disparaissent et ce n'est pas sans amertume que nous venons d'assister à la suppression de notre chère Fanfare du 13ème B. C. A. de Chambéry. »

Pour pallier cette difficulté de recrutement il faut poursuivre encore plus intensément le programme d'éducation musicale entrepris depuis plusieurs années par la plupart de nos sociétés. Il est souhaitable que ce programme se généralise à l'ensemble des sociétés du département.

Les sociétés qui ne prévoient pas à l'avance le renouvellement de leur effectif sont destinées à s'éteindre progressivement.

Nous demandons qu'une part plus large soit faite à l'étude du solfège dans les écoles et que cette étude soit obligatoire au même titre que les autres disciplines.

Il est souhaitable que soit rétablie l'épreuve musicale au concours des Ecoles Normales.

En attendant la venue de nos sociétés doit se poursuivre avec la compréhension active de tous.

Dans le cadre de l'éducation musicale, M. Adam nous rappelle combien il est souhaitable que nos sociétés puissent envoyer des stagiaires à Aix-en-Provence :

« N'hésitez pas à encourager vos meilleurs éléments à assister au stage organisé par la Confédération Musicale de France à Aix-en-Provence. Ce stage est patronné par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et l'animateur principal est notre cher président Rolando. »

En conclusion, M. Adam remercie encore une fois les personnalités dont l'aide nous est si précieuse et nous invite à suivre l'exemple de nos aînés qui se sont dévoués pour la cause de la musique :

« Aussi, je remercie au nom de vous tous ceux qui nous encouragent, M. le préfet, M. le président et MM. les conseillers généraux, si compréhensifs pour leur aide financière sans laquelle nous ne pourrions rien faire. »

M. l'inspecteur d'Académie qui accepte de mettre à notre disposition pour les examens fédéraux, les salles de classes, M. l'inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports et ses adjoints qui suivent avec intérêt notre travail, M. le directeur du Conservatoire et ses professeurs qui se joignent à nous, car nous avons le même apostolat : la musique et aussi un grand merci à nos municipalités.

Nous devons essayer de tout mettre en œuvre pour favoriser l'éducation musicale dans nos sociétés de musique car la musique ne peut-être le patrimoine d'une minorité, elle doit appartenir à tous.

Et je ne voudrais pas terminer sans rendre un hommage tout particulier à nos anciens musiciens à ceux qui font notre admiration et qui, par leur exemple et leur foi, nous encouragent à poursuivre notre action.

Restons unis mes chers amis pour continuer à servir la cause sociale et humaine qui est celle de la musique. »

De vifs applaudissements viennent saluer cette allocution et nous passons ensuite au compte-rendu moral et technique pour l'année écoulée.

M. Edmond Cesari, président de la commission technique, nous fait ensuite un rapport très détaillé :

« Le dimanche 6 novembre, MM. Maurice Adam, Bernard Perot et Edmond Cesari assistent à Lyon au Congrès du Comité technique de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, où sont élaborées les épreuves d'examen du Cours préparatoire, ainsi que les épreuves de lecture rythmique des cours élémentaire, moyen et supérieur des examens fédéraux. Il serait souhaitable que, chaque année, un ou deux membres du comité technique de la Savoie se joignent aux délégués pour se rendre compte comment se déroule l'élaboration des épreuves d'examen. »

Le dimanche 28 janvier 1968, M. Edmond Cesari, président de la commission technique départementale, se rend à Lyon pour assister, en tant que membre du jury, à l'examen du cours supérieur. On note à cet examen la présence de sept élèves appartenant à des sociétés musicales de la Savoie.

Sont présentés : trois par l'Harmonie Municipale de Chambéry, trois par les violonistes de Mme Fizet et un par l'Harmonie municipale de Saint-Jean-de-Maurienne. Nous nous réjouissons du premier prix de solfège et d'instrument de Dominique Gallet de l'Harmonie de Chambéry, ainsi que du premier prix de solfège de François Ravier et Bernard Vachez de l'Harmonie de Chambéry, de Jean-Marc Collomb de l'Harmonie de Saint-Jean-de-Maurienne. Nous nous réjouissons également du premier prix d'instrument de Geneviève Gouttes, de Annick Lefebvre et Jean-Luc Scapolan, tous trois violonistes chez Mme Fizet.

Le dimanche 3 mars 1968, le Comité Technique départemental se réunit à Chambéry, petite salle de la Grenette. L'ordre du jour de cette réunion comporte la confirmation dans leurs fonctions des responsables des centres d'examen, la désignation de ces centres et les dates à retenir pour chacun des centres.

On y parle également d'éducation musicale, de programme d'études de notations des épreuves de la Confédération Musicale de France. Il est encourageant de noter, à cette réunion, la présence d'au moins un représentant de presque toutes les sociétés musicales de la Savoie. Soulignons qu'à l'avenir cet exemple soit suivi. Nous enregistrons, avec regrets, la démission du secrétaire Paul Aguet-

## JOIE D'OFFRIR PLAISIR DE POSSEDER un DISQUE PERSONNALISE HAUTE-FIDELITE

GRAVE spécialement POUR VOUS  
d'après vos bandes magnétiques personnelles

Les mêmes soins apportés à la gravure d'un seul disque, qu'à l'édition d'une quantité importante — PRIX DEGRESSIFS

TARIF et documentation envoyés gratuitement par retour, sur demande

DEPLACEMENT pour PRISE DE SON dans toute la France

PARISONOR — 22, rue Lamoricière  
10-SAINTE-SAVINE - AUBE - Tél. (25) 43.69.26

taz, Daniel Vagon et Maurice Waneque, tous deux de la Rochette, acceptent de le remplacer.

Puis il aborde la question du festival départemental qui devait se dérouler le 16 juin à Ugine et celle des examens :

« Le 23 mars 1968, le conseil d'administration de l'Union Départementale se réunit à Chambéry, en séance ordinaire. A cette réunion, il est question de la modification des statuts. M. Martin est chargé de ce travail. Il est également question du Festival départemental d'Ugine fixé au dimanche 16 juin. Malheureusement, en raison des événements de printemps et les élections législatives prévues pour ce jour là, le président Henri Botta de l'Harmonie d'Ugine et le président Maurice Adam, en accord avec le comité d'organisation du festival, décident sagement d'annuler le festival 1968. La ville et l'Harmonie d'Ugine acceptent d'organiser ce festival en 1969 le 15 juin. »

Les examens fédéraux de solfège et d'instruments ont connu un beau succès d'affluence. En effet, cette année, vingt-sept sociétés ont présenté des candidats. Nous considérons que cela est un net succès, sachant que sur cinq mille quatre cents sociétés adhérentes à la Confédération Musicale de France, mille deux cents seulement ont envoyé un procès-verbal d'examen et qu'il sur quatre cents sociétés que compte la Fédération des Musiques du Sud-Est, cent cinquante seulement ont fourni un procès-verbal d'examen au président Rolando.

Les résultats des examens musicaux de l'Union départementale de la Savoie sont les suivants : 10 centres d'examen ont fonctionné normalement; 325 candidats ont subi les épreuves de solfège et 160 candidats subissent les épreuves d'instruments. Le détail est le suivant :

Cours préparatoire. — 251 élèves en solfège, 116 élèves en instruments; cours élémentaire. — 57 élèves en solfège, 40 élèves en instruments; cours moyen. — 10 élèves en solfège, 6 élèves en instruments; cours supérieur. — 7 élèves en solfège, 7 élèves en instruments.

Une mention spéciale doit être accordée aux candidats au cours moyens ainsi qu'aux sociétés qui les présentent. Cet examen est difficile et son niveau est incontestable. Il est toutefois regrettable qu'un plus grand nombre de candidats ne se présente pas au cours moyen.

Cet examen constitue, en quelque sorte, l'aboutissement des études musicales élémentaires. Il est souhaitable qu'un plus grand nombre de sociétés le considèrent comme tel et fassent l'effort nécessaire pour amener leurs élèves à ce niveau. Nos remerciements vont à M. Michel Lombard, directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Chambéry, qui veut bien accueillir nos candidats dans les locaux de son établissement et qui veut bien également, présider le jury du cours moyen.

M. Cesari souhaite la bienvenue à une nouvelle société qui vient prendre place dans l'Union départementale et conclut :

« Au cours de l'année 1968, nous enregistrons avec plaisir l'adhésion à l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Savoie d'une société nouvelle à savoir : la Société des Accordéonistes de la Maison des jeunes d'Albertville, animée par M. Michel Martinet. »

Grâce à vous tous, l'Union Départementale est devenue une riche bourdonnante et nous nous réjouissons que le bilan de fin d'année soit l'heureux résultat de nos efforts et de nos promesses pour l'avenir. »

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité et de vives félicitations sont adressées à notre président du comité technique pour son brillant exposé.

La parole est passée ensuite à M. Georges Cressens, trésorier général, qui nous présente un rapport financier adopté à l'unanimité dont la remarquable préparation fait ressortir un équilibre des comptes, dont nous ne pouvons que nous féliciter.

place qui lui revient. M. Cottaz nous dit combien est grand son attachement à la cause de la musique et quel prix il attache à la réussite de cette expérience qui montre un aspect nouveau de l'éducation musicale.

M. Serge Herlin, vice-président de l'Union Départementale, prend à son tour la parole pour nous exposer ce qu'est la méthode C. R. F. F., pratiquée au Conservatoire de Chambéry depuis un an pour l'éducation musicale des jeunes enfants.

L'assemblée générale doit ensuite se prononcer sur une révision des statuts pour les rendre conformes aux règlements des associations d'éducation populaire. Ces nouveaux statuts ayant été adoptés à l'unanimité, le conseil d'administration démissionne et l'on procède à de nouvelles élections. 35 sociétés participent au vote. Sur proposition du conseil d'administration, M. Joseph Gaden, vice-président de l'Union, est élu à l'unanimité vice-président d'honneur pour les éléments services rendus aux sociétés musicales. Dès que les 15 membres sont élus, le conseil se réunit, pour élire son bureau sous la présidence de M. Martin. Président d'honneur de l'Union :

Président : M. Adam Maurice, Moutiers, renouvelable en 1969. Vice-Présidents : MM. Botta Henri, Ugine; Adam Raymond, les Echelles; Merlin Serge, Chambéry, renouvelable en 1969. Waneque Georges, la Rochette, renouvelable en 1971. Secrétaire général : M. Bolsson Georges, Challes-les-Eaux, renouvelable en 1971. Trésorier Général : M. Cressens Georges, Chambéry, renouvelable en 1969. Secrétaire administratif : M. Vagnon Daniel, La Rochette, renouvelable en 1971. Trésorier-adjoint, M. Waneque Maurice, la Rochette, renouvelable en 1970. Membres : MM. Bois Adrien, Saint-Julien-Montdenis; Bozon Auguste, Saint-Jean-de-Maurienne; Bufard Paul; Lachin Robert, Gresy-sur-Isère, renouvelables en 1970. Reyveyron Charles, Yenne; Thomas Joseph, Barberaz, renouvelables en 1971.

Il est procédé ensuite au tirage au sort des sociétés qui bénéficieront d'un bon de 500 F pour achat d'instruments :

Fanfars : Yenne, Conflans, Pomblières, Bozel, la Bridoire, et deux bons de 200 F chez M. Bellier à Chambéry pour réparation d'instruments, Cognin, Gresy-sur-Isère

Au cours de la réunion du bureau du 21 septembre 1968, il a été décidé de créer un fonds de secours qui permettrait de soutenir une société sible par un don exceptionnel. Les demandes sont à adresser avant le 31 décembre 1968.

Enfin, l'assemblée générale fixe le festival 1969 à Ugine et la prochaine assemblée générale à Saint-Jean-de-Maurienne le 5 octobre 1969.

Le président fédéral, M. Gabriel Rolando, après avoir salué les personnalités de l'Union félicite l'assemblée pour le travail constructif de ce congrès. Le président fédéral insiste tout particulièrement sur l'enseignement musical à développer au sein de chaque société et donne connaissance d'un vœu exprimé par le comité technique du Sud-Est, qui sera proposé au prochain congrès C. M. F. de Paris. Ce vœu concerne le programme et les épreuves des examens fédéraux.

M. Rolando conclut : « Je suis certain que l'action entreprise par

## LES ÉDITIONS OUVRIÈRES

12, avenue Sœur-Rosalie 75 - PARIS-13<sup>e</sup>

Téléphone : 331-29-07 - 707-18-56

Pour renouveler,  
enrichir  
le répertoire

des classes instrumentales, des concours

### La Collection L'ASTREE

collection de musique instrumentale classique publiée sous la direction de Max PINCHARD

présente

Des œuvres de haute qualité :

Campra, De La Lande, Balicourt, Duport, Marin-Marais, Corrette, Francoeur, Clérambault, Bonporti, Montéclair, etc...

révisées par les meilleurs spécialistes français

- pour violon, flûte, hautbois, clarinette ;
- violoncelle avec accompagnement de piano ;
- pour piano, guitare.

VIENT DE PARAITRE :

## Pierre PAUBON

MÉTHODE DE FLUTE A BEC

doigtés modernes et doigtés anciens — 7,00

Demandez notre catalogue général

## VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments  
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup>

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

# COUESNON

## tous instruments d'orchestre d'harmonie et de jazz

cuvres  
fanfares  
batteries  
flûtes  
clarinettes  
hautbois  
guitares

NOUVELLE ADRESSE : 31, rue du Maroc — PARIS XIX<sup>e</sup>

Téléphone : 206.69.81



tous devra faire admettre aux pouvoirs publics nos légitimes revendications et permettra de développer dans chaque cité ces foyers sociaux et culturels que sont nos sociétés musicales.

En quelques mots, M. Delachenal félicite les sociétés musicales et insiste sur le rôle qu'elles jouent dans la vie d'un pays. Il complimente les membres du bureau et s'efforce de convaincre qu'il œuvrera dans l'intérêt de tous.

M. Loretz, représentant M. le Préfet, met l'accent sur la réussite de cette assemblée et sur le sérieux apporté aux travaux.

A la sortie de la réunion à 12 h., la Fanfare de Yenne, sous la direction de M. Charles Keveyron, démontra ses brillantes qualités musicales au cours d'un concert à l'issue duquel elle recueillit de nombreux applaudissements.

Un vin d'honneur à la mairie regroupait ensuite tous les musiciens et M. Adam devait prendre la parole, remerciant les personnalités présentes. La municipalité de Yenne et le Syndicat d'Initiative.

Au nom de tous les dirigeants des Sociétés Musicales de la Savoie, au nom de M. Rolando président de la Fédération Musicale du Sud-Est et en mon nom personnel, je remercie bien sincèrement la municipalité de Yenne et tout particulièrement son maire, M. Borget, pour l'accueil très sympathique réservé à l'occasion de notre congrès annuel et auquel nous sommes très sensibles.

Je remercie M. le représentant du préfet, M. Delachenal député et vice-président du conseil général de la Savoie, M. Carron, conseiller général de Yenne, M. l'inspecteur d'Académie Cottaz.

Vos présences à cette manifestation est une preuve de l'intérêt que vous portez à l'œuvre que nous accomplissons : le maintien de l'art musical dans notre département. L'aide que vous nous accordez sur le plan départemental est d'autant plus précieuse qu'elle est la seule pour nous permettre de développer le goût de la musique chez les jeunes.

Je rends hommage à M. Faconnod, président, M. Reverron, directeur et membre de notre conseil d'administration, ainsi qu'à tous les musiciens de Yenne, pour la parfaite organisation de cette journée.

Vous nous avez accueillis avec beaucoup d'amitié et de gentillesse, soyez sûr que tous les congressistes garderont de votre ville un souvenir agréable.

Fuis il concluait : « Si nous pouvons compter sur l'aide matérielle et morale de tous, avec la solidarité et le travail de tous les musiciens et de tous les éducateurs, avec aussi l'amitié qui les unit, alors nous parviendrons à notre but : faire vivre et grandir nos sociétés, faire aimer encore plus la vraie musique, faire enfin une œuvre de paix ».

Un sympathique déjeuner réunissant les musiciens clôturait cette magnifique journée entièrement consacrée à la musique qui demande tant d'efforts mais procure aussi tant de satisfaction.

### A Albertville, magnifique concert et fête de la Sainte Cécile

Si l'on excepte les quelques imperfections qu'il est pratiquement impossible d'éliminer dans le contexte d'un travail d'amateurs, même excellent, nous le dirons tout net : le concert donné samedi 30 novembre 1968 à la salle de Mairie, par l'Harmonie Municipale, présentait un intérêt culturel incontestable. On avait pu craindre un instant que le programme affiché par M. Cesari et ses musiciens, fut d'un niveau un peu élevé. Qu'on en juge, outre une très belle marche américaine de Holkman, intitulée Blaze Away, l'ouverture de la Mascotte d'Audran et une splendide fantaisie de Francis Popy sur des airs 1900, furent exécutés « Les scènes Bohémiennes » de Georges Bizet, suite d'orchestre parsemée de

difficultés, et le pétillant 2ème concerto en mi bémol de Weber, pour clarinette.

Mais on a vite été rassuré par l'interprétation, les Scènes Bohémiennes, d'abord qui permettent à MM. Luc Votéro et Vincent Azambert d'extérioriser un duo de clarinette d'une extrême finesse ; le brio avec lequel fut enlevé la danse finale ne laisse planer aucun doute sur la quantité et la qualité de travail qu'a sûrement exigé ce concert.

L'ouverture de la Mascotte devait se ressentir tant soit peu de l'absence du 1er hautbois de notre Harmonie, motivée par un tout récent accident, mais l'exécution n'en fut pas moins un succès. Et c'est toujours un grand plaisir d'entendre une page extraite de cette musique française simple et savoureuse.

Plaisir analogue ressentit à l'audition de la fantaisie de Popy. Plus d'un auditeur a su dire combien ces airs attachés à leur jeunesse résonnant en leur cœur comme des souvenirs vivants. Nous avons remarqué, dans cette pièce, le beau solo de trombone et de baryton de MM. Achard et Pozzi, soutenu et bien chantant.

Mais le clou de la soirée, était l'exécution de la Romance et de la Polonaise du 2ème concerto en mi-bémol, pour clarinette de Weber, par M. Vincent Azambert, premier prix du Conservatoire National d'Alx-en-Provence. La longue ovation faite par le public et par ses camarades musiciens à son interprète, pouvait en dispenser de tout commentaire. Mais nous permettons cependant d'affirmer que M. Azambert connaît à fond la technique de son instrument et la belle sonorité qu'il en dégage nous a charmés indiscutablement.

Un public nourri et attentif assistait à ce concert. Nous avons noté la présence de M. le sous-préfet et de Mme Elle constitue un encouragement vivant un témoignage précieux d'approbation pour nos musiciens. Qu'il en soit vivement remercié. Etait présent, également M. Vérot, adjoint au maire et Mme, M. Henri Castaignède, directeur de l'Harmonie d'Ugine et Mme, de nombreux musiciens des sociétés voisines, Moutiers, Aiguebelles, Ugine, Fanfare de Conflans, etc., ainsi qu'un nombre très appréciable de professeurs du lycée Jean Moulin et des établissements scolaires de la région.

Le lendemain, dimanche l'Harmonie Municipale fêtait Sainte-Cécile. Dès 9 h. du matin elle répandit des sonorités heureuses sur nos boulevards. Elle exécutait à la messe de 10 h 30, à Saint-Jean-Baptiste : La Marche des Ruines, d'Athènes de Beethoven, puis trois pièces extraites des Scènes Bohémiennes de Bizet, pour la plus grande satisfaction des fidèles.

A la sortie de cet office, il fut procédé dans les salons de la mairie, par M. le sénateur-maire et des notables de notre région, à la remise

des diplômes décernés aux élèves de l'école municipale de musique de France. Rappelons que tous ces élèves sont formés par M. Cesari. L'occasion est trop précieuse pour la manquer : en effet, notre distingué chef de musique a reçu des mains de M. le sénateur-maire la médaille de la Jeunesse et des Sports Récompense méritée s'il en fut par un homme qui consacre sans compter son temps et toute sa peine à la cause de la musique, tant dans les classes des différentes écoles de la ville, qu'à l'Harmonie Municipale ou qu'à la tête de la chorale du lycée, celle-ci, tout dernièrement revenue de Winneged en Allemagne avec la joie au cœur d'une réussite totale.

Que M. Edmond Cesari trouve ici l'assurance de notre haute estime et l'expression de nos vifs compliments.

Pour les musiciens de l'Harmonie d'Albertville la fête de Sainte-Cécile s'est terminée dans un restaurant apprécié de Ghly et dans une chaude ambiance !

VINCENT.  
Le président, le comité et tous les dirigeants des sociétés musicales de Savoie, adressent leur bien vive, félicitations à leur ami Edmond Cesari, pour la distinction méritée et qui vient de lui être décernée et qui récompense les éminents services qu'il ne cesse de rendre à l'Harmonie Municipale d'Albertville qu'il dirige avec compétence et dévouement et à l'Union Musicale de la Savoie en sa qualité de président de la Commission technique.

Le président et le comité directeur de la Fédération du Sud-Est s'associent de tout cœur à l'hommage rendu à notre ami Cesari dont le talent et les qualités pédagogiques, viennent de recevoir une juste consécration.

### PROMOTION MUSICALE

En novembre 1962, sur l'initiative et suivant les instructeurs de la Fédération du Sud-Est, le Comité directeur de l'Union départementale du Rhône mettait en place une commission technique et désignait comme responsables M. Jean Foucaud pour en assurer la présidence et M. R. Cayrol le secrétariat.

Largement ouverte à toutes les personnes intéressées, cette commission désirait porter l'instruction musicale dans les communes du département. L'enseignement donné « sur le tas » s'avérait insuffisant ou inexistant ; si l'on désirait rendre le goût de la belle musique et de la culture à notre jeunesse, il fallait prendre sérieusement en mains le problème de son instruction.

Des études des comparaisons, des colloques furent organisés et, progressivement, des Ecoles se sont constituées, travaillant sur des bases homogènes, chaque année visitées par le Comité Technique et sanc-

tionnées par des examens annuels. Les progrès furent vite sensibles et les Ecoles de Musique ainsi organisées et disciplinées prirent une ampleur inattendue. La qualité de l'instruction donnée, le sérieux des cours, le nombre régulier des élèves, les contrôles faits par le Comité Technique sur ces écoles constituent leur meilleure référence.

Dependant un volet manquait au travail du Comité : celui de la formation de moniteurs et chefs de musique ou de chorales. Car c'est bien faute de chefs et d'enseignants que toutes les disciplines artistiques périclitent ; en musique plus que dans les autres arts.

C'est pourquoi, le 15 juin 1968, en soirée, à Craponne, était organisée une manifestation exceptionnelle qui devait marquer le départ d'une nouvelle phase de travail pour le Comité, un élargissement sensible de son action.

Onze jeunes chefs de musique, de 18 à 21 ans, prenaient successivement la baguette pour diriger une formation de jeunes musiciens lauréats des examens « Niveau Moyen » passés en un seul centre, départemental, par une organisation compétente du Comité Technique. L'épreuve comportait la direction d'œuvres de Mozart, Schubert, Wagner, sans répétition d'aucune sorte puis l'orchestre regroupait des musiciens qui travaillaient ensemble pour la première fois.

Ces jeunes chefs du 15 juin, ainsi que les musiciens, sortaient des Ecoles de Musique de Vaugneray, Villefranche, Rillieux, Caluire, Saint-Fons, Craponne, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin.

A la suite de cette rencontre, un contact d'une richesse extraordinaire s'est établi, qui aboutit à la constitution de la Promotion Musicale du Rhône.

Il s'agit donc d'un regroupement des lauréats des examens départementaux (Première mention solfège et instrument, Niveau Moyen minimum).

Regroupement suscité par les directeurs des Ecoles de Musique, collaborateurs actifs au sein du Comité Technique.

La définition de la Promotion peut se concevoir comme celle d'un stage permanent à l'échelon départemental. Le Conseil général du Rhône apportant à ce mouvement son agrément et son aide.

Le programme de travail établi en dialogue avec le souci de former des moniteurs et chefs de musique comporte notamment six à huit journées pédagogiques réparties dans la saison de septembre à juillet, où trouvent place des colloques sur le solfège, l'histoire de la musique, la lecture d'une partition, l'instrumentation, l'orchestration, la direction d'orchestre et de chœurs.

Chaque journée se termine par un concert placé sous la direction des jeunes chefs. Des manifestations plus importantes sont prévues au printemps pour susciter le goût de

la belle musique partout où cela peut être utile.

Il faut signaler encore que les musiciens du département peuvent, pour leur propre profit, demander d'assister comme auditeur à une journée de travail de la Promotion. Ce qui ne manque jamais de se produire.

Les moyens d'action de la Promotion se révèlent un travail en profondeur. Pour mener à bien cette entreprise, les membres de la Promotion Musicale du Rhône se sont constitués en association placée sous le régime de la loi 1901, avec un siège social : Vaugneray (Rhône).

Ce mouvement de jeunes musiciens, futurs cadres de nos sociétés, émet auprès de la C.M.F. le vœu de rencontres avec d'autres organisations de même caractère et de même but.

J'ai pu assister les 11 et 12 janvier aux activités de la promotion musicale du Rhône.

J'ai visité l'Ecole de musique de ce regroupement artistique. Les cours sont faits par des professeurs excellents pédagogues. Le nombre des élèves est important.

Le dimanche a eu lieu à Villefranche, un concert donné par un orchestre formé par les meilleurs élèves des écoles du département. A tour de rôle, les jeunes sont venus diriger cette formation.

Je peux dire que j'ai été très impressionné par la réalisation vraiment intéressante de ce mouvement musical et je tiens à féliciter tous les membres du Comité Technique du Rhône pour l'enseignement de la musique et en particulier M. Roger Cayrol et M. Jean Foucaud, président du Comité Technique du Rhône.

A. E.

## SUD-OUEST

### AMOU

#### La Société Musicale et la Clique

C'est à l'église que les fidèles appréciaient à l'unanimité le concert spirituel exécuté « Impression de Provence », « Antienne religieuse », « Chant des vierges », « Marche pontificale ».

Le doyen, M. Lamaison, s'adressant aux présidents des sociétés ainsi qu'à toutes les personnalités et fidèles, les remercia de leur présence et dit notamment sa joie de voir réunies pour fêter la même patronne, musique et clique.

Puis ce fut le dépôt d'une gerbe au monument, aux morts par M. Marais, président de la Société céramique qui se clôtura par une vibrante « Marseillaise ».

C'est au kiosque à musique que fut donné le concert devant un grand nombre d'auditeurs, sous la baguette de M. E. Gutcheneyr : « Marche des petits crâneurs », « Overture de concert », « Vie d'artiste », « Les Mousquetaires au couvent », « Colonel Bogey ».

Le rendez-vous a eu lieu cette année à l'hôtel des Vaugnerays.

Le président M. P. Marais, rendit hommage à tous les musiciens actifs et remercia M. René Coudanne, maire, son conseil municipal, les personnalités pour le grand intérêt qui est témoigné à la société de musique.

Il dit sa grande satisfaction de voir autour des tables plus de cent cinquante convives, nombre jamais obtenu jusqu'à ce jour.

A tous les animateurs, il adressa ses remerciements pour leur dynamisme, dévouement ou générosité, trois éléments qui permettent d'avoir à l'heure actuelle un groupe de cinquante-sept exécutants et une jolie pépinière de jeunes, qui sont décidés à une relève garantie de l'avenir.

Lui succédant, M. René Coudanne, conseiller général-maire d'Amou, félicita le président, dirigeants et exécutants de leur réalisation dans le domaine musical et dit qu'une telle journée, en se renouvelant chaque année, est bénéfique pour tous.

#### L'Harmonie de la Bastide et Lyre Bastidienne réunies

A 11 h., en l'église Sainte-Marie, sous la direction de son sympathique chef, M. Maurice Fizammes, elle exécuta parfaitement un programme de choix : Marche religieuse, de Gounod, l'Aria de J. S. Bach, la Marche d'Alceste de Gluck.

Au vin d'honneur, M. Mauvillain, adjoint représentant M. Chaband-Dumas prononça une allocution empreinte de cordialité et décerna trois diplômes de la ville de Bordeaux, un de médaille de bronze à M. Francis Larriba, un de médaille d'argent à Mme Yvonne Grocq et à M. Jean Durou.

En l'absence du président Thévenet, retenu pour raisons de santé, M. Steurac remercia M. Mauvillain d'avoir bien voulu honorer la société de sa présence.

Au banquet, aux côtés de M. M. Bonnefon, vice-président, se trouvaient M. Vincent trésorier général représentant M. H. Giran, président de la Fédération, Mme Vincent, M. le Dr. Baron et Mme, M. L. Steurac, secrétaire général, M. G. Maïados, adjoint, M. G. Delpech, trésorier général, Mlle P. Barber, directrice de l'Ecole de Musique, M. Fizammes, chef de musique, les professeurs M. Jean Lambert, F. Larriba, Martineau, Joubert, Blanc, etc...

M. Steurac dans une courte allocution remercia tous les présents, et rappela les activités de la société au cours de l'année et souligna les heureux résultats obtenus par les élèves de l'Ecole dans les différents concours de la Fédération du S. O. et de la Confédération Musicale de France à Paris, où le jeune Charles Grimaidos remporta, en excellence, un deuxième prix de piano.

M. Bonnefon adressa des mots émus à tous ceux qui collabo-

Pour vos salles de Répétition et de Concert  
Plaques de Correction  
Acoustique  
« GLASAL-PERFORE »  
**PHONELO**

**FIBROCIMENT**  
TRIEL (78-Yvelines)  
Téléphone : 965.78-80  
PARIS, 18, rue Volney (2<sup>e</sup>)  
Téléphone : 073.65.74  
073.69.13

rent à la bonne marche de la société et joignit ses félicitations à celles du secrétaire à l'adresse des directrices, directeur et musiciens. Il termina en souhaitant à la société de pouvoir fêter longtemps encore Sainte-Cécile.

M. M. Fitzammes remercia et félicita chaleureusement ses musiciens, leur demanda de continuer leur précieux concours. M. le Dr Baron joint ses compliments à ceux déjà exprimés. M. Vincent, de la Fédération, rapporta le salut de son président M. H. Ciran, retenu par ailleurs. Dans une excellente improvisation il exprima sa satisfaction et sa joie de se trouver dans une ambiance aussi amicale.

Cette fête toute empreinte de cordialité se termina au crépuscule.

**GUIIRES (Gironde)**

**Union Musicale**

Le 24 novembre, après l'aubade sous les tentures de M. Etienne Roy, président d'honneur, nos musiciens gagnèrent l'église, tout en faisant entendre des marches toujours appréciées.

Au cours de la messe : « Marche Pontificale » (Gounod), « La Prière d'une Vierge » (Badarzewska), « Sursum Corda » (F. Monge), « Extase » (Maillocheau).

Devant le monument aux morts le président Beaupertuis, déposa une superbe couronne de fleurs rouges, dépôt suivi d'une minute de silence à la mémoire des enfants de Guîtres tombés au champ d'honneur. La Marcellaise termina la manifestation.

C'est dans la grande salle de la

mairie, qu'eut lieu la remise aux jeunes élèves des diplômes de la Fédération du Sud-Ouest. M. Blanchard président du Groupement du Libournais, procéda à cette remise remplaçant le Président Ciran aidé en cela par M. Marc Duhard conseiller général, Mme Gonon, maire, MM. Roy et Arnaud, présidents d'honneur.

Au banquet, avant le dessert, notre Union Musicale tint à nous faire entendre :

« Bab-el-Oued » (Henri Goffre), « Le Vase Sacré » (Gadanne), « Le Travail c'est la santé » (Henri Salvador).

Au dessert, M. Beaupertuis, adresse remerciements et félicitations au chef et professeur M. Max Duhard ainsi qu'à ses musiciens, lève son verre à la prospérité de la société mais apporte une ombre au tableau de l'amitié en manifestant son désir d'abandonner la présidence.

M. Arnaud, vice-président forme des vœux pour que longtemps encore, vive l'Union Musicale.

M. Etienne Roy, ancien maire dans un langage d'une haute tenue se déclare heureux d'avoir pu se joindre à tous ceux qui conservent intact le culte de Sainte-Cécile ainsi que celui de l'amitié.

M. Blanchard, déclare que depuis qu'il vient à Guîtres la musique populaire est toujours semblable à elle-même. Malgré cela il est heureux d'annoncer que depuis quelque temps on semble s'occuper un peu mieux de la musique en France, création de lycées d'enseignement musical, et organisation de l'enseignement de la musique dans les collèges et écoles. Il félicite le chef et

les musiciens, les remercie de leur participation au festival de Neuvic, annonce la prochaine réunion du groupement à Abzac le 2 février, les examens le 18 mai, et le festival 1969, à Abzac organisé par le Réveil d'Abzac. Puis ayant parlé de la musique, il se plaît à déclarer que si l'on n'oublie pas Rameau, ni Ravel, ni Debussy, dans notre Libournais l'on n'oublie jamais Maître Henri Sauguet. Avec force, il ajoute qu'il faut à tout prix garder M. Beaupertuis à la tête de l'Union Musicale. Il félicite chef et musiciens et jeunes qui ont été récompensés, remercie M. Duhard, conseiller général.

M. Rode, maire d'Abzac, dit toute sa joie d'apprendre que le festival 1969, se passera dans sa commune natale où il est maire depuis 50 ans et où il apportera, le plus de faste possible. Il reconnaît la difficulté de maintenir une société musicale mais qu'il faut tout tenter pour la sauver.

M. Duhard conseiller général, particulièrement heureux d'adresser à son tour des félicitations au chef et professeur, aux musiciens, à un mot aimable pour les jeunes lauréats et lance un vibrant appel aux jeunes pour qu'ils viennent assurer la relève au sein des sociétés musicales de France.

**HAGETMAU**

**La Société Musicale**

Pour la Sainte-Cécile, la messe a été un véritable concert de musique et de chants.

Tout ce qui concerne

**L'HABILLEMENT**

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES - COIFFURES - CHEMISES

La tenue comprenant : Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8<sup>e</sup> Laborde 34-00.

M. l'abbé Castera félicita longuement cette société musicale de Hagetmau à laquelle il n'est jamais fait appel en vain. Il lui donna rendez-vous pour agrémenteur comme d'habitude la messe de minuit.

A la sortie, les musiciens appliquèrent une formule nouvelle. Plutôt que de donner un concert devant la mairie, ils décidèrent pour associer davantage la population à la fête de Sainte Cécile, de faire le tour de ville en jouant un pas redoublé.

Un moment après, ils se retrouvaient à table. Repas finement préparé, ambiance des meilleures et discours.

Prisrent la parole : M. Fernand La-

laude, trésorier ; le président de la Société musicale, MM. Dutoya, conseiller général ; Ducau, président des musiciens de Doazit ; Bacarrère, représentant Maître Commenay, député ; l'abbé Castera, doyen de Hagetmau ; Pierre Laborde, chef de musique et Marcel Lux, maire.

Ces divers orateurs saluèrent les personnalités puis les musiciens extérieurement venus en amis renforcés différents pupitres. Ils exprimèrent ensuite leur sympathie à la Société musicale et parlèrent longuement de son rôle bienfaisant dans une ville comme la nôtre.

La principale question abordée ensuite fut celle de la relève. Souvent, en effet, on entend dire que les jeunes ne s'intéressent pas à la musique. Cependant, malgré quelques arguments paraissant provoquer l'inquiétude dans l'esprit des fervents, les conclusions de tous se sont montrées optimistes. Tant qu'il y aura un chef actif et dévoué, la musique n'a rien à craindre pour son avenir.

Sur cette note rassurante s'est terminée cette charmante réunion qui a consolidé une fois encore les liens d'amitié entre musiciens, dirigeants et personnalités locales.

**L'Harmonie Hermoise**

L'Harmonie Hermoise commença sa journée en exécutant un concert à la grand-messe. Savamment préparée par son excellent chef M. René Barsacq-Mongis, l'Harmonie offrit aux nombreux auditeurs une prestation de classe donnant ainsi, une fois de plus, l'assurance de son incontestable valeur.

A l'issue de la cérémonie religieuse, ce fut le défilé traditionnel.

Le banquet fut des plus succulents. A la table d'honneur, MM. Lahaa, vice-président ; Laborie, maire ; René Barsacq-Mongis, chef de l'Harmonie ; Duberland, secrétaire-trésorier ; J. Barsacq-Mongis, chef de La Nêhe ; C. Despujols, président des Musiques des Landes ; B. Laborie, sous-chef ; Darreuyre, adjoint au maire ; MM. Duquesnois, chef de Castets ; Jean Tonia, Giovanni, Subalio, Soragen et Joseph Darraçq ; les membres du bureau : MM. Laborie, sous-chef ; Barsacq, Deles, Laville, Larrieu.

M. Laborie se félicita d'avoir dans sa commune une excellente harmonie, dirigée d'une façon artistique par M. René Barsacq-Mongis ; puis termina en remerciant tous ceux qui apportent le meilleur d'eux-mêmes à l'Harmonie Hermoise.

M. Duberland, secrétaire-trésorier, ne tarit pas d'éloges envers le chef. Il dit un mot de remerciement à tous ceux qui apportent leur concours à l'Harmonie et félicita M. Barsacq-Mongis père, pour la composition de ses remarquables pas-dobles.

M. René Barsacq-Mongis remercia les exécutants pour leur dévouement et leurs qualités musicales qui lui permettent de diriger d'excellents concerts. Il jeta un cri d'alarme pour le recrutement qui devient de plus en plus difficile, mais dit tout son espoir dans l'avenir d'une société musicale qu'il aime particulièrement, car ici, c'est l'harmonie de sons, mais aussi l'harmonie des cœurs.

M. Barsacq-Mongis père félicita son fils pour sa direction et pour le concert de ce matin ; remercia M. Laborie pour l'accompagnement de son solo ; dit un mot de reconnaissance à tous les musiciens de La Nêhe, et se félicita d'avoir à La Nêhe, trois instrumentistes de grand qualité ; MM. Laborie, Larrieu et Dupin, qui lui apportent leur concours.

M. C. Despujols, dans un très intéressant discours, dit tout son espoir dans l'avenir des sociétés musicales landaises. Il nous fit savoir qu'une fête sera donnée à Mont-de-Marsan, à laquelle participeront la plupart des sociétés. Il s'adressa à M. René Barsacq-Mongis, retraça sa carrière au Conservatoire de Bordeaux, ses qualités remarquables, que ce soit à la classe de trompette ou à la classe d'harmonie et lui demanda de continuer l'œuvre de son père ; « Ta place, mon cher René, est à la direction de La Nêhe et nous comptons sur toi ».

M. Duquesnois, chef de Castets, dit toute sa joie de trouver dans l'Harmonie Hermoise, un accueil fraternel.

M. Lahaa, vice-président, donna les excuses du président Labeyrie, empêché de venir par son grand âge ; remercia chaleureusement le chef pour son dévouement et sa compétence. Puis ce furent des réparties pleines d'humour dont il a le secret.

M. Darreuyre, adjoint au maire, termina de façon remarquable en remerciant le chef, les musiciens ; qui un mot gentil pour tous les invités.

Puis ce fut l'heure des chansons, M. Giovanni nous fit une poëza, et M. Larrieu avec un répertoire digne de nos grands professionnels, donna la mesure de ses moyens. Cette belle journée se termina chez Sibaricou, où un dîner d'honneur était offert à la société.

**CATALOGUES POUR BATTERIES-FANFARES ET HARMONIES**

Partitions conductrices et parties séparées

**G. LUYPAERTS**

FIFRELINE fantaisie pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 204 M.

**FAYEULLE**

DE TEMPS EN TEMPS marche pour tambours, clairons et basses .... Decca ACL 825  
 CHANSON DE ROUTE marche pour batterie fanfare ..... Decca ACL 825  
 JOYEUX DRILLES marche pour tambours, clairons et basses ..... Decca ACL 825  
 LA SAINT-GEORGES grande marche pour fanfare de trompettes ..... Unidisc 30 159 P.  
 T.A.M. marche pour batterie fanfare ..... Unidisc 30 159 P.  
 (Arrang. pour harmonie de revue)  
 CAMP DE MEUCON marche pour tambours, clairons et fanfare .... Unidisc 30 159 P.

**M. POIRRIER**

LA MONTCHANINOISE marche pour tambours, clairons et cors .....  
 SOUVENIRS DE THIEFFRANS marche pour tambours, clairons et cors  
 MICHAEL marche pour batterie fanfare .....  
 SALUT AUX GARS DE LA VALLÉE marche pour tambours et clairons

**P. BREARD**

JOCARIGRA marche pour fanfare et trompettes ..... Decca ACL 825  
 SAINT-VALENTIN marche pour fanfare et trompettes ..... Decca ACL 825  
 BEAUJON marche pour tambours, clairons et basses ..... Decca ACL 825  
 GRAND'RUE marche pour tambours clairons et cors ..... Decca ACL 825  
 COSTANAS fantaisie rythmique pour tambours, clairons et basses ..... Decca ACL 825

**G. TERRE**

L'ETINCELLE marche pour tambours, clairons et basses .....

**G. PLATEAU**

CLOIRE AU STADE marche pour tambours, clairons et basses ....

**J. DEVO**

NOUVELLE VAGUE charleston pour fanfare de trompettes ..... Unidisc EX 45 147 M.  
 TANGO MARTIAL tango pour fanfare de trompettes ..... Unidisc EX 45 276 M.  
 MAZURKA fantaisie pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 147 M.  
 DOLLY twist fantaisie pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 149 M.  
 CUBA samba pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 149 M.  
 BADINAGE cha-cha-cha pour fanfare de trompettes ..... Unidisc EX 45 149 M.  
 NELLY twist pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 155 M.  
 LA BOITEUSE marche pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 155 M.  
 TROIKA fantaisie pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 165 M.

**IL ETAIT UNE BERGERE** marche pour fanfare de trompettes .....

Unidisc EX 45 165 M.  
**GALOPADE** galop pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 204 M.  
**CHINOISERIE** fantaisie pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 228 M.  
**FLANERIE** marche pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 228 M.  
**PEPITA** paso doble pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 261 M.  
**HABANERA** habanera pour fanfare de trompettes ..... Unidisc EX 45 276 M.  
**LE PERROQUET** valse pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 276 M.  
**MISTER BOUM** marche pour tambours, clairons et basses ..... Decca ACL 825  
**FANFARONNADE** marche pour batterie fanfare ..... Decca ACL 825  
**LE MUSCADIN** marche pour tambours, clairons et basses ..... Decca ACL 825  
**ALOUETTE** marche pour batterie fanfare ..... Unidisc 30 159 P.  
**DEFILE-PARADE N° 2** marche pour batterie fanfare ..... Unidisc 30 159 P.  
 (J. Devo - R. Goute)  
**DOMY** marche pour tambours et clairons ..... Unidisc 30 159 P.

**R. GOUTE**

**TAMBOUR BATTANT** marche pour tambours, clairons et cors ..... Decca ACL 825  
**HELGA** marche pour tambours et clairons ..... Decca ACL 825  
**TAPTOE-CLANDAMI** marche pour tambours et clairons ..... Decca ACL 825  
**LES ESSARTS** marche pour batterie fanfare ..... Decca ACL 825  
**BERET ROUGE** marche pour batterie fanfare ..... Decca ACL 825  
**JAVANAISE** fantaisie pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 228 M.  
**GAI LURON** marche pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 204 M.  
**SEMILLANTE** marche pour tambours et clairons ..... Unidisc 30 159 P.  
**PREMICES** marches pour tambours et clairons .....  
**LE BENJAMIN** marche pour tambours et clairons .....  
**WITH DRUMS BEATINGS** marche pour tambours et clairons ..... Unidisc 30 159 P.  
**LES JOUVENCEAUX** marche pour batterie fanfare .....

**POUR HARMONIES**

**J. DEVOGEL**

MARCHE ROCAMBOLESQUE pour harmonie et fanfare .....  
 FESTIVAL .....  
 MARCHE DU CHAPITEAU marche

**L. FARFAX et J. JONATO**

QUAND LE CIRQUE .....

**R. FAYEULLE**

T.A.M. marche de revue, avec batterie fanfare .....

**L. PHILIPPO et M. COMBRE, éditeurs**

24, boulevard Poissonnière, Paris-9



MEZOS (Landes)

On peut dire dès aujourd'hui que l'expérience fanfare de Mézos - fanfare de Saint-Julien-en-Born réunies est décisive pour faire autorité :

Avec les moyens de deux cités du pays de Born faire, grâce à l'enthousiasme de chacun, une belle création collective concrétisant les efforts de tous.

Au cours de la messe, dite par l'abbé Yves, lequel prononça une homélie remarquable et fort remarquée, les musiciens interprétèrent brillamment cinq morceaux. Succès concluant auquel nous devons ajouter celui de la chorale paroissiale dont les membres ont admirablement uni leurs voix.

Le concert public a tenu ses promesses. Nous ne ferons pas de choix entre les divers morceaux : « Marche des Pipins », avec tambours et clairons ; « Impressions pastorales » (Aurore, les Cloches joyeuses, Au bord du ruisseau, Sous bois), « Le Sous-Marin vert » avec tambours et clairons.

Le banquet. — A la table d'honneur M. Bernard Barentin, président de la fanfare de Mézos, M. Jean Dassin, président de la fanfare de Saint-Julien-en-Born ; Mme et M. Pierre Lacoste, maire de Mézos ; Mme et le docteur Cassagne, conseiller général ; M. l'abbé Yves ; MM. Claude Grégoire, maire adjoint ; J.-J. Barentin ; André Laparade, secrétaire de la fanfare de Saint-Julien-en-Born ; les « piliers » des deux fanfares : Joseph Dulaurens, Pierre Fougerat, François Ducos, Henri Duhieu, Etienne Dassié, Jacques Dubrana, Emile Bayle, Paul Lavieille, René Lafitte, Paul Douet, Camille Causseque, les très mignonnes instrumentistes Martine Dulaurens, Marie-Françoise Dubrana, Marie-Claire Douet, etc.

Au dessert, il a été agréable d'entendre parler simplement, très souvent avec humour, MM. Bernard Barentin, Pierre Lacoste, le docteur Cassagne, l'abbé Yves, Jean Dassin. Comme ils ont eu raison de remercier, puis de féliciter les musiciens, leur chef ; de les encourager à viser encore plus haut et d'aborder des entreprises plus audacieuses.

L'Harmonie les Amis de Sainte-Cécile de Mont-de-Marsan

Porte de soixante-cinq musiciens, l'Harmonie Les Amis de Sainte Cécile avait pris place près de l'autel de l'église de La Madeleine, afin de fêter, avec La Schola Cantorum Sainte-Madeleine, sa patronne.

Le concert spirituel, qui s'est déroulé en présence de M. Yves-Bertrand Burgalat, préfet des Landes ; M. Larmarque-Cando, député-maire ; M. Roumat, président de l'école de musique, témoigna de la qualité de l'exécution de ces deux ensembles.

L'Harmonie, à l'entrée, interpréta avec brio, sous la baguette de son chef, M. Fonbuena, « La Marche des Cloches », de Beethoven.

Après le sermon, la Schola se fit entendre, sous la direction de M. Candau.

L'Harmonie exécuta ensuite « Judex », de Gounod, et « l'Angelus » des « Scènes pittoresques », de Massenet.

Elle assura enfin avec « le Cortège nuptial », de F. Popy, la sortie de l'office religieux.

Un vin d'honneur réunissait les deux sociétés au presbytère. Puis le président Pierre Dépruniaux et les membres du bureau de la société se rendaient aux cimetières du Centre et de Saint-Médard pour fleurir les tombes de l'ancien chef Roger Larrigaudière et des musiciens disparus ces dernières années.

Après le repas, le président Depruniaux prenait la parole pour exprimer sa satisfaction aux musiciens montois pour leur assiduité, leur état d'esprit exultant, prouvant ainsi « que l'art repose l'esprit et l'âme dans un monde où le matériel tend à dominer le spirituel ».

Il rendait ensuite hommage au chef Henri Fonbuena, « qui, par ses qualités et sa volonté, a su conquérir la confiance et la sympathie de tous ». Sa gratitude allait également : à M. Larmarque-Cando et au Conseil municipal ; à M. Roumat, « qui préside avec tant d'efficacité l'école de musique ».

« Nous récoltons maintenant le fruit de travail incessant et opiniâtre de tous les directeurs qui se sont succédés : MM. Jean Doucet, Roger Larrigaudière, André Sourigues, Henri Fonbuena, aidés remarquablement par les dévoués professeurs MM. Doucet, Robert Cazeaux, François Lopez, Pierre Destephens, Guichemerre, Darnaud et Raphaël Destouesse, véritable « cheville ouvrière » de notre pépinière. Ils peuvent être fiers des résultats obtenus : dix-neuf élèves, dont soixante et onze déjà possesseurs d'un instrument.

M. Candau exprimait à l'assistance sa joie d'être à cette fête et disait un mot de sa composition.

M. Roumat était heureux de constater un rajeunissement de l'effectif musical montois : il remerciait le directeur et les professeurs de l'école de musique de l'excellent travail qu'ils fournissent.

M. Larmarque-Cando traduisait la gratitude du Conseil municipal pour la participation que l'Harmonie assure aux manifestations de la cité. Il mettait l'accent sur le gros effort entrepris par l'assemblée communale en faveur du développement artistique et culturel au chef-lieu. Il pense que c'est une nécessité dans la civilisation actuelle de maintenir et d'encourager la vie culturelle. L'aide à la musique s'inscrit dans cette perspective ; elle sera poursuivie.

En ouvrant pour la musique, on est assuré d'œuvrer pour une humanité qui verra défiler, au lieu des canons et des tanks, les harmonies municipales.

M. Despujols traduisait le plaisir qu'il a ressenti en écoutant le concert d'une exécution parfaite donnée à La Madeleine. Cette Harmonie, qu'il retrouve après plusieurs années littéralement transformée. Rappelle

lant les caractéristiques de l'école municipale de musique, il tient à marquer le soutien considérable de la municipalité « responsable » de ce magnifique résultat. Ce qui a été fait en la matière est exceptionnel, et d'ailleurs unique dans le Sud-Ouest.

Car si la musique est une distraction de l'esprit, elle est, sur le plan éducatif, une école de ténacité, de courage ; en effet, on ne devient musicien qu'après de longues années d'étude. « Bravo » lançait en terminant M. Despujols, vous avez, d'ores et déjà, assuré la pérennité musicale montoise.

Dans une brève intervention, M. Fonbuena remerciait ses exécutants, le maire, les présidents et les divers invités de l'amitié qu'ils portent à l'Harmonie.

L'Harmonie donnait immédiatement après, un vibrant aperçu de son talent, prélude à l'entrée en scène des chanteurs et diseurs qui allaient se succéder, jusqu'au soir.

MONTFORT

C'est par une matinée presque printanière que musiciens de l'Harmonie et cliquarts se retrouvent devant notre abbatale pour célébrer leur sainte patronne.

L'église est archicomble lorsque s'évoquent les premières notes d'une audition très appréciée de tous. M. l'abbé Dubourg, doyen, remercie la Société et la clique à laquelle est venue s'intégrer celle de Lahosse et les félicite longuement sur le choix et la qualité des morceaux exécutés.

Sous le marché couvert, le concert, dont nous ne saurions oublier « l'Andante et Polonaise » de Waelle, avec son soliste Darracq, recueillit les applaudissements unanimes des nombreux auditeurs et un vibrant pas redoublé amena la foule à la mairie, où treize élèves de notre Harmonie, reçurent après les diverses félicitations et encouragements, le diplôme attribué par la Fédération musicale du Sud-Ouest.

Plus de 80 convives se retrouvèrent, sous la présidence de M. Soubaigne, maire. A la table d'honneur MM. Claverie, chef de l'Harmonie ; Camescasse, président de l'ASM ; Sarrao, représentant M. le maire de Gamarde ; Péborde, représentant M. le maire de Poyartin ; Dimuile, trésorier.

Au dessert, M. Camlade, vice-président, prit la parole. Après avoir excusé M. Dupaya, président qui, pour des raisons de santé n'avait pu assister à cette journée, ainsi que divers autres invités, il remercia les personnalités présentes. Il rendit hommage à tous les musiciens harmonie et clique et exhorta les jeunes à persévérer dans leurs efforts.

Successivement, M. Camescasse, M. Claverie, prirent la parole et firent l'éloge de la Société. M. Soubaigne, clôture, en se félicitant de leur participation à ce sympathique groupement, qui est un fleuron de la commune et à qui l'on ne fait jamais appel en vain. Il félicita tous les membres, les assura de la sollicitude la plus entière de son Conseil municipal, et après avoir formulé des vœux de prompt rétablissement pour son président, il leva son verre à la prospérité de la Société.

Une belle soirée dansante termina cette journée, qui nous l'espérons ne sera pas sans lendemain.

POMAREZ

Dimanche 17 novembre, notre Harmonie a fêté Sainte Cécile.

Dès 11 heures, nos musiciens se rassemblaient à l'église pour exécuter un programme de circonstance, avec :

« L'Angelus des scènes pittoresques », de Massenet ; « la Vème Symphonie » andante, de Beethoven « la Marche du prophète » de Meyerbeer.

L'exécution de ces œuvres était parfaite et très appréciée par la nombreuse assistance à l'office.

M. le Doyen remerciait les musiciens pour leur participation.

A 13 heures, suivait le banquet traditionnel. Plus de 80 convives se pressaient autour d'une table abondamment et finement pourvue.

Au dessert, M. Robert Bautia, maire, félicitait chef, sous-chef et musiciens pour leur dévouement et leur travail désintéressé.

Puis c'était au tour du chef, M. Jean Ducasso de faire le bilan de l'année qui s'écoule.

Le docteur Jacques Luxé, président, prononçait une magnifique allocution, remerciant tous ses musiciens, tant pour le travail accompli que pour la mission remplie par la Société qui toujours œuvre pour le renom de notre petite cité.

MM. Laussu, maire de Castelnaud-Chalosse et Ray, maire d'Arance, à leur tour, disaient toute leur joie de se retrouver parmi leurs amis de l'Harmonie.

M. Rémy Cescosse, président du Comité des fêtes, remerciait les musiciens pour le précieux concours qu'ils apportent toujours sans réserve à l'occasion des fêtes patronales.

Et c'est parmi les chants que se terminait ce magnifique repas.

PONTONX-SUR-ADOUR

Il y a quelques jours, la Clique et la Sirène de Pontonx ont fêté Sainte Cécile.

C'est d'abord au cours de l'office religieux que la Sirène fit une audition musicale très réussie, accueillie chaleureusement par notre curé.

A la sortie de l'office, Clique et Sirène firent sur la place une brillante exécution.

C'est enfin autour d'une table bien garnie, au Bon-Coin, que les nombreux convives se sont retrouvés. A la table d'honneur, on pouvait remarquer : le maire, les conseillers généraux, le curé de Pontonx, le président de la Sirène, M. Degos ; M. Mora, chef de la musique et M. Carophle, doyen d'âge.

L'heure des discours vint, chacun apporta sa note optimiste pour l'avenir de la Sirène et de la Clique ; c'est en particulier le tableau peint par notre curé, d'une Sirène surmontant tous les écueils, et la réplique du maire, rappelant que malgré tout, Sainte Cécile reste présente.

Réunion très sympathique et charmante, reflet d'union et d'accord.

SAINT-DENIS-DE-PILES (Gironde)

Le 1er décembre, la Lyre de Saint-Denis-de-Piles fêtait Sainte-Cécile. Dès le matin, dans les rues coulent des flots d'Harmonie toute la population est heureuse d'entendre ces marches militaires chères au cœur de tous les Français.

A la messe, la Lyre sous la direction de son chef Lucien Rabier, contenait les plus difficiles. La « Marche Pontificale » a été particulièrement appréciée — A la sortie, la Société se rendit par un défilé impeccable au monument aux morts.

M. Turpeau, président y déposa une magnifique gerbe, minute de silence, vibrante Marseillaise.

M. Turpeau après quelques paroles aux sentiments très élevés indique que l'on allait remettre à la Société la Médaille avec Diplôme d'Honneur pour sa soixantième année d'existence.

C'est M. Blanchard, président du Groupement du Libournais remplaçant le Président Ciran, qui après avoir rappelé la création de la Société par M. Edmond Berger, maire en 1908 garda la présidence jusqu'en 1920, puis M. Colin de 1920 à 27, M. Garneau de 1927 à 32, le Docteur Giguanod de 1932 à 52, M. Almon de 1952 à 1957, M. Perchaud de 1957 à 1959, M. Georges Andrieu de 1959 à 66, et actuellement depuis 1966, M. Turpeau, il signala également les chefs et professeurs de 1908 à 1940, M. Pineau, M. Lacaze de 1936 à 1940, M. de Sainte-Croix de 1945 à 1966 et malheureusement Lucien Rabier, il accrocha avec émotion au nom de M. Erlmann la Médaille de la Confédération au drapeau de la Société.

On procéda par la suite à la remise des diplômes aux jeunes de l'école de Musique. Quelques jeunes instrumentistes, nous firent entendre sous la direction de leur professeur une petite mélodie de sa composition, et on passa au vin d'honneur et au banquet.

A la table d'honneur : Président Turpeau ; M. l'abbé Pélouze ; docteur Reguhen ; M. et Mme Blanchard ; M. et Mme Andrieu ; M. Beaupertuis ; M. et Mme Lucien Rabier ; conseillers municipaux et

MUSICIENS CHANTEURS CHORISTES ENREGISTREZ SUR DISQUE MICROSILLON HAUTE FIDÉLITÉ VOS PIÈCES CHORALES ET INSTRUMENTALES D'après vos bandes magnétiques personnelles : qu'il vous suffit de nous apporter ou expédier. Ces bandes ne sont pas détériorées et restent votre propriété. Tarif spécial pour harmonies, fanfares, chorales : fortement dégressif suivant quantité. Prises de son dans toute la France. UN DISQUE à partir de 7,50 F AU KIOSQUE D'ORPHÉE 20, rue des Tournelles — PARIS-IV Téléphone : 887.09.87 Métro Bastille Documentation et Tarifs envoyés gratuitement sur demande

M. Marc Duhard, conseiller général, se joignit à eux à la fin du repas.

Au dessert, le Président prit la parole, parla de la Lyre, de ses succès, remercia le chef, les musiciens félicita et encouragea les jeunes.

M. Andrieu lui succéda avec beaucoup d'à-propos paria mutualité et musique. M. Blanchard, donna les dates des examens, réunion générale et Festival pour 1969. Félicita directeur, musiciens de tous les pupitres avec une mention aux basses qu'enverraient d'importantes sociétés. Il remercia le président de tous ses efforts, lui demanda d'envisager bientôt l'organisation du Festival annuel. Il remercia et félicita M. Duhard, conseiller général pour ses démarches et ses efforts pour obtenir une subvention plus importante du conseil général, à la Fédération du Sud-Ouest.

M. Duhard, termina pour encourager et féliciter dirigeants, chef et professeur jeunes encadrés des anciens pour que la Société La Lyre, dure et prospère.

La Batterie Toulonnaise

A la batterie, on n'oublie pas les disparus et c'est au cénotaphe de la société, à la barrière du Toulon, qu'eut lieu la première cérémonie. Sonnerie aux morts, minute de silence. Dans le recueillement des ombres passèrent.

De la barrière du Toulon, à l'église Saint-Charles, le défilé en musique rassembla tous ceux qui allaient assister à la messe en musique, avec la participation de quelque 50 exécutants.

M. le curé Audat célébra l'office, au cours duquel, on entendit « St-Cyr », de J. Alazard, « Cavalleria Rusticana », de Mascagni ; « Les Allobroges », de Parot ; « La Marche des Tirailleurs », de Menichetti, et aussi « Les Chants Russes », d'Edouard Lalo, un magnifique solo de violoncelle, exécuté avec un art consommé par M. Paul Spilleux, de l'Opéra-Comique, et des Grands Concerts de Paris, dont la Batterie Toulonnaise a eu la chance de faire son directeur chef de musique.

M. le curé Audat tint à recevoir ses amis de la Batterie en un vin d'honneur, avant le défilé en musique qui, du Toulon au centre-ville, conduisit les musiciens au Palais des Fêtes.

S'étaient joints à eux MM. Guichard, député de la Dordogne ; Mongibeaux, représentant M. le Préfet ; Téoulé, représentant M. le Maire ; Naudin, Duperrier, M. l'abbé Torcel, M. Blanchard, président de l'Union des sociétés musicales de la Dordogne, qui représentait également M. Ciran, président de la Fédération musicale du S-O.

M. Edmond Peyrille, salua les personnalités et les remercia de leur attachement à la société. Il rappela que la Batterie est une vieille société déjà, mais son activité lui conserve sa jeunesse, et il en félicita ceux qui lui conservent son dynamisme.

Le secrétaire général, M. Dussaigne, énonça alors les noms de ceux qui, en cette Sainte Cécile étaient à l'honneur.

Reçurent des mains de M. Garreau le diplôme de l'école de musique (fin de cours), les clairons Francisco Alan de Rivera, Tony Marin, Gérard Poitier, André Raynaud ; le diplôme de fin d'études du cours supérieur : Bernard Béssé, Serge Besse, Jean-Claude Brouillaud, Michel Chuzeau, Jean-Pierre Chabaudie, Serge Durand, Jean-Claude Eyraud, Philippe Pichon.

M. Blanchard déclara la médaille d'argent du Ministère de la Jeunesse et des Sports à Jean-Marie Laurent, Jean-François Maury, Serge Mouret et Georges Sées.

Le secrétaire Jean Dussaigne ; M. le professeur Claude Guichard ; M. Mongibeaux ; M. Téoulé, dirent leur satisfaction d'avoir une société chevronnée animer de telle manière la ville.

Un vin d'honneur joyeux, fut un terme à cette manifestation avant le banquet.

Jean Blanchard présenta les excuses de M. Ciran, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et dit sa satisfaction d'inaugurer son Titre de Président de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne à Périgueux et avec une Société périgourdine et amie. Il présenta ce que doit être l'Union des Sociétés musicales de la Dordogne et dit toute sa foi dans la réussite de cette union.

BERSON

Cette année, la fête de Sainte-Cécile de notre Harmonie a débuté le 4 janvier par une charmante soirée théâtrale et musicale dans la salle de notre foyer rural.

Le groupe artistique de l'Etoile de Saint-Ciers-de-Candesse a assuré avec beaucoup de bonheur, la partie théâtrale l'amusante comédie de Jean de Létraç, en trois actes : « On demande un ménage ».

De jeunes élèves de notre école de musique présentèrent sur scène, leurs jeunes talents, deux jeunes filles : Mlles Marie-José Modoux et Maryse Saros, à la clarinette, interprétèrent un duo sous la direction de leur professeur, M. Jean Etie, puis deux jeunes garçons ; Michel Davanseau et Alain Roy interprétèrent au saxo-alto deux morceaux faciles, il est vrai, mais avec brio, sous la direction de M. Raymond Gendre, leur professeur.

Nous n'avons garde d'oublier les petits rats de l'Etoile, qui dansèrent deux ballets dont l'un avec de très jeunes fillettes, sous la direction de Mlle Anne-Marie Etie. Ce fut charmant, gracieux et réussi.

Au cours de la soirée, nous avons écouté avec plaisir notre Harmonie qui, interpréta un bon programme sous la direction de M. Roland Belougnon, notre dévoué chef.

Aussi le nombreux public n'a pas ménagé ses applaudissements au cours de cette bien sympathique soirée familiale que le président, M. Raymond Gendre, avait fort bien présentée.

Il avait insisté sur le recrutement de jeunes élèves musiciens, indispensables pour la relève.

Cette soirée était placée sous la présidence effective de M. Marc Pautet, sénateur, maire et honoré de la présence de nombreux conseillers municipaux et de M. l'abbé Girardeau, notre nouveau curé.



Dimanche à la grand-messe notre harmonie donnait un concert spirituel en l'honneur de Sainte-Cécile, le programme comportait quatre pages de la « Messe » de Haendel, qui furent exécutées avec talent, en présence d'une foule imposante de fidèles.

M. le curé, dans son homélie, a félicité nos musiciens et les a remerciés pour le soin qu'ils apportent à présenter un programme de circonstance exécuté avec ferveur et conviction.

Après la messe, nos musiciens et leurs amis se retrouvent à un vin d'honneur.

Un peu plus tard, nos musiciens et leurs amis se réunissent pour les agapes amicales traditionnelles.

A la table d'honneur, au côté de MM. Marc Fauzet, sénateur-maire; de M. Bousquet, délégué de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, qui présidaient, nous avons noté la présence de M. Régis Sirdet, président du groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzacais et président de l'Harmonie des Hauts de Gironde; de M. Claude Janot, directeur de cette même Harmonie; de M. l'abbé Girardeau, de M. René Normand, professeur honoraire; de M. Jean Etie, directeur de l'Harmonie de l'Étoile, et Mme; de M. Raymond Gendre, président de l'Harmonie de Berson, et Mme.

Au dessert, nous avons écouté, avec plaisir notre vieil ami René

Normand, M. Jean Etie, M. Raymond Gendre.

Il présente les excuses de M. Roland Belouéche, dont l'épouse est décédée récemment et qui était si dévouée à notre Harmonie. M. Régis Sirdet, M. Bousquet, M. Marc Fauzet sénateur-maire.

### Congrès de l'Union des B. et B.F. de la Fédération, le 17 novembre 68

Sociétés représentées: Pomerol, Avenir, Bordelais, le Tourne, Eysines, Pichey Merignac, Bassens Lormont, la Caudérannaise, Begles, Pessac Aiolette, Saint-Estephe, Gradignan, Castres.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Guillaume, vice-président.

Le président de séance rappelle à l'assemblée la démission de M. Laporte-Trilles du fait de son état de santé. Il souligne devant l'assemblée toute l'ardeur et le travail fourni par M. Laporte-Trilles à la présidence de l'Union, l'amitié envers les sociétés son attachement à la cause musicale. Les vœux de bon rétablissement ont été présentés par l'unanimité de l'assemblée qui a décidé d'accorder l'honorary à notre président sortant.

Le vice-président donne lecture de la lettre du commandant Rodrigues, qui justifie sa démission par son grand âge (82 ans).

M. Guillaume fait appel à candidature pour les postes de président de vice-président et de secrétaire général.

Suivant le désir de M. Laporte-Trilles et de M. Ciran, M. Guillaume accepte de poser candidature pour la présidence. A l'unanimité l'assemblée élut M. Guillaume. Les deux postes de vice-président sont vacants. Il est donc procédé à l'élection du 1er vice-président. M. Lefay acceptant cette fonction est élu à l'unanimité. Il est proposé à M. Pierre Pigoux le poste de 2ème vice-président, ce dernier est élu à l'unanimité également. Le président rappelle ensuite que les postes de secrétaire général est vacant depuis déjà fort longtemps et demande des candidatures pour cette fonction. Mme Loustalot épouse de président directeur de l'Indépendante Béglaise, acceptant ce poste est élu à l'unanimité.

Après ces élections, le bureau de l'Union est ainsi formé jusqu'au Congrès ordinaire de février 1969:

Président d'honneur: M. Laporte-Trilles; président actif: M. Guillaume; 1er vice-président: M. Lefay; 2ème vice-président: M. Pigoux; secrétaire général: Mme Loustalot; secrétaire-adjoint: M. Dupuy; trésorier général: M. Marbouty; trésorier adjoint: M. Lafon; archiviste: M. Clément; membre: M. Moret; commission technique: MM. Trémine, Lefay, Etie.

Du fait de l'élection de Mme Loustalot au secrétariat M. Barret d'Eysines qui était membre du bureau depuis le congrès de Saint-Estephe, est devenu membre de la Commission de contrôle jusqu'au prochain congrès de 1969.

La commission de contrôle est composée comme suit: MM. Barret, Brisse, Raynaud, Chabernaud, Tarade.

Le congrès de l'Union sera organisé par la batterie «En Avant Gradignan». La date fixée est le dimanche 2 février 1969. M. Lafon est chargé tout spécialement de l'organisation.

Il est question des examens individuels pour 1969. Les directeurs des Batteries sont conviés à envoyer dès que possible et au plus tard le jour du congrès la liste de leurs élèves candidats, si le nombre des élèves s'élève à plus de 50 il sera prévu un deuxième jour d'examen dont la date sera fixée le jour du congrès. Le premier jour des examens est fixé au 23 février 1969, à la Pergola à Cauderan.

«La Liberté de Castres» a demandé l'organisation du concours fédéral. La date serait le 15 ou le 22 juin et sera retenue définitivement à la prochaine assemblée.

D'ores et déjà 2 sociétés ont retenu leur date de festival pour 1969: Bassens Lormont: le 8 juin. Le Tourne: le 20 juin.

La Caudérannaise a des difficultés avec le voisinage pour le bruit. Pour cela elle doit passer au tribunal! Une conciliation a laquelle M. Ciran a participé n'a pas désarmé les plaignants, ennemis de la musique!

Notre trésorier fait un rapport sur la situation favorable de la caisse. Il est proposé une augmentation du point accordé aux sociétés ayant participé au concours fédéral ainsi qu'aux festivals. Après discussions, il a été décidé de porter le point à 20.

Il est signalé que des éléments de Batterie, abandonnant la société qui leur a appris la musique au profit d'une autre.

Au sein de l'Union cette affaire est inadmissible et même interdite. Toutes dispositions nécessaires seront prises pour empêcher de tels agissements.

Cette affaire sera reprise à une prochaine assemblée.

### BORDEAUX-CAUDERAN

#### Le centenaire de la mort de Rossini

Le génial compositeur Italien qui a lié son nom à l'art le plus parfait du théâtre lyrique, qui à Paris a passé la grande époque de sa carrière et y est mort en 1868 signant sa fortune à la «Fondation Rossini», toujours ouverte aux artistes âgés ou infirmes, méritait bien l'hommage reconnaissant qui lui a été fait en cette fin d'année. Paris a eu sa «Semaine Rossini». Bordeaux se devait de rendre sa part d'hommages à Gioachino Rossini. Félicitons la société symphonique de ce magistrat hommage à l'auteur du Barbier, Guillaume Tell et du Stabat Mater.

C'est devant un public exceptionnel par le nombre, mais aussi par la qualité, puisqu'on remarquait notamment parmi les personnalités, la présence de M. le consul général d'Italie, qu'eut lieu ce 1er concert de la saison de la Société Symphonique entièrement consacré à Rossini. Ce concert nous offrait un plateau également exceptionnel, par la valeur des quatre solistes et la mise au point toute particulière du difficile programme orchestral.

Après la brillante ouverture du Barbier de Séville, M. Guy Soler, baryton interpréta l'air de Figaro, et Michel Elliot, basse, l'air de la calomnie. Ces deux authentiques artistes reçurent les ovations méritées pour leur irréprochable exécution.

Puis l'ouverture de l'Echelle de Soie permit aux instrumentistes des pupitres de l'Harmonie: MM. Marchand, Bourdois, Pironom, Guénon, Pétrou, Leclerc, Larman et Martin de se mettre en valeur.

La sérénade «Mira la bianca luna» permit à M. Barbarau violoncelle solo, de faire apprécier une excellente sonorité.

La deuxième partie débuta par l'ouverture de «La Cenerentola» (Cendrillon), l'une des plus spectaculaires de Rossini, et cependant une des moins connues. Mlle Mireille Nicot, soprano, chanta avec beaucoup de musicalité l'air si prenant de Mathilde de Guillaume Tell, et M. Jean Naton, qui remplaça au pied levé M. Frank Aimé, grappa défendit avec bonheur l'air fameux et attendu «Asile Héréditaire». Ce concert qui laissa une très forte impression et prouva la valeur de tout l'orchestre, se termina par le ballet de Guillaume Tell acclamé longuement par un auditoire enchanté.

M. Michel Pérot a commenté en un style des plus agréables les œuvres exécutées et avant le concert a vivement intéressé la nombreuse assistance, en retraçant avec esprit, la vie si bien remplie du génial artiste, sa verve, son côté bon vivant bien connu et sa bonté qui le fit généreux sa vie durant, ce qu'il a voulu après lui, perpétuer comme l'on sait. L'orchestre plus que jamais en forme s'est plié aux exigences d'un programme délicat et M. Désiré Darmenté a dirigé, avec talent, cette véritable épreuve de taille. Sous la très sûre baguette de ce chef qualifié, toutes les œuvres présentées ont eu un indéniable intérêt artistique, que ce soit la partie orchestrale ou la partie chantée. Nous garderons le plus heureux souvenir de ce concert.

### CENON

#### Excellente soirée avec l'Accordéon-Club Cenonnais

Il y avait foule, récemment au Foyer de Plaisance, pour le deuxième gala de l'Accordéon-Club Cenonnais. L'ambiance était excellente et le programme de choix. La participation des majorettes de Cenon fut très appréciée et tout au long de la soirée, le public eut le plaisir d'écouter toute cette phalange d'accordéonistes.

Au début du gala, le président, M. Guyomarch, remercia tous ceux qui ont aidé à la réalisation de cette section dynamique, dont le palmarès est déjà assez éloquent.

Cette sympathique manifestation était présidée par M. René Bonnac, maire.

Parmi les autres personnalités, on reconnaissait: M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest; Mme et M. Palenc, adjoint au maire; Mme et M. Tabat, président du Foyer de Plaisance et conseiller municipal; les conseillers municipaux: MM. Lata, Verdor et Garmendia; M. Corbières, président d'honneur du comité des fêtes des Cavaliers, ainsi que les représentants des sociétés de Cenon.

Ce fut une bonne soirée dont tous les mérites reviennent au bu-

# EDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

14, avenue Hoche - PARIS 8<sup>e</sup>

## MUSIQUE POUR HARMONIES ET FANFARES

### A) Ouvertures - Suites

	Durée
<b>Jean AVIGNON</b>	
LES HEURES SENEGALAISES - Rapsodie africaine, Suite d'orchestre pour harmonie ou fanfare.	
1 - Muezzin	3 - Idylle
2 - Marché	4 - Tam-Tam
	15'
<b>Roger CALMEL</b>	
FORETS ET PLAINES D'ALSACE	
Œuvre primée au Concours de composition 1959 de la Confédération Musicale de France	7'
<b>Pierre DEGENNE</b>	
FETE EN COTE D'OR. Petite suite pour orchestre d'harmonie. Version pour harmonie ou fanfare.	
1 - Chant des Vignerons (Aux Chevaliers du Tastevin).	
2 - Madrigal (Ce que disent les vendangeuses).	
3 - Cortège (Pour le triomphe de la treille à Beaune).	
	6'30
<b>OUVERTURE POUR UNE KERMESSE</b>	
Œuvre primée au Concours de composition 1959 de la Confédération Musicale de France. Orchestre harmono-symphonique ou orchestre d'harmonie.	7'
<b>P. LIESENFELT</b>	
WEEK-END - Prélude et scènes	
1 - Andante	3 - Andante
2 - Allegro	4 - Allegro modérato
	8'
<b>Jean MAILLOT</b>	
AUX ILES SOUS LE VENT - Petite suite pour orchestre d'harmonie - Œuvre commandée par les Affaires Culturelles du Ministère d'Etat.	
1 - L'Appareillage (fanfare)	
2 - Au plus près	
3 - Escalade	
4 - Grand large	
5 - Le retour au mouillage	
	16'20
<b>Jules SEMLER-COLLERY</b>	
JUNIORINA - Fantaisie-Ouverture pour musique d'harmonie	
<b>Henri VILLETTE</b>	
OUVERTURE DU LIEUTENANT BERGAMOTE pour harmonie ou fanfare	6'15

### B) Morceaux de genre

<b>Pierre AUCLERT</b>	
DANSES SAVOISIENNES	
Transcription pour orchestre d'harmonie par Lucien MORA.	
<b>Désiré DONDEYNE</b>	
FUGUE - pour harmonie ou fanfare	4'30
MENUET - pour harmonie ou fanfare	4'20
SERENADE - pour harmonie ou fanfare	
Concours d'Evian 1961.	4'
<b>Norbert HOFFMANN</b>	
RONDE FRANÇAISE - pour musique d'harmonie.	
<b>Jules SEMLER-COLLERY</b>	
ROMANCE ET MINUETTO pour harmonie ou fanfare.	6'

## C) Marches - Défilés - Cortèges - Paso-Dobles

	Durée
<b>Richard CIAPOLINO</b>	
A LA GLOIRE DE BESANCON	
Pour harmonie ou fanfare.	3'30
<b>Désiré DONDEYNE</b>	
HYMNE OLYMPIQUE de Spiro SAMARA	
Arrangement et orchestration de Désiré DONDEYNE. Exécuté aux Jeux Olympiques de Grenoble 1968.	3'30
<b>E. LESIEUR</b>	
MARCHE DU CENTENAIRE «La Centenaire se porte bien» - 1 <sup>er</sup> Prix de la Confédération Musicale de France pour le Concours organisé par le Comité des Fêtes de la Ville d'Evian.	2'50
<b>Jean MAILLOT</b>	
FONTENOY - Pas redoublé avec tambours et clairons.	
MARCHE DES MATELOTS	
Grande marche pour musique d'harmonie.	
<b>Jules SEMLER-COLLERY</b>	
CONCORDIA - Hymne de l'Amitié Internationale pour harmonie ou fanfare.	
<b>Pierre VILLETTE</b>	
MARCHE FANTAISISTE pour harmonie ou fanfare.	

## MUSIQUE D'ENSEIGNEMENT

<b>Jacques LANCELOT</b>	
QUINZE ETUDES pour Clarinette, d'après Berbiguier, Cramer, Kayser.	
VINGT-SIX ETUDES ELEMENTAIRES pour Clarinette, d'après Dancla, Wohlfahrt.	
<b>A.-L. ANDRE-THIRIET</b>	
VINGT-QUATRE ETUDES D'EXPRESSION et de contribution à l'emploi raisonné du «vibrato».	
<b>Gilles BOIZARD</b>	
DIPTYQUE «Aux Statues de Bomarzo» pour Trombone et Piano.	
<b>Désiré DONDEYNE</b>	
SONATINE In C pour Saxhorn Bb et Piano.	
<b>Georges HUGON</b>	
INTRODUCTION ET ALLEGRO pour Trombone et Piano	
<b>Jacques MURGIER</b>	
CONCERSTUCK pour Tuba en UT ou Basse Sib et Piano.	
<b>QUATRE CELEBRES «CONCERTI»</b>	
pour Trompette avec accompagnement de Piano	
<b>J.-N. HUMMEL</b>	
CONCERTO en Mib.	
<b>Al. STRADELLA</b>	
SONATE DE CONCERT	
<b>G.-P. TELEMANN</b>	
SONATE DE CONCERT	
<b>G. TORELLI</b>	
CONCERTO en Ré majeur	

reçu de l'A. C. C. composé de:
Président: M. Pierre Guyomarch;
vice-président: M. Paigne; secrétaires: Mme Glet et Mme Guyomarch;
trésorier: M. Fargue.
Costume: Mme Paigne; instrument, accessoires: MM. Fondeville, père et fils; professeur: Mme Palignet.

NEUVIC-sur-ISLE

Brillante Sainte-Cécile de la « Concorde Neuvicoise »

Samedi 11 janvier dernier un concert vocal et instrumental était offert au cinéma Rex à la population Neuvicoise. Salle comble-publique attentif. Au programme une partie musicale et une partie chant avec l'abbé Noël Colombier bien connu sur les ondes et la radio. Ses œuvres qu'il interprète lui-même et avec chaleur, vont droit au cœur de ses auditeurs et ses rythmes sont surprenants.

La partie musicale était assurée par la batterie-fanfare de la « Concorde » à laquelle s'était jointe une harmonie; composée d'éléments de valeur des sociétés voisines. Présentation impeccable sur scène des Majorettes, mouvement d'ensemble sur des airs inédits et c'était le Menuet de Mozart, finement interprété. Le « Callie de Bagdad, Violettes Impériales, Pitchounette, soliste M. Froy, 1er prix de clarinette, et pour terminer Sonoria par l'ensemble de 70 musiciens sous la baguette de M. Billeau. Dans l'ensemble très bonne exécution, satisfaction du public. Le lendemain dimanche 12 à la messe de 11 h., les majorettes faisaient leur entrée au son de la Marche de Tannhäuser et venaient se ranger dans le chœur devant la Société Musicale, puis la société exécutait un joyeux Noël, d'un compositeur local J. Ménard et remarquablement, l'Intermezzo de l'Arlésienne de Bizet, et pour terminer la Marche du Sacre du Prophète de Meyerbeer dans les sonneries, très brillantes des cuivres.

Puis un défilé imposant, majorettes en tête conduisait tout le monde au succulent déjeuner réunissant 80 convives. Au dessert le président M. Billeau remerciait tous les présents exécutants et sympathisants, et rappelait les débuts difficiles de la Société en 1962, son développement, son activité en 1968, quelques 18 sorties plus les services officiels et vivement applaudit terminait en levant son verre à la prospérité de la Concorde de la Vallée de l'Isle.

POUILLON

On les appelle les Amis de la musique. Au départ leurs origines, leurs générations, leurs milieux, leurs caractères différents semblaient les destiner à vivre séparés les uns des autres. Et pourtant, chaque semaine, et parfois le dimanche, ils se retrouvent sympathiquement, communément dans une même passion, grâce à la musique.

Dimanche tous ceux chez qui la musique crée une émotion étaient là, à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile. Sous les voûtes séculaires de notre église Saint-Martin, mettant en valeur le timbre des cuivres et le jeu nuancé des bois, un hymne de louange a été adressé par l'Harmonie à travers trois morceaux.

Au Foyer Municipal, le concert public fut extrêmement brillant en raison de la présence de trois pasodobes pleines du soleil et de l'exubérance d'outre-Pyrénées: « Himno al deportivo alaves », « Corrida basque » et « Al barrio de San Martin » apportèrent une belle clarté en cette journée où le ciel était bien maussade.

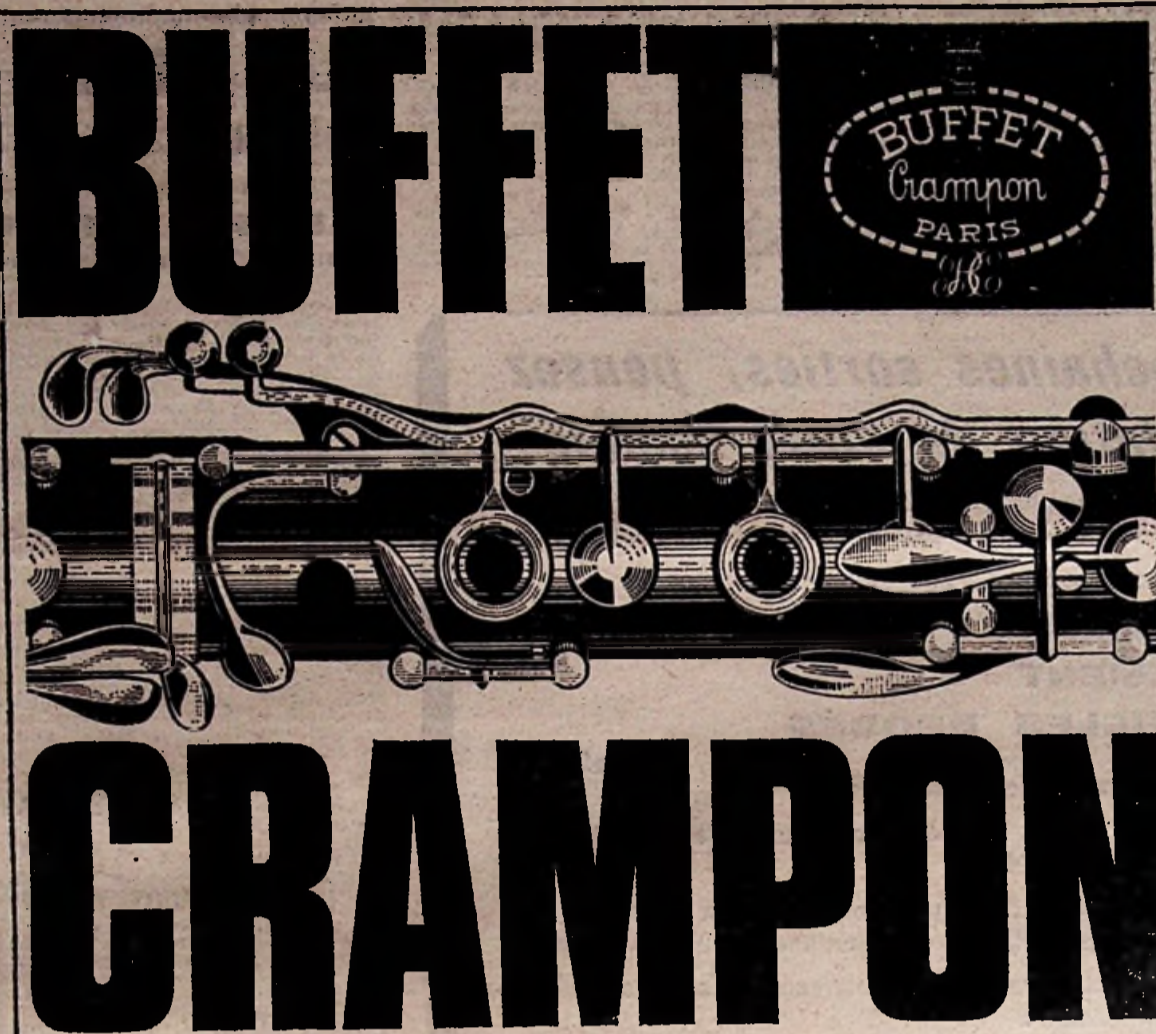
A l'hôtel de ville, le vin d'honneur fut l'occasion pour M. Jean Laplace, chef de l'Harmonie, directeur de l'école de musique, incomparable amateur de la société, de faire le bilan d'une année d'activité.

La campagne qui s'achève a été particulièrement chargée, et on peut la qualifier d'excellente. Les différentes sorties pouillonnaises ont été réussies et les musiciens ont fait preuve d'une grande assiduité.

Cette poursuite d'un effort, parfois exigeant a été favorisée par l'appui moral et actif des pouvoirs municipaux et aussi des dirigeants de la Clique-Harmonie.

Les Bandas apportent une aide financière importante, puisqu'elles assurent l'achat des instruments pour l'école de musique et de toutes les partitions, méthodes et solfèges.

Ainsi, la société peut aller de l'avant, rajeunissant son effectif, étant plus dynamique que jamais. Puis virent les aquarelles, à l'hôtel Crabos à l'issue du repas. M. Lanquar, maire de Pouillon, exalta le président M. Charles Peyres, souffrant; M. Duthail, conseiller général, et MM. Pédrarrosa et Duten, adjoints, empêchés. Puis, notre premier magistrat adressait ses remerciements aux trois membres de la Lyre Habasnoise, qui sont toujours les bienvenus à Pouillon, aux autres musiciens qui viennent de l'extérieur. Les félicitations allaient ensuite à tous les dirigeants et amateurs de la Clique-Harmonie et, en particulier, à M. Lanquar, dont la compétence et le dévouement



G. Pétré

Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

18-20 Passage du Grand-Cerf / Paris 2e / Tél. : 231.88.78

sont si précieux. Enfin, des vœux de prompt rétablissement furent adressés à M. Gaston Napias, grand absent de la journée, pour raison d'hospitalisation.

SAMADET

Notre société, l'Union Musicale Samadetoise a fêté la Sainte-Cécile. Elle se fit entendre pendant la grand-messe dans de beaux morceaux de musique religieuse admirablement exécutés.

A cette occasion, la direction pour l'exécution de ces morceaux en fut confiée à M. Ducos, de Geaune, vétéran du célèbre orchestre les Petits Bérêts.

Par suite du mauvais temps, le concert ne put avoir lieu sur la place de la Liberté et nos musiciens défilèrent au rythme d'une marche militaire.

Après le défilé et l'apéritif une cinquantaine de convives groupant les exécutants et des amis de notre société se sont réunis au restaurant Tac pour le banquet.

SAINT-EMILION

Le dimanche 15 décembre, Sainte-Cécile, défila par une messe célébrée en l'église collégiale, au cours de laquelle l'on put entendre, notre société musicale sous la baguette de son distingué directeur M. Fortin.

M. l'abbé Diet prononça avec sa verve habituelle un sermon de circonstance. Au monument aux morts où le président Musset déposa une gerbe à la mémoire des membres de la société, succéda la réception à l'hôtel de ville, avec M. Mettrat maire MM. Dubols-Challon, Roy, Goudineau, adjoints, Berc, Bonnemaison Goudlebeau, Lacoste, Reblinguet, Xans conseillers municipaux.

M. Musset, président de l'Harmonie Sainte-Cécile, Blanchard, président du groupement des Sociétés Musicales du Libournais et Mme. Marcel Durand, président d'honneur, Dufour président de l'Union Musicale

de Coutras, Dugos, président d'honneur de l'Harmonie, Fortin directeur et Mme. Mallifarge, Clémot Daugeat, Magnaudex, Chagneau, Delusau, etc...

M. Meyrat, devait exprimer ses sincères félicitations pour la magnifique audition de la messe et ses compliments pour la participation aux cérémonies officielles dans la commune.

M. Blanchard, devait dire tout le plaisir qu'il éprouvait de venir à St-Emilion dont il est un fidèle des Sainte-Cécile depuis de trop nombreuses années. Il remit la médaille d'officier d'Education Sociale à M. Ulysse Dugos président d'honneur de l'Harmonie Sainte-Cécile dont il fut la cheville ouvrière pendant de très nombreuses années, ainsi que dans Saint-Emilion où il fut adjoint au maire, fondateur et président de l'Ecole de Musique et dirigeant de nombreuses sociétés ou groupement agricoles et corporatifs.

M. Musset remercia ses musiciens, leur chef et la municipalité. M. Dugos devait avouer sa très grande surprise et dit combien cette remise de décoration le touchait. L'on se rendit ensuite au banquet qui se déroula d'une façon magnifique toujours arrosé par tous les excellents vins de cette région, unique au Monde.

M. Dugos devait avouer sa très grande surprise et dit combien cette remise de décoration le touchait. L'on se rendit ensuite au banquet qui se déroula d'une façon magnifique toujours arrosé par tous les excellents vins de cette région, unique au Monde.

M. Dugos devait avouer sa très grande surprise et dit combien cette remise de décoration le touchait. L'on se rendit ensuite au banquet qui se déroula d'une façon magnifique toujours arrosé par tous les excellents vins de cette région, unique au Monde.

SOUSTONS

L'Harmonie Municipale a fêté sa sainte patronne. A 11 h., à la grand-messe, les membres de l'harmonie, sous la direction de leur chef, M. Blanc, interprétaient tour à tour: « Marche du Prophète » (Mayerbeer); « Sarabande » (Haendel); « Largo » (Haendel); « Adagio » (Albinoni); « Marche pontificale » (Gounod).

Ils démontraient une fois de plus que leur amour de l'art qu'ils servent est grand, ce qui leur permet d'approcher de la perfection dans l'interprétation des œuvres qu'ils abordent.

Puis à midi, dans la salle des répétitions, après quelques mots de félicitations et d'encouragements de M. Henri Paëix, secrétaire de la société, M. Gaston Pontneau, président de l'Harmonie et le docteur Pierre Barrère, maire, remettaient le diplôme de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest - épreuve fédérale, solfège - aux jeunes élèves de l'école de musique.

C'est ensuite au tour des anciens à recevoir les récompenses: La médaille de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest pour plus de quinze ans de présence, fut remise à MM. Armand Dussaux, André Ducasse, Pierre Dussaux et Joseph Saint-Geours.

La médaille de bronze de la Confédération musicale de France était épinglée à M. André Paëix pour

plus de trente ans de présence. Pour plus de quarante ans: MM. Albert Cadaugade et Mano Gratianette et, pour plus de quarante-sept ans de présence, M. Gabriel Lassalle se voyait attribuer la médaille d'argent.

A 13 h., dans le cadre unique du Pavillon Landais, les musiciens, leurs amis, leurs invités se retrouvaient autour d'une table remarquablement servie.

Comme il se doit en pareille circonstance, les diverses personnalités prirent la parole. Tout d'abord, M. Pontneau, président. Le chef M. Blanc lui succéda. M. le doyen qui assistait pour la première fois au banquet de l'Harmonie, remercia les musiciens d'animer avec art certaines messes.

Ce fut M. Montus, adjoint, qui clôture.

Lui aussi improvisa; il le fit avec bonheur après avoir dit combien la municipalité était fière d'avoir une telle société. Pour donner un caractère plus solennel aux manifestations officielles et assurer l'Harmonie de l'appui de la municipalité.

Lui aussi improvisa; il le fit avec bonheur après avoir dit combien la municipalité était fière d'avoir une telle société. Pour donner un caractère plus solennel aux manifestations officielles et assurer l'Harmonie de l'appui de la municipalité.

Lyre Talençaise Cette société a fêté Sainte-Cécile, avec éclat, le 1er décembre. A cette occasion, une magnifique audition était offerte, à 10 h., par l'Harmonie à la Municipalité. A la mairie de Talence sous la baguette de son distingué et sympathique chef M. Gilbert Marchand les morceaux suivants furent parfaitement exécutés:

Mireille, ouverture, C. Gounod; Werther, fantaisie, J. Massenet, soliste MM. Rapaud et Fernandez; Gopak (galop), Moussorgsky.

Ce concert suivi d'un vin d'honneur au cours duquel M. H. Deschamps, maire de Talence, entouré de ses conseillers, remercia directeur et musiciens de leur concours.

A 11 h. 45 la société se retrouvait en l'église Notre-Dame de Talence, où durant le cours de la messe, elle exécuta un programme de circonstance: Marche d'Alceste, Gluck; Adagio du Concerto pour clarinette, Mozart, soliste M. Baigne; Lohengrin (extraits) R. Wagner, solistes MM. Darmenté et Rapaud; Marche des Ruines d'Athènes, Beethoven.

A 13 h. 30, personnalités musiciens et membres de la société se regroupèrent à l'établissement de la Médoquine, où était servi un excellent repas, présidé par M. Deschamps, maire de Talence.

A l'heure des discours, M. Marchand président directeur remercia la municipalité pour l'aide efficace qu'elle apporte à la musique, félicita les exécutants pour la réussite des exécutions, ainsi que ses collaborateurs membre du bureau.

M. le maire, ajouta ses compliments à ceux du directeur; dit

comment il était attaché à l'enseignement de la musique et parla de la fondation de l'école municipale. Il renouvela le maintien de ses efforts en faveur de la Lyre Talençaise et de l'orchestre symphonique. M. L. Sieurac, présenta les excuses de M. H. Ciran, président de la Fédération et apporta son salut. Il adressa ses félicitations au chef et à ses exécutants et dit combien il était souhaitable de voir s'étendre l'exemple de l'aide de la municipalité Talençaise en faveur de la musique. M. Ricoux, trésorier général, remercia également M. le maire pour la subvention efficace accordée à la société.

VILLENAVE-D'ORNON

Le 15 décembre 1968, après une année d'interruption dans ses réjouissances, la Sainte-Cécile et l'Estudiantina ont réuni leurs amis pour leur fête et banquet annuels. Cependant, toujours fidèles à leurs amitiés, les musiciens ont tenu à commémorer le souvenir de leur ancien et combien dévoué président.

La Fédération des Sociétés Musicales, en la personne de M. Bousquet, représentant son président M. Ciran, M. Saint-Médard, président de l'Harmonie Sainte-Cécile et de l'Estudiantina, M. Xambilly, ancien maire et les musiciens, ont déposé une gerbe en présence de Mme Vve R. Capdeville, sur la tombe de Robert Capdeville et sur celle de M. Teraa, musicien de l'Harmonie décédé cette année.

A 11 h., en l'église Saint-Martin, sous la baguette de M. Berteau, l'Harmonie exécutait un programme choisi, la chorale paroissiale nous permettait d'apprécier son talent fort bien dirigé par Mlle Lamothe. Personnalités, musiciens et amis se retrouvèrent au restaurant « La Jeune France ».

M. Saint-Médard président de l'Harmonie et M. Roz vice-président, recevaient, à la table d'honneur, MM. Gouy, Folk, Siere, Dumas, conseillers municipaux; M. l'abbé Cogné, curé de Villenave, M. Xambilly, ancien maire, M. le commandant Pouget et Mme, les professeurs de musique, MM. Berteau, Benetier.

Au dessert, dans la joie de l'amitié, il fut remis des récompenses méritées à M. Pélisson, porte drapeau, M. Vidal, M. Vigne qui reçurent la médaille de la Fédération et enfin M. Berteau, reçut celle de 20 ans de direction.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

Plusieurs allocutions furent prononcées: M. Saint-Médard qui rendit hommage à son prédécesseur et encouragea les membres de la Société à poursuivre dans la voie tracée. M. Bousquet pour la Fédération M. Gouy, pour M. le maire et en termes très spirituels M. l'abbé Cogné.

PIANOS droits et à queue
INSTRUMENTS DE MUSIQUE
HARMONIUMS PORTABLES et à PÉDALIER
ORGUES ÉLECTRONIQUES - CLAVECINS
Vente • Location • Crédit
ACCORDS - RÉPARATIONS
remise aux musiciens
MAGASIN BOUVIER 15, rue d'Abbeville PARIS 10e - 878 24-88

qui ont la délicate mission d'initier les jeunes à la musique, afin qu'ils assurent la relève des anciens au sein de cette belle société albigeoise qui, il y a trois ans, fêta son 80ème anniversaire.

Avec son éloquence habituelle, M. Mathieu, parlant lui aussi aux jeunes, constata avec plaisir que l'Harmonie manquait peut-être d'instruments mais pas de vol et leur recommanda attention et persévérance afin que pour le centenaire il puissent exécuter une belle «Marsell-

aise». Il adressa ses félicitations aux nouveaux décorés, au vaillant directeur qu'est M. Avril au toujours jeune président Musson et à tous ceux qui, dans notre belle ville d'Albi, placée sous le vocable de Sainte-Cécile, s'efforcent non sans mérite, malgré de nombreuses difficultés, de maintenir les traditions de bel canto et de belle musique.

Et les agapes continuèrent par solos, chœurs et bonnes histoires dans une totale euphorie, prouvant que la musique, si elle adoucit les

mœurs, donne aussi optimisme et joie à ceux qui professent ce noble art, même en amateurs.

#### MAZAMET

Fête de fin d'année, samedi 28 décembre, pour les membres de l'Alerte Mazamétaine qui se réunirent pour le traditionnel repas de Sainte-Cécile, au restaurant de la Terrasse.

A la table d'honneur, nous notons, près de M. H. Carayol, président de la société, M. Bonhomme,

## Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans

### LES EXAMENS FÉDÉRAUX

## Pour vos prochaines sorties, pensez à la présentation de votre société

N'oubliez pas que pour de nombreux articles, il faut un certain délai de fabrication. N'attendez pas le dernier moment pour nous passer vos commandes.

Nous vous rappelons que nous fournissons tout ce qui concerne

- L'HABILLEMENT
- L'ÉQUIPEMENT
- LES ARTICLES BRODÉS

etc...

pour les Sociétés Musicales et les batteries-fanfars.

Vous trouverez tous détails et prix sur notre nouveau catalogue 68 bis qui vient de paraître et va vous être expédié.

Si vous ne l'avez pas reçu à la date du 15 mars, veuillez nous le réclamer en précisant le nom de votre Société et les fonctions que vous y occupez.

Les groupements de majorettes trouveront également dans ce catalogue tout ce dont ils peuvent avoir besoin :

- HABILLEMENT DE TOUS GENRES (vestes, tuniques, capes, jupes, collants, shakos, bottes, etc.)
- BATONS FRANÇAIS ET AMERICAINS,
- INSTRUMENTS ET ACCESSOIRES,
- FLAMMES, FANIONS, etc...

Demandez notre dépliant spécial en couleurs pour majorettes si vous ne l'avez pas reçu avec notre catalogue 68 bis.

#### VIENT DE PARAÎTRE

## Le code de la parfaite majorette

par Marie-Ange BRILLET, Capitaine des Majorettes de Nice  
Championne de France du maniement du bâton,  
Reine des Majorettes 1968

Un volume format 21 x 27, luxueusement édité, sous couverture papier couché, illustré de 92 figures explicatives. Prix : 18 F

Cet ouvrage est divisé en deux parties :  
1) le maniement du bâton,  
2) les évolutions et les parades.

Les capitaines trouveront dans ce traité des idées de base sur les formations de défilés, figures de parades et évolutions, idées qu'elles pourront développer selon leur initiative personnelle.

D'autre part, toute majorette qui désire apprendre rationnellement le maniement du bâton est obligée de faire un travail personnel. Elle a donc besoin d'être guidée dans ce travail par un ouvrage clair qui lui donne d'une façon précise, tant par le texte que par les figures, les exercices d'entraînement à exécuter et lui assure à la fois la technique et la grâce de ses gestes.

Afin d'aider les groupements de majorettes qui voudront doter leurs membres de cet ouvrage indispensable, nous ajouterons un exemplaire gratuit à toute commande de cinq Codes faite en une seule fois.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE  
LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN  
106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon - (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

maire-adjoint, M. Beaulieu, secrétaire général de la mairie, M. Gaston Farenc, M. Bascou, secrétaire de la Société et M. Montagut, chef de l'Alerte L'Harmonie Mazamétaine était représentée par son président M. René Bonnet et M. Noël Grand, son directeur.

M. Gaston Farenc, ouvrant le moment des allocutions, évoqua tout d'abord la figure du président fédéral M. Gabriel Satgé, qui était avant tout un homme du devoir, toujours à la pointe du combat, tant sur le plan militaire où il se couvrit en héros pendant les deux guerres et la résistance, que sur le plan humanitaire et social. «Pour vous tous, pour notre Fédération, le président Satgé fut et restera un animateur et un directeur payant autant de sa personne que de sa bourse et à la mémoire duquel je vous invite à observer une minute de silence en y associant notre camarade Julien, qui a perdu tout récemment sa jeune femme».

La minute de silence étant observée M. Farenc adressa ses remerciements particuliers à MM. les maires-adjoints, à M. le secrétaire général pour la réalisation de la salle indispensable à la vie de l'Alerte ; au conseil d'administration de la Calisse d'Épargne à M. Lengereau, son président retenu hélas ! en cette journée par la maladie et pour lequel l'Alerte forme des vœux de prompt rétablissement. Remerciements aussi aux membres, honoraires qui chaque année manifestent leur appui moral et financier. Ses remerciements allèrent ensuite à M. le commissaire de police et à ses collaborateurs qui facilitent les sorties et manifestations de l'Alerte ; au chef Montagut qui fait l'impossible pour maintenir la flamme qu'il ne trouve pas assez ardente ; à M. Georges Marcou, cheville ouvrière et animateur incomparable « Nous comptons sur une assiduité et un zèle exemplaire dès que nous aurons pris possession de la nouvelle salle, étant précisé que la vie et la prospérité de l'Alerte sont à ce prix. Votre président, votre bureau, votre chef comptent sur vous et j'ose espérer que vous ne les décevrez pas ».

Au nom de la Fédération, M. Bascou prit ensuite la parole et se fit l'interprète de ses amis de l'Harmonie, pour remercier l'Alerte de sa cordiale invitation, et l'interprète de la Fédération des sociétés musicales du Tarn pour rendre à juste titre hommage et reconnaissance aux sociétés de ce groupement pour le travail et les concours précieusement portés en toutes circonstances, afin que la musique populaire demeure dans notre département. Après avoir à son tour, adressé de nombreux remerciements, M. Bascou ajoutait : « Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour féliciter votre secrétaire Georges Marcou qui s'est vu attribuer par la Fédération une médaille de chevalier du « Mérite Fédéral » pour son dévouement à la cause musicale ».

M. Henri Carayol vint alors épauler la médaille sur la veste de M. Marcou et lui remit le diplôme sous les applaudissements de toute l'assemblée. Pour sa part également M. Jean Cros, membre actif de l'Alerte, recevait la médaille d'honneur des sociétés musicales.

Très ému, M. Marcou remercia la Fédération de l'honneur qui lui était fait, honneur reflétant sur tous les membres de l'Alerte et sur son chef Montagut. La dernière allocution était prononcée par M. Bonhomme, maire-adjoint, qui félicita les deux récipiendaires, souhaita que de nombreux jeunes viennent grossir les rangs de la société et assura l'Alerte du soutien de la municipalité.

## VAUCLUSE

#### VALREAS

En ce dimanche de fin novembre et comme les années précédentes, les membres de l'Entente Musicale Valréassienne s'étaient donné rendez-vous en l'église de Valréas pour la traditionnelle messe de Sainte-Cécile. A l'issue de cet office durant lequel la chorale sous la bannière de M. Deudon au donner une audition très appréciée, tout le monde se retrouvait au Lac de Plaisance, pour le banquet lui aussi traditionnel. Durant le repas, tout au long duquel régna une atmosphère de gaieté et d'amitié, trois sociétés reçurent des mains de M. Jules Niel, maire de Valréas et président du conseil général de Vaucluse, la médaille d'honneur de la Fédération. Il s'agit de M. Jean Chamard (chorale) et de MM. Michel Spack et Marcel Roustan (harmonie). Ensuite M. Niel produisit tous et en particulier au directeur et au président, ses encouragements, en les assurant de son aide et de celle de sa municipalité. Dans sa réponse, le président Colin remercia chaleureusement la municipalité pour l'aide et l'encouragement apportés à la société. Il fut cependant l'accent sur le seul point noir existant actuellement, à savoir l'exiguïté des locaux, en particulier pour l'école de musique, enfin M. Deudon

directeur, termina les allocutions en faisant un bilan plus que satisfaisant de la saison écoulée et en chiffrant de façon très précise le développement toujours plus grand de l'École. Après ces quelques minutes d'austérité relative, la gaieté reprit ses droits au son du baryton, de l'accordéon et du saxo alto. Et c'est tard dans la soirée que musiciens et choristes se séparèrent en pensant, peut-être, à la... prochaine Sainte-Cécile.

P. R.

## VOSGES

#### GERARDMER

#### Echos de Sainte Cécile

Dans la splendide salle du Casino de Gérardmer, sur un plateau garni de plantes vertes, et devant une salle comble, les solistes musiciens de l'Union Musicale se trouvaient rassemblés le dimanche 1er décembre, sous la direction de leur chef M. Michel Libraire, secrétaire général de la Fédération Musicale Vosgienne, pour donner un concert, d'une rare qualité artistique.

D'une affiche simple, musique à la portée de tous faisant jouer à fond les contrastes, multipliant les soli, donnant à l'exécution son tempérament propre, M. Libraire devait donner à ce programme un relief le hissant à un niveau supérieur.

L'excellente prestation de flûte à bec accomplie par les élèves musiciens de l'école de musique devait illustrer l'enseignement musical sanctionné par la F. M. V. et qui devait se traduire par la remise des diplômes et des prix aux lauréats des examens fédéraux.

M. le maire se plut à souligner le mérite et le dévouement des membres de l'Union Musicale, de leur chef, M. Libraire, de leur président, M. Pierre sans oublier M. Quirin chef de clique et de tous ceux qui ont participé par leurs efforts et leur dévouement, à la réussite complète de cette manifestation.

Après un vin d'honneur servi au bar du Casino, les musiciens et invités se retrouvèrent à l'hôtel des Tillands pour le banquet traditionnel. A l'heure des toasts, des citations et des paroles d'encouragement ne furent pas ménagées par M. le maire qui eu la satisfaction de remettre les récompenses aux jeunes de l'Union Musicale et la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France et la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France à leur dévoué président M. Adrien Pierre.

Après un court entracte, une sauterie terminait cette belle journée dans une ambiance de sympathie jusqu'à une heure bien avancée de la nuit.

## YONNE

#### FEDERATION

Réunion du comité fédéral le 19 janvier au théâtre d'Auxerre, sous la présidence de M. Chabrier, étaient présents MM. Beaulieu Bergère, Bouchard, Brun, Cerceau, Colin, Drugé, Centre, Sappier et Tognon.

Ont été arrêtées les dates du 16 mars pour le congrès et le 15 juin, pour la fête fédérale, ces deux manifestations ayant lieu à Avallon. L'ordre du jour du congrès a été établi. La préparation de la fête fédérale va se poursuivre sous un jour favorable.

Le trésorier a exposé la situation financière et a regretté la négligence d'un certain nombre de sociétés qui n'ont pas encore réglé leur cotisation.

Une société a cessé son activité le Réveil d'Aunay-sur-Seine, par contre une société reprend son activité, l'Avenir Musical de Nendry.

Le président Chabrier a longuement entretenu le comité de la question de l'enseignement musical dans les communes. C'est un problème très important, mais combien difficile à résoudre, faute de crédits.

Cependant à l'heure où l'on doit organiser les loisirs, il faut espérer que les pouvoirs publics entendront nos doléances, et nous aideront, non pas de façon symbolique, mais effectivement, à rendre accessible à ceux qui le désirent, ce loisir naturel qu'est la musique.

Les examens fédéraux auront lieu dans les centres de Auxerre, Chablis, Joigny, Sens.

Deux jeunes (18 à 25 ans) seront élus au comité directeur.

Ant M VAN LEEST  
EINDHOVEN (Pays-Bas)  
Membre du Jur

Le Gérant : A. EHRMANN

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »